

RECUEIL
DE
CHANSONS PIEUSES
DU XIII^e SIÈCLE

PUBLIÉES
PAR
EDW. JÄRNSTRÖM

I

*Thèse pour le doctorat, qui sera publiquement soutenue à l'Université de Helsingfors
(salle de droit) le 28 mai 1910, à 10 h. du matin.*

HELSINGFORS 1910
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE FINNOISE

AVANT-PROPOS

Cette publication a été commencée avec le dessein de donner un recueil des poésies lyriques des trouvères du XIII^e siècle, formant un genre qu'il est convenu d'appeler les „chansons pieuses“. Les motets et les lais religieux, qui en diffèrent essentiellement par leur caractère musical, sont publiés, comme on le sait, dans d'autres recueils. Ici on ne trouvera que des pièces composées selon les règles des genres profanes de la poésie lyrique courtoise, et qui sont d'une structure strophique nettement marquée. Elles constituent un genre pieux qui a eu une vogue remarquable, surtout dans la seconde moitié du XIII^e siècle, époque qui marque le déclin de la poésie courtoise, et j'ai pu assembler de différents manuscrits une riche collection de ces chansons. Des raisons pratiques m'ont empêché de les publier toutes à la fois, et j'ai été obligé de diviser ce recueil en deux parties dont seule la première paraît aujourd'hui. J'espère pouvoir bientôt donner la seconde partie, qui achèvera de donner une idée complète de ce genre cultivé par des poetae minores et pour la plus grande partie inconnus.

Ce travail m'a été indiqué par M. Joseph Bédier, et il a été beaucoup facilité par les précieux conseils qu'il a bien voulu me donner à mainte occasion. — M. Alfred Jeanroy, avec la compétence et l'amabilité que l'on sait, m'a rendu le service signalé de contrôler et de compléter la liste que j'avais dressée des poésies pieuses dont je venais d'aborder l'étude. Que ces illustres romanistes veuillent agréer l'assurance de ma vive et respectueuse reconnaissance.

Je tiens encore à remercier M. Yrjö Hirn qui, expert plus que personne en la matière mariologique, m'a donné à ce sujet des conseils inappréciables, et mon ami M. Artur Långfors, qui ne s'est jamais refusé à mettre à ma disposition ses solides connaissances philologiques.

Helsingfors, 20 avril 1910.

Edw. Järnström.

Introduction

Les chansons pienses qui seront publiées dans cette première partie de notre recueil sont tirées des manuscrits suivants :

V (Pb¹⁴)¹ = ms. fr. 24406 de la Bibliothèque nationale.²

C (B²) = ms. n:o 389 de la Bibliothèque de Berne.³

H (M) = Le chansonnier provençal de la Bibliothèque d'Este à Modène.⁴

I (O) = ms. Douce 308 de la Bibliothèque Bodleienne d'Oxford.⁵

a (R¹) = ms. fonds Christine 1490 de la Bibliothèque du Vatican.⁶

Quelques-unes de nos chansons apparaissent en outre aussi dans les manuscrits : *i* (Pb⁹; ms. fr. 12483), *M* (Pb³; ms. fr. 844), *P* (Pb⁶; ms. fr. 847), *Q* (Pb⁷; ms. fr. 1109), *T* (Pb¹¹; ms. fr. 12615), *W* (Pb¹⁵ et Pb¹⁶; ms. fr. 25566) et *X* (Pb¹⁷; ms. nouv. acq. fr. 1050). A ces manuscrits bien connus il faut ajouter un feuillet récemment découvert d'un chansonnier inconnu. M. J. Bédier, qui vient de publier les chansons transcrites sur ce feuillet isolé (appartenant à M. Pierre Aubry), désigne ce nouveau manuscrit par la lettre *Z* (voir *Mélanges Wilmotte*, p. 895). Comme ce sigle désigne déjà, dans

¹ *V*, *C* etc. sont les sigles bien connus de Schwan (*Die altfranz. Liederhandschriften*, p. 2); Pb¹⁴, B² etc. sont ceux de la *Bibliographie des chansonniers français* de M. C. Raynaud.

² Schwan, *ouvr. cit.*, p. 108.

³ Schwan, *ouvr. cit.*, p. 173.

⁴ Schwan, *ouvr. cit.*, p. 216.

⁵ Schwan, *ouvr. cit.*, p. 194.

⁶ Schwan, *ouvr. cit.*, p. 52.

le système de Schwan, un autre manuscrit, nous préférons employer le signe Z_1 .

On sait que le ms. V se compose de deux parties distinctes. La première, qui va jusqu'au feuillet 119, est un chansonnier du milieu du XIII^e siècle. La seconde, qui date de la fin du même siècle, contient—après deux morceaux en prose: un *Traité des quatre nécessaires* (fol. 120—141) et le *Bestiaire d'amours mestre Richart de Fournival* (fol. 141—148) — 29 chansons religieuses. C'est cette dernière partie seule — appelée *Vg* par Schwan — qui nous intéresse ici.

Les 24 premières de ces chansons (I—XXIV de notre édition) proviennent d'un recueil qui a été utilisée aussi par le ms. C. Elles s'y trouvent toutes,¹ et — à l'exception du n:o I, qui est encore dans I — nulle part ailleurs. Comme l'a bien remarqué Schwan,² aucun des deux manuscrits n'est la copie de l'autre. Les variantes notables le prouveraient, si on ne le voyait autrement. Mais il est évident que, si le scribe de C avait copié V, il ne se serait pas arrêté à la chanson XXIV, et le copiste de V n'aurait pas eu de raison de bouleverser si complètement l'ordre alphabétique de C.

Au fonds primitif, qui lui était commun avec C, V — ou son modèle, si l'en veut — a ajouté cinq *unica* (XXV—XXIX de notre recueil). De ces pièces, la première (XXV) a très probablement été imitée d'une chanson provençale; la deuxième (XXVI) et la quatrième (XXVIII) le sont certainement. Il est, dans ces conditions, permis de supposer que les *unica* de V n'ont pas été ramassés de manuscrits différents, mais proviennent d'un même recueil, aujourd'hui perdu, qui contenait, peut-être, encore d'autres pièces de ce caractère provençalisant. — Toutes les chansons du ms. V sont anonymes.

¹ Schwan (*ouvr. cit.*, p. 205) se trompe en signalant comme *unicum* du ms. V la pièce III de notre recueil. Elle se trouve dans C sous le n:o CDXII. L'*unicum* entre nos pièces XIII et XIV (CDLVII et CDLXXXI de C) est une chanson provençale qui a été francisée par un copiste. Le prétendu *unicum* entre nos pièces XIV et XV (CDLXXXI et II de C) n'existe pas du tout.

² *Ibid.*

Comme la partie pieuse du ms. V n'a pas été publiée avant, il convient de dire quelques mots de la langue du copiste de ces chansons. Elle montre, en général, les traits caractéristiques de la langue littéraire du Centre. Cependant, des graphies comme *soloil* (I, 46; XXV, 1), *paroil* (XXV, 9), *mervoille* (II, 5), *vermoille* (XXIII, 37), *poine* (XXIII, 5) et *vuil* (I, 9; III, 25; VIII, 23; X, 2), *vuille* (I, 38 et 56), *vuilliez* (II, 43 et 50)¹ à côté de *veil* (XIV, 26; XVII, 19 et 46 etc.), *veille* (XXI, 25), *veillez* (XIV, 31), appuyées par *solaus* (régulièrement) et la terminaison *-aige* alternant avec *-age* (cp. les chansons VIII et IX) indiquent quelques rapprochements avec les dialectes de l'Est. *Desierrier* (régulièrement) doit être une graphie individuelle. L'écriture du copiste n'est pas très soignée; les lettres initiales des strophes manquent, et la notation musicale s'arrête à la chanson XVII.

Le ms. C réunit² en groupes les chansons pieuses qu'il contient, d'après la lettre initiale des pièces. Chacun de ces groupements alphabétiques commence par une ou deux chansons religieuses, et plusieurs finissent de même. A la fin du groupe D il y en a même quatre, dont les trois premières sont séparées de la dernière par une pièce profane.³ Le manuscrit contient en tout 41 chansons pieuses. Vingt-quatre proviennent du fonds commun à V et C (v. plus haut). Les sept chansons de Jacques de Cambrai (XXX—XXXVI) sont probablement tirées d'un *Liederbuch* qui contenait des poésies de ce trouvère.⁴ Une seule (n:o XXXIV) se trouve encore dans I et Z₁. Restent dix chansons (XXXVII—XLVI) dont une (XXXIX) est aussi dans I et Z₁, une (XLI) est commune à

¹ Cp. Görlich, *Der burgundische Dialekt*, p. 85.

² Nous avons consulté le ms. C dans l'édition diplomatique de Brakelmann (*Arch.*, XLI, XLII et XLIII), que nous avons comparée avec la collation de MM. Gröber et v. Lebinski (*Zeitschr.*, III, p. 39 et suiv.).

³ Les chansons qui commencent les groupes I (R. 1576) et P (R. 886) et la deuxième du groupe V (R. 1967) sont des chansons de croisade. Le groupe N commence par un lai à la Vierge (R. 1020), et la deuxième pièce du groupe T est une chanson contre l'amour de Thibaut de Champagne (R. 711).

⁴ Voir la chanson n:o XXX. — Les chansons pieuses de Jacques de Cambrai sont toujours les premières du groupe où elles se trouvent.

C, *H*, *Z*, et *I*; les autres sont des *unica*. De ces chansons, trois ont été postérieurement ajoutées au manuscrit: une chanson anonyme (XLIII) et deux pièces d'Aubertin d'Areynes (XXXVII et XXXVIII).¹

A l'exception des deux auteurs cités, le ms. *C* ne donne pas d'attributions pour les pièces religieuses.² Le manuscrit est écrit dans le dialecte lorrain³ et date de la fin du XIII^e, sinon du commencement du XIV^e siècle. Il n'a pas de notation musicale.

Le ms. *H* contient deux chansons pieuses anonymes dont le n:o XLI de notre recueil se trouve encore dans *C*, *Z*₁ et *I*.⁴ L'autre (XLVII) est un *unicum*. Nos chansons se trouvent dans la partie du manuscrit qui date de la fin du XIII^e ou du commencement du XIV^e siècle.⁵ Le ms. *H* n'a pas de musique.

Le ms. *I* nous donne⁶ cinq chansons pieuses. Une (I) se trouve encore dans *V* et *C*, une (XXIX) est dans *I*, *C* et *Z*₁, et une (XLI) est commune à *I*, *C*, *Z*₁ et *H*; trois (XLVIII—L) sont des *unica*. Toutes les pièces sont anonymes. Le manuscrit est écrit dans le dialecte lorrain et date du commencement du XIV^e siècle. La notation musicale manque.

Le ms. *a* donne aux feuillets 120—127⁷ un recueil de 14 chansons pieuses dont deux seulement sont anonymes.⁸ Dans cette partie

¹ Cp. Gröber, *l. c.*, p. 41. Selon M. Gröber les deux chansons d'Aubertin n'ont pas été ajoutées au manuscrit par le même copiste.

² Par la découverte du ms. *Z*₁ nous connaissons maintenant les auteurs des pièces n:os XXXIX—XLI.

³ Voir v. Seydlitz-Kurzbach, *Die Sprache der altfranz. Liederhandschrift Nr. 389 der Stadtbibliothek zu Bern*, Halle, 1898.

⁴ Cp. plus haut sous le ms. *C*.

⁵ Cp. Jeanroy, *Revue des Langues romanes*, 1896, p. 241.

⁶ Nous avons consulté le ms. *I* dans l'édition diplomatique de Steffens (*Arch.*, XCVII, XCVIII, XCIX).

⁷ Pour les feuillets du ms. *a* qui nous intéressent, nous avons pu disposer de photographies que, sur la recommandation de M. Bédier, nous a bien voulu procurer, en 1905, M. E. Albertini, élève de l'École française de Rome. Nous lui exprimons ici tous nos remerciements.

⁸ La pièce: *Glorieuse vierge pucele* (LI), anonyme dans la *Bibliographie* de Raynaud, I, p. 229, est bien attribuée à Guillaume le Vinier par le manuscrit. La pièce: *Glorieuse vierge Marie* (LX), anonyme dans le ms., est d'Adam de la Halle.

pieuse du manuscrit, tous les auteurs sont des Picards. Il y a: trois chansons de Guillaume le Vinier (LI—LIII), une (LIV) de Richard de Fournival, deux de Moniot d'Arras (LV et LVI), deux de Jacques le Vinier (LVII et LVIII), une de Pierot de Niele (LIX), une d'Adam de la Halle (LX), deux de Guillaume de Béthune (LXII et LXIII) et deux chansons anonymes (LXIV et LXV). De ces chansons, LI se trouve encore dans le ms. *T*; LII est dans *a*, *M* et *T*; LIII est dans *a* *M* et *Z*₁; LV nous est donné par *a*, *P*, *i*, *X*; LX est dans *a* *P*, *Q*, *T*, *W*; LXIV est dans *a*, *P*, *X*. Les autres sont des *unica*. Le manuscrit est picard et date du XIV^e siècle; il est pourvu de notation musicale.

Des deux chansons pieuses que nous connaissons d'Adam de la Halle, le ms. *a* ne nous donne qu'une seule (n:o LX). Comme nous avons cru utile de ne pas séparer les deux pièces du même auteur, nous intercalons parmi les chansons du ms. *a* cette autre pièce d'Adam, bien qu'elle ne se trouve que dans les mss. *P*, *Q*, *T*, *W*. Elle porte dans notre recueil le n:o LXI.

Nous donnerons maintenant une table qui, en même temps qu'elle donne l'énumération des chansons que nous publions aujourd'hui, exprime l'enchaînement des pièces communes, qui conduit des mss. *V* et *C* aux mss. *H* et *I*. A partir du ms. *a* commence une nouvelle série de chansons qui ne se trouvent dans aucun des manuscrits précédents. Nous suivrons en général l'ordre des pièces, que nous donnent les manuscrits, ou parties de manuscrits, mais nous réunirons les chansons d'auteurs connus et nous les donnerons avant les pièces anonymes.

V C

ANONYMES

- I (R. 1431) *Vivre touz temps et chascun jour morir*
(se trouve aussi dans I).
- II (R. 610) *Chanter m'estuet de la sainte pucelle*
- III (R. 249) *Quant Diex ot formé l'omme a sa semblance*
- IV (R. 1609) *L'autr'ier m'ierec rendormiz*
- V (R. 1366) *Quant froidure trait a fin*

- VI (R. 1547) *De la gloriouse fenix*
 VII (R. 1607) *La volentez dont mes cuers est raviz*
 VIII (R. 670) *Cuers qui son entendement*
 IX (R. 156) *Tout ensement con retraient a l'aire*
 X (R. 734) *De fin cuer et d'aigre talent*
 XI (R. 1778) *Quant glace et nois et froidure s'esloigne*
 XII (R. 869) *Loee tant que loer*
 XIII (R. 519) *Rose cui nois ne gelee*
 XIV (R. 793) *Talens me rest pris de chanter*
 XV (R. 1459) *A la mere Dieu servir*
 XVI (R. 2040) *Avuegles, muez et sourz*
 XVII (R. 783) *Em plorant me couvient chanter*
 XVIII (R. 804) *De la mere Dieu doit chanter*
 XIX (R. 1863) *Dame, s'entiere entencions*
 XX (R. 67) *De la mere Dieu chanterai*
 XXI (R. 426) *Bien est raison, puisque Dixx m'a donne*
 XXII (R. 648) *Toute ricns out commencement*
 XXIII (R. 1389) *Ja ne verrai le desir acompli*
 XXIV (R. 2092) *Droiz est que la creature*

V

ANONYMES

- XXV (R. 1780) *De l'estoile, mere au soleil*
 XXVI (R. 902) *L'estoile qui tant est clere*
 XXVII (R. 1327) *De volenté desiriere*
 XXVIII (R. 229) *En la vostre maintenance*
 XXIX (R. 1193) *Tant ne me plaist toute phylosophie*

C

JACQUES DE CAMBRAI

- XXX (R. 114) *Grant talent ai k'a chanteir me retraie*
 XXXI (R. 1563) *Haute dame, com rose et lis*
 XXXII (R. 1856) *Kant je plus pens a comencier chanson*
 XXXIII (R. 1178) *Loeir n'estuet la roïne Marie*
 XXXIV (R. 2091) *Mere, douce creature (se trouve aussi
 dans Z₁)*
 XXXV (R. 380) *O dame, ke Deu portais*
 XXXVI (R. 602) *Retrowange nouvelle*

AUBERTIN d'AREYNES

- XXXVII (R. 1119) *Fois loaulteis, solais et cortoisie*
 XXXVIII (R. 514) *Remembrance que m'est ou cuer entreie*

LAMBERT FERRI

XXXIX (R. 198) *Aijmans fins et verais* (se trouve aussi dans *I* et *Z*₁)

XL (R. 2053) *Tant ai d'amours apris et entendu* (se trouve encores dans *Z*₁)

GILLES DE LE CROIS

XLI (R. 1580 et 1927) *Douce dame de paradis* (se trouve encore dans *H*, *Z*₁ et *I*)

ANONYMES

XLII (R. 716) *Boin fait servir dame ki en greit prent*

XLIII (R. 1601) *Douce dame, roïne de haut pris*

XLIV (R. 1986) *Longuement ai a folor*

XLV (R. 1985) *Trois choses font une flor*

XLVI (R. 473) *Trismontainne, ki tout ais sormonteit*

[H C voir n:o XLI]

H

ANONYME

XLVII (R. 23) *Bien emploie son cuer et son corage*
[IVC; IC; ICH voir les n:os I, XXXIX, XLI]

I

ANONYMES

XLVIII (R. 276) *Glorieuse virge plaisans*

XLIX (R. 1549) *Glorieuse dame gentis*

L (R. 1643) *De la mere Jesuerist*

a

GUILLAUME LE VINIER

LI (R. 611) *Glorieuse virge puecle* (se trouve encore dans *T*)

LII (R. 1353) *Dame des cieus* (encore dans *M* et *T*)

LIII (R. 388) *Virge puecle roiaus* (encore dans *M* et *Z*₁)

RICHARD DE FOURNIVAL

LIV (R. 713) *Mere au roi omnipotent*

MONIOT D'ARRAS

- LV (R. 1188) *Qui bien aime a tart oublie* (encore dans
i, P, X)
LVI (R. 304) *De haut liu muet la cançons que je cant*

JACQUES LE VINIER

- LVII (R. 654) *Ains que mi cant aient definement*
LVIII (R. 1999) *Canter voeil de la meillour*

PIEROT DE NIELE

- LIX (R. 2113) *Douce vierge, roïne nete et pure*

ADAM DE LA HALLE

- LX (R. 1180) *Glorieuse vierge Marie* (encore dans P, Q,
T, W)
[LXI (R. 495) *Ki a pucele on dame amee*. Se trouve
dans les mss. P, Q, T, W.]

GUILLAUME DE BÉTHUNE

- LXII (R. 1662) *Puis que jou sui de l'amerouse loi*
LXIII (R. 1176) *On me repret d'amour qui me maistrie*

ANONYMES

- LXIV (R. 353) *Mere au roi poissant* (encore dans P, X)
LXV (R. 1743) *Mere au douc roi de cui vient toute joie*.

On nous dira peut-être que la division selon les manuscrits, que nous avons adoptée pour cette publication, n'est pas la bonne, et qu'il aurait fallu grouper les chansons pieuses selon un principe moins extérieur. Voici ce qu'on peut répondre.

Il n'est pas possible de déterminer la date et la patrie de la plupart de nos chansons. A l'exception des pièces de Gautier de Coinci, de cinq chansons pieuses de Thibaut de Champagne et de deux d'Adam de la Halle, qui nous sont parvenues dans un grand nombre de manuscrits, il est rare que nous connaissions les auteurs.

Le ms. *a* nous en nomme six, le ms. de Berne indique deux poètes, enfin, nous savons encore les auteurs de quelques pièces isolées. Mais la grande majorité de nos chansons sont anonymes. Les copistes en ont souvent fait des collections sans parler de leur provenance. On a vu que les deux manuscrits *V* et *C* ont puisé toute une grande série de chansons dans le même recueil, et que chacun d'eux s'est encore servi de recueils indépendants. Le ms. *X* contient aux derniers feuillets (fol. 257—272) une série de 31 chansons pieuses anonymes dont neuf forment un recueil pieux dans le ms. *P* (fol. 194—198). D'autres chansons apparaissent isolées et également anonymes. Comme ces chansons ne présentent pas d'allusions historiques ou personnelles, il ne reste que les rimcs qui puissent donner quelques renseignements sur leur origine. On en peut tirer très peu de chose. On verra au cours de cette publication que ce n'est que rarement qu'on peut conclure à une origine picarde, centrale ou lorraine de telle chanson. Mais elles nous prouvent que les copistes admettaient dans le même recueil des pièces d'origine différente.

Il y a un trait qui pourrait caractériser la date approximative des chansons pieuses. Beaucoup de poètes anonymes ont la tendance prononcée de composer leurs poésies à *coblas unissonans*, comme disaient les troubadours. Or, c'est là un perfectionnement de la forme métrique qui, bien qu'on le rencontre sporadiquement déjà avant (cp. les chansons LI et LIII de Guillaume le Vinier), ne devient fréquent que dès la fin du XIII^e siècle, pour se continuer dans les „chants royaux“ et les „ballades“ du siècle suivant. Mais l'absence de cette complication ne prouve pas nécessairement qu'une chanson est de date plus ancienne. Il n'est par conséquent pas possible de grouper nos chansons ni chronologiquement ni selon leur origine.

Un troisième groupement se présenterait peut-être. On sait depuis longtemps que les trouvères pieux ont emprunté aux chansons profanes la mélodie et la forme poétique de leurs chansons. M. P. Meyer¹ a démontré que déjà le plus ancien de ces poètes

¹ *Rom.*, XVII, p. 430 et suiv.

que nous connaissions, Gautier de Coinci, le faisait, et il en est de même des autres, nommés ou anonymes. Beaucoup de modèles de ce genre ont été signalés par différents éditeurs de poésies lyriques et dans des articles qui rendent compte de ces éditions. Après avoir étudié ce qui a été imprimé des chansons des trouvères, nous avons pu retrouver encore un certain nombre de modèles de nos chansons pieuses, et si nous n'en avons pas découvert davantage, c'est que nous n'avons pas pu comparer les chansons inédites, et, même si nous l'avions pu faire, il serait encore très possible que le modèle de telle chanson pieuse, qui semblerait introuvable, fût parmi ceux que les manuscrits ne nous ont pas transmis. Il est probable que, dans des cas fort rares, tel poète, doublé d'un bon musicien, comme le chansonnier royal, Thibaut de Champagne, a composé des chansons originales en l'honneur de la Vierge — Thibaut semble au moins s'être imité lui-même dans la pièce n:o 1410 de la *Bibliographie* de Raynaud (calquée sur R. 1393) — mais il est assuré que des auteurs comme Moniot d'Arras et Richard de Fournival, par exemple, qui ne se seraient pas permis des imitations pour leurs chansons d'amour, ne se sont fait le moindre scrupule d'emprunter à d'autres la mélodie et la forme strophique de leurs chansons pieuses. C'était là une convention littéraire, et les poètes nous avertissent quelquefois eux-mêmes qu'ils ont composé leurs pièces *ou chant* de telle chanson profane. Ainsi l'auteur de la chanson n:o IV de notre recueil prétend que la Mère de Dieu lui avait elle-même indiqué le modèle, et il en cite les premiers vers; la chanson n:o VII est adressé à un „vidame“, qu'il ne nous a malheureusement pas été possible d'identifier, et l'auteur s'exprime ainsi:

Chanson faite de si haut saintuaire
 Qu'a li loer ne puet nus avenir,
 Va a celui dont je tieng l'essemplaire
 Et la forme de cest chant retenir,
 Le vidame qui maint au marscaige,
 Et si li di que, etc.

Le ms. de Berne nous signale les modèles des chansons de Jacques de Cambrai — à l'exception d'une seule — d'une façon si exacte qu'il n'est point douteux que ces indications proviennent de l'auteur lui-même.

Les formes strophiques de tous les genres lyriques sont représentées. Nous avons la jolie petite chanson: *De la mere Dieu chanterai* (N:o XX) qui semble bien composée sur l'air d'une ballette. Gautier de Coinci nous a laissé une pastourelle religieuse très originale: *Hui matin a la journee* (R. 526) dont le refrain est bien caractéristique pour le genre:

Chascun lo qu'il l'aint et lot,
 O. o. n'i a tel dorenlot;
 Pour voir, tout a un mot,
 Sache qui m'ot: mar voit, mar ot
 Qui lait Marie por Marot.¹

Mais ces genres peu sérieux s'adaptaient mal au traitement du sujet élevé de nos chansons, et c'est surtout le genre de la chanson, „le grand chant“ du moyen âge, qui a livré les modèles de nos chansons.

Dans ces conditions, on peut se demander s'il n'était pas possible de classer nos chansons selon les genres profanes qu'elles ont imités. Cela aurait le grand inconvénient de séparer l'une de l'autre les pièces du même auteur, mais on pourrait à la rigueur s'y résigner — étant donné surtout le petit nombre de poètes connus, — si ce classement correspondait à une division réelle et ayant existé pour les trouvères eux-mêmes. Or, ce qui caractérise les différents

¹ Je veux signaler ici que la pastourelle pieuse mêlant français et latin: *L'autrier matin el mois de may Regis eterni munere* (R. 1368), publiée par Bartsch dans la *Zeitschr.*, VIII, p. 573, et partiellement par M. Jeanroy (*Les Origines de la poésie lyrique*, p. 489), est une imitation, comme les autres chansons pieuses. Si on la compare avec la pastourelle profane, également française-latine, que M. P. Meyer a publiée dans la *Romania*, IV, p. 380, on verra que le poète pieux a très servilement parodié la pièce profane. Il en a pris — en les modifiant légèrement quelquefois — tous les vers qui pouvaient servir dans sa composition religieuse, et notamment les vers initiaux des hymnes célèbres, qu'il place comme l'auteur de la chanson profane à la fin des strophes.

genres de la poésie lyrique n'est pas seulement la forme, c'est aussi le sujet et la façon dont il est présenté. Il y a eu des pastourelles sans refrains, comme il y a eu des „chansons“ qui en étaient pourvues. Un jeu parti a exactement la forme strophique d'une „chanson“. Dans la poésie pieuse du XIII^e siècle le sujet est toujours le même. C'est la dévotion à la Vierge qui s'exprime dans toutes les pièces, et dans toutes, d'une manière stéréotype et traditionnelle. On a imité des pastourelles, mais il n'y a pas eu de genre de la pastourelle pieuse — la pièce citée plus haut de Gautier de Coinci est une exception. — Il n'a pas existé de ballette ou d'estampie religieuses, comme il n'y a pas eu de jeu parti discutant les avantages du service de la dame céleste. On serait bien embarrassé de classer mainte chanson pieuse selon les distinctions de la poésie profane. Il ne reste donc pas d'autre classement que celui des manuscrits eux-mêmes.

Les idées de nos trouvères ne sont pas plus originales que la forme. Quiconque connaît la littérature religieuse latine trouvera dans ces chansons les lieux communs qu'il a mille fois rencontrés dans les sermons, les prières et les litanies. C'est le grand péché d'Ève qui rendit nécessaire l'*Avé* de l'ange Gabriel, c'est l'exemple de saint Théophile qui nous prouvera la bonté et la puissance de la Mère de Dieu, ce sont les prophéties de l'Ancien Testament, enfin, et surtout, c'est l'accumulation des dénominations symboliques et traditionnelles de la Vierge. On s'attend, étant donné la dépendance des genres lyriques profanes, à trouver dans nos chansons des traits se rapportant à la vie courtoise et aux mœurs féodaux. Et on en trouve certainement, mais moins qu'on ne croirait. Les „chansons pieuses“ sont un genre hybride et peu original qui a emprunté ses formes à l'art lyrique profane et ses idées à l'office divin.

Les indications sommaires que nous avons pu donner ici ne suffisent pas pour bien caractériser le genre des chansons pieuses. Tout cela demande un examen plus détaillé qui ne saurait être abordé avant que tous les matériaux soient publiés. Nous nous réservons

de revenir à ces questions dans une étude d'ensemble qui terminera la seconde partie de notre travail. — Nous ne relèverons pas dans les notes les allusions au symbolisme marial qui sont des lieux communs. Il conviendra d'en dire quelques mots lorsque notre publication sera terminée. Ci-dessous nous ne nous arrêterons qu'aux passages où une note explicative paraît nécessaire pour l'intelligence du texte.

Un grand nombre de nos chansons nous sont parvenues sans les mélodies, mais d'autres en sont pourvues, et nous regrettons de ne pas posséder les dispositions et les connaissances nécessaires pour les étudier. La publication de cette musique empruntée rendrait de grands services à l'étude de l'art musical des trouvères. Tant qu'elle reste inédite, et tant que nous ne possédons pas d'éditions de la plus grande partie des chansons profanes, la question d'imitation restera forcément indécise pour beaucoup de nos chansons pieuses.

Nous finirons en disant deux mots sur la façon dont le texte a été établi. Dans les rares cas où une pièce nous a été transmise par plusieurs manuscrits, nous avons essayé un classement, et nous avons suivi la graphie du manuscrit que nous avons cru devoir choisir comme base de l'édition. Mais il est très rare que nous ayons plus de deux manuscrits; souvent il n'y en a qu'un seul. Pour les chansons communes à *V* et *C*, nous suivons la graphie de *V*, parce qu'il donne en général de meilleures leçons, mais surtout parce qu'il est écrit dans la langue littéraire du Centre qui se rapproche certainement beaucoup plus des dialectes individuels des auteurs anonymes que la graphie lorraine du ms. *C*. Il va sans dire que si les chansons sont des *unica* ou que nous ayons deux manuscrits lorrains, nous suivons la graphie du seul ms. ou de celui des deux qui donne les meilleurs leçons.

I

(Raynaud: 1431)

MANUSCRITS: *V*, *C*, *I*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 384; Steffens, *Arch.*, XCVII, p. 306.

VERSIFICATION. Sept strophes de huit décasyllabes qui riment selon la formule: *ababbaab*. Les rimes sont les mêmes dans toute la chanson, mais leur ordre est interverti dans les strophes paires. L'envoi compte trois vers et rime comme la fin des strophes paires. — Cette forme strophique a souvent été employée par les trouvères. Sur des rimes masculines, nous en connaissons une dizaine de spécimens: Thibaut de Champagne s'en est servi trois fois (R. 324, 407 et 1880), le Châtelain de Coucy (R. 1913), Andrieu Contredit d'Arras (R. 307), le Vilain d'Arras (R. 472), Baude au Grenon (R. 1279) l'ont employée également; elle apparaît encore dans une pièce anonyme (R. 1456) et, avec les mêmes rimes que dans notre chanson (ordre des strophes paires), dans une chanson d'amour de Jean de la Fontaine (R. 819). Enfin, deux autres chansons pieuses (N:o XLVI et LVII) présentent la même construction rythmique. Comme la musique de ces chansons n'a pas été comparée, il nous est impossible de décider si une d'elles, et laquelle, a pu servir de modèle au poète anonyme.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. Comme on pourra voir à l'appareil critique, les trois manuscrits qui nous ont transmis la chanson présentent un nombre de variantes remarquable. Elles sont en général assez peu significatives pour le classement. Mais au vers 38, *V* lit: *Qui si vuille etc.*, tandis que *C* et *I* ont: *K'elle v.* La

leçon de *CI* est évidemment inférieure à l'autre. Au vers 11, *C* et *I* donnent *eschiveir*, ce qui pourrait, à la rigueur, n'être qu'une graphie lorraine indépendante dans les deux manuscrits. Mais au vers 24 *C* et *I* ont encore une fausse leçon commune: *recoureir*. Il semble donc qu'on soit autorisé à admettre une parenté plus étroite entre ces deux manuscrits contre *V*. Nous suivrons la graphie de *V*.

I Vivre touz temps et chascun jour morir,
 Ce doit li hons saignement esperer.
 Au vivre doit penser por lui chevir
 Et au morir por les maus eschiver;
 5 Qui ensi fet, il ne puet meserrer
 Ne perdre Dieu ne povreté sentir.
 A tel conseil se fet bon assentir,
 Car on en puet l'ame et le cors sauver.

II Or vuil a touz plainement faire cler
 10 Comment on puet ces deus choses fornir:
 Qui bien les veut ambedeus achever,
 Si li couvient saignement mainteuer,
 Que qu'il en doie en cest siecle avenir,
 Qu'il n'ait le cuer outrageus ne aver,
 15 Et qui ensi se puet amesurer,
 Bone vie a et glorious fenir.

III Quant li hons naist, lors commence a morir,
 Et quant plus vit, et moins a a durer,
 Et touz jorz veut la char l'ame trahir.
 20 Tel compaignon doit on bien redouter
 Qui vergoigne ce qu'il doit honorer;
 Car si tost com li cors est sanz l'espier,
 Cil l'eschivent qui le suelent cherir
 Et tout couvient seur l'ame retourner.

I 4 *V* eschivier — 5 *V* Qu'ensi le — 7 *C* consentir; *I* fait il boin tenir
 — 8 *I* on i p.

II 11 *CI* eschiueir — 12 *I* li — 15 *V* le, *I* seit a. — 16 *V* a *manque*

III 18 *V* a *manque* — 20 *I* Teil compaignie fait il boin r. — 21 *CI* Quil
 — 22 *I* l'esperit — 24 *CI* recoureir

- IV 25 Nus ne se puet contre la mort tenses
 N'estre certains quant ele doit venir.
 Por ce doit si chascuns son cuer fermer
 De toz biens faiz que n'i puist avenir
 Cil qui ne quiert fors les ames ravir
 30 Et nos souduire et le mal enorter.
 Si n'i a el que des ames armer
 Vers l'aversier qui tant set descremir.
- V Se bien nos veut de la mort souvenir
 Que Jhesucrist soffri por nos sauver,
 35 Nos ne poons a la joie faillir
 Qu'il donne a ceus qui le sevent amer.
 Sa douce mere en devons reclamer
 Qui si vuille noz ames garantir
 Au perillous besoing des cors partir
 40 Qu'ele les face ouec li osteler.
- VI Quant li filz Dieu nos vendra reprouver
 La destresce qu'il vout por nos soffrir,
 Que nos verrons ciel et terre crouler,
 L'air corrompu et le monde bruir,
 45 Cors relever et buisines tentir,
 Pierres partir, soloil descoulorer,
 Les plus hardiz fera mout redouter
 Le jugement qu'il deveront oïr.
- VII Lors se devront li mauvais esbahir
 50 Qui de nul bien ne se porront vanter,
 Quant Diex fera les bons o lui venir
 Et les mauvès ou feu d'enfer aler
 A touz jorz mès sans merci recouvrer.
 Por ce doit on en sa vie servir

IV 31 *V* tel que; *I* cil ke — 32 *CI* l'anemin

V 36 *CI* ueulent — 38 *CI* Kelle — 39 *C* del cuer; *I* dou cors — 40 *I* lou faicent

VI 41—42 *CI* deus uanrait (uorreit *en I*) la d. moustreir Kil uolt por nos soffrir et endureir (andureir et s. *en I*) — 42 *V* quil vint — 43 *I* Et, trambleir — 47 *CI* Lou plus hardit ferait (*I* fait) — 48 *V* jugemenz; *I* doueret

VII — *I* seront mout li m. esbahis — 50 *V* deuront — 51 *CI* a lui — 53 *I* mais morir sans r.

55 Son Creator por avoir au fenir
 Saint paradis, qu'il nos vuille donner.

VIII Chançon, va t'en la dame saluer
 En cui cil fist parole en char muer
 Qui en la croiz daigna pour nos morir.

II

(Raynaud: 610)

MANUSCRITS: V, C.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 249.

VERSIFICATION. Cinq strophes de dix vers. La *syрма* se compose de deux décasyllabes alternant avec deux vers de 6 syllabes, les *pedes* sont formés par deux vers décasyllabiques, deux vers de 6 et deux vers de 8 syllabes. La chanson est entièrement sur deux rimes, *-ele* et *-ir*, qui sont disposées selon la formule: *abab-babbbb*. — Ce rythme compliqué est un emprunt. M. Jeanroy a signalé (*Rom.*, XXXI, p. 439) que l'auteur de notre pièce l'a pris à une chanson de Gautier d'Epinal (R. 590); il reproduit les rimes des deux premiers couplets de la chanson profane.

I Chanter m'estuet de la sainte pucelle
 Plaine dou Saint-Espir,
 En cui daigna pour nos mortel cotele
 Li rois des rois vestir.
 5 N'est mervoille s'il la couvint fremir
 Quant Gabriel li conta la novele
 Merveillouse a oïr:
 Qu'en li devoit venir
 La deïté de char couvrir
 10 Damediex et hons devenir.

II Seur tote riens est avenant et bele
 Cele dont je desir

— 55 I Ceu dont on puet bien auoir sans fenir

VIII 57 CI ma d.

I 3 C collee — 4 V Le r. — 5 C se la — 9 V dette

II 11 C avenans

- A mon pooir faire chose novele
 Qui li viegne a plaisir.
 15 Et se tuit cil m'en voloient nuisir
 Qui sont ou mont a leur pooir, et ele
 Me voloit garantir,
 Ne porroient fornir,
 Tant me seüssent assaillir,
 20 Chose qui me peüst nuisir.
- III Toute biautez qui en li s'amoncelle
 La fet si resplendir
 Qu'envers li sont li solanz et la bele
 Tenebrous a veïr.
 25 Tout l'estouvroit avugler et guenchir
 Qui son donz vis, qui de joie estancelle,
 Oseroit a loisir
 Remirer et choisir.
 De ses biens retraire et oïr
 30 Se devoit uns mors resjoïr.
- IV Tant a douçour, qui de bon cuer l'apele,
 Qu'ele ne puët soffrir
 Qu'a nul besoing trebusche ne chancelle.
 Tout ce doit bien gehir
 35 Theofilus qui près iert de perir
 A toz jourz mès par son meffet, quant cele
 Qu'as siens ne set faillir,
 Quant le vit repentir,
 Le fist a l'enemi guerpier
 40 Et a l'amor Dieu revenir.
- V Dame dou mont, de bien secorre ysnele,
 Ne vuilliez consentir,
 Lors quant la mort par desouz la mamele
 Fera mon cuer partir,

— 15 C me v. — 16 C a monde

III 17 C veult — 21 V lui — 23 C la lune — 25 V ou g. — 30 V uns
 mors *manquent*

IV 33 C trebuchent ne chancellent — 34 V bien *manque* — 34—35 C
 Tout ceu doit bien thiophilus iehir ke pres iert de perir — 38 C Quant *man-*
que — 39 C Cel f.

V 41 V dou mlt

45 M'ame de vous desevrer et saisir
 A l'anemi qui nuit et jour oisele
 A toute gent trahir
 Et as ames ravir.
 Et se j'onques vous seu servir,
 50 Adonc le me vuilliez merir.

REMARQUES

V. 23. *la bele* = la lune; cp. M. Benary (*Rom. Forsch.*, XXV, p. 129) à propos du nom de famille *Le Biele*: „Mundartlich (Picardie, Wallonie, Schweiz) in der Bedeutung: Mond.“ — Si l'on rapproche cette expression de l'infinitif *veïr* (v. 24), on pourrait p.-ê. supposer une origine septentrionale de la chanson. Mais il faut dire que l'inf. *veïr* n'est pas exclusivement picard (cp. Suchier, *Aucassin*⁵, p. 77).

V. 31—33. 'Elle a tant de douceur qu'elle ne peut souffrir que celui qui l'appelle de bon cœur trébuche ou chancelle à nul besoin.'

III

(Raynaud: 249)

MANUSCRITS: *V*, *C*.ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 310.

VERSIFICATION. Cinq strophes de sept décasyllabes qui présentent la particularité rare de la coupe en deux hémistiches d'égal longueur (5 + 5). La chanson est entièrement rimée sur les deux rimes *-ance* et *-ir* selon la formule: *ababaab*. — M. Jeanroy (*Rom.*, XXXVIII, p. 443) a retrouvé le modèle de la chanson. Parmi les cinq chansons d'amour que nous possédons d'Oede de la Couroierie il y a une (R. 210; N:o I de l'édition de M. J. Spanke, *Zwei altfranzösische Minnesänger*, 1907) qui a exactement la même structure métrique, y compris la coupe en 5 + 5. Le poète pieux a emprunté à son modèle les rimes du premier couplet et, rimeur plus habile, il a su les garder dans toute la chanson, tandis que Oede les change de strophe en strophe.

- I Quant Diex ot formé l'omme a sa semblance,
 Li maus soudoianz, qui le vout traïr,
 Le fist par Evain rompre obediënce
 Et mengier dou fruit qui le fist perir.
 5 Mes cil qui seur tout le monde a puissance,
 Ne vout endurer ceste mesestance,
 Pour lui rachater vint naistre et morir.
- II Li sires, qui n'a fin ne commençance,
 Sout bien la meillour dou monde choisir.
 10 En li demonstra estrange muance,
 Quant parole en char i fist convertir.
 Ensi le devons croire sanz doutance,
 Et qui s'en depart de ceste creance,
 On le deveroit en flamme bruïr.
- III 15 Ne plus que li rais qui dou soleil lance
 De riens nel corrount ne fait obscurcir,
 Ne fist a nul fuer sa sainte naissance
 La virginité sa mere amenrir.
 Vraie deïtez humaine substance
 20 Prist en ses costez pour la delivrance
 A ceus qui de cuer la sevent servir.
- IV En cesti doit on metre sa fiance
 En cui Damediex vout hons devenir,
 Mains jointes li fais de mou cuer lijance,
 25 Ame et vie et cuer vuil de li tenir,
 Et puis que dou tout i ai m'esperance,
 Bien me doit teuser de toute grevance
 Et encontre touz son fief garantir.
- V Roïne dou mont, dame de vaillance,
 30 Estans de pitié qui ne set tairir,
 Vrais alegemenz de toute grevance

I 3 C Li, V par enuie — 7 C nos r.

II 9 C auëc luj ch. — 13 C se d. — 14 V deuroit

III 15 C Niant — 16 V ne corr., obscurcir

IV 24 V faiz — 25 C Ame v. — 26 C ma fiance — 28 C son fiel

V 29 C R. d'onor — 30 C mentir

Qui saint paradis faites resplendir,
 De prier pour moi aiés remembrance
 Celui cui Longis feri de la lance
 35 Qu'après mon decès praigue mon espir.

IV

(Raynand: 1609)

MANUSCRITS: *V*, *C*.ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 244.

VERSIFICATION. Cinq strophes de dix vers de 7 syllabes rimaient: *ababbaabab*. Toute la chanson est sur les mêmes rimes. — Le poète nous signale lui-même son modèle. Ce *chant* (R. 1559) *qui jadis soloit estre mout joïs* et dont il reproduit les deux premiers vers au début du deuxième couplet, est attribué par les manuscrits, soit au Châtelain de Coucy, soit à Raoul de Ferrières. Ce dernier trouvère n'a pas encore été étudié, et son œuvre poétique reste inédite, mais le grand nombre de copies de plusieurs des onze chansons d'amour qui nous sont parvenues sous son nom prouve qu'il a dû jouir d'une réputation remarquable. Aussi l'éditeur des poésies du Châtelain, M. Fath, n'attribue-t-il qu'avec hésitation à son auteur la chanson *Quant li rossignols jolis* et l'imprime parmi les pièces douteuses (*Die Lieder des Castellans von Coucy*, p. 89).

I L'autr'ier m'iere rendormiz
 Par un matin en esté;
 Adonques me fu a vis
 Que la douce mere Dé
 5 M'avoit dit et commandé
 Que seur un chant qui jadis
 Soloit estre mout joïs
 Chantasse de sa bonté,
 Et je tantost l'ai empris.
 10 Diex doint qu'il li viegne en gré!

— 31 *C* toutes greuences — 32 *V* feistes; *C* reclarsir

I 3 *V* Adonc; *C* Adonkes — 7 *C* ois — 10 *C* ke li v.; *V* li *manque*

II „Quant li rossinoil jolis
 Chante seur la fleur d'esté“,
 C'est li chans seur quoi j'ai mis
 Le dit que je ai trouvé
 15 De celi qui recouvré
 Nos a le saint paradis,
 De quoi nos fusmes jadis
 Par Evain desherité.
 Ceste dame nos a mis
 20 De tenebres en clarté.

III A la chaste flour de lis,
 Reprise en humilité,
 Fu li sains anges tramis
 De Dieu, qui humanité
 25 Prist en sa virginité
 Pour rachater ses amis.
 En li fu noz rachaz pris
 Dou saint sanc de son costé.
 Mout doit estre de haut pris
 30 Li hous qui tant a costé!

IV Se roches et quailou bis
 Erent fait et destrempé
 Dou ru dou Rosne et dou Lis,
 Et d'arrement attempré,
 35 En parchemin conréé
 Fussent ciel et terre mis,
 Et chascuns fust ententis
 D'escire la verité,
 Ja si bien par ces escriz
 40 Ne seroient recordé.

V Glorieuse empereriz,
 Chambre de la deïté,
 Ja ne sera desconfiz

II 12 *C* Chantent

III 22 *V* Repris

IV 31 *C* caillo; *V* quailous — 33 *V* *Le premier* dou manque — 36 *V*
 ciel manque — 37 *V* chascun

Qui vous sert sanz fauseté.
 45 Aiez dou monde pité,
 Qui s'en va de mal en pis,
 Et moi, qui vous aim et pris
 D'enterine volenté,
 En vostre riche païs
 50 Conduisiez a sauveté.

REMARQUES

V. 33. Le poète qui parle du *Lys* écrivait probablement non loin de ce fleuve, affluent de l'Escaut. Les rimes de la chanson ne nous donnent aucun renseignement sur sa patrie.

V

(Raynaud: 1366)

MANUSCRITS: V, C.

ÉDITION. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche* (1846), p. 63.

VERSIFICATION. Cinq strophes de douze vers de 7 syllabes. La pièce est d'un bout à l'autre sur deux rimes, *-in* et *-é*, ainsi disposées: *ababbaabbaba*.

I Quant froidure trait a fin
 Contre la saison d'esté,
 Que florissent cil jardin
 Et reverdissent cil pré,
 5 Oiseillon, qui ont esté
 Pour la froidure tapin,
 Se renvoïsent au matin,
 Espris de joliveté,
 Lors suis raviz a mon gré
 10 En un desir de cuer fin
 De remirer la clarté
 Qui iert et sera sanz fin.

- II Tuit li deduit enterin
 Sont en cel riche regné.
 13 Autant i prise on le vin
 Comme l'eue dou fossé,
 Tuit sont riche et assazé,
 N'i a povre ne frerin,
 N'i a riot ne venin,
 20 Dolour ne aversité,
 Tel l'yver et tel l'esté,
 Tel le soir com le matin,
 Chascuns a sa volenté
 Et nus n'i va a declin.
- III 25 Pires est d'un Sarrazin
 Et de nul autre homme né
 Qui ne se trait au chemin
 De cel païs honoré,
 Glorousement ourné,
 30 Par artefice devin.
 Iluec voit on cherubin
 Servir en sa majesté
 Trinité en unité
 Et maint autre, chief enclin.
 35 Courons a cest bon osté
 Nos qui sommes pelerin.
- IV Adans li peres Kaïn,
 Quant Damediex l'ot formé,
 Fist tout le monde orfelin
 40 Des biens dont je ai parlé.
 Adonc erent tuit dampné,
 Bon et mal, viel et meschin,
 Quant Diex s'enclot en l'escrin
 De pure virginité,
 45 Devant et après fermé;
 Puis fu coronnez d'espın

II 13 C desir — 16 C dun f. — 21 les articles manquent. — 24 V et manque.

III 35 V ostel — 36 V pecherin

IV 37 V le p. — 40 V biens manque.

Et l'ocistrent a vilté
Li Juif, felon mastin.

V Qui tout savroit le latin,
50 Quant qu'en sevent li lettré
François et grec et ermin,
Et tout languaige aprouvé,
Terre et ciel fussent mué
En encre et en parchemin,
55 Et eüst le sens Merlin,
Ja ne diroit la bonté
De celi qui par *Ave*
Conçut le douz enfantin
Qui le monde a delivré
60 Don laz au mal Ysengrin.

VI

(Raynaud: 1547)

MANUSCRITS: *V*, *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 281.

VERSIFICATION. Cinq strophes de onze vers de 8 syllabes. Tous les couplets riment sur deux rimes, *-ant* (*-ent*) et *-is*, selon la formule: *ababbaabbab*.

ORIGINE. Le poète anonyme mêle *-ant* et *-ent* à la rime. Il n'est donc pas du Nord; c'est tout ce qu'on peut dire.

I De la glorieuse fenix,
Mere et fille au douz pellicant,
Qui por rachater ses amis
Espandi son precious sanc,
5 M'estuet chanter d'ore en avant
Ensi com je l'ai entrepris.
Ne ja tant com je soie vis
Ne m'en trouvera recreant,
Ainz morrai, a mon escient,

V 57 V cele

I 8 C en manque

10 En ceste volenté raviz
Comme rousignol en chantant.

II Ne plus que li hons endormiz
Ne set s'on le va esgardant,
Ne sot la sainte empereriz
15 Quant ele conçut son enfant.
Tant se mist glorieusement
En son cors li Sainz Esperis
Que plantez i fu et repris
Diex et hon tout en un moment.
20 Et en nasqui si dignement
Que de virginité floriz
Fu ses cors après et avant.

III Ausi comme acate et rubiz
Et esmeraude verdoiant
25 Valent mieuz de quailous bis,
Seurmonte ele de valour grant
Touz ceus qui or sont aparant
Et seront et furent jadis.
Tant est bele que paradis
30 De li enlumine et respent,
Et de douceur i a il tant
Que ja n'en ira escondiz
Qui l'aimme et prie coralment.

IV Ja nus n'avera tant mespris
35 Envers le roi dou firmament
Qu'a s'amour ne soit restabliz
Par li, se de cuer s'en repent.
Theofilus, qui malement
Estoit de l'anemi soupris,
40 Fu de sa chartre resaisis,
Par la dame dont je vous chant,
Et li pardonna doucement

II 1 C Nes — 13 V se on — 14 V set

III 25 C ke cailleaul

IV 37 V li manque, C en manque — 39 V ami — 40 V il manque

Son meffait li douz Jhesucriz,
Quant il le vit vrai repentant.

- V 45 Dame, de qui muet et descent
Mes solaz, ma joie et mes ris,
Deffendez m'ame de torment
Et mon cors d'estre malbailliz.
Je croi que ja n'iert desconfiz
50 Qui a vostre aide s'atent.
Trés douce dame, a vous me rent,
Vostres cors de pitié garniz
Ne fu onques las ne faintiz
De ceus aidier qui bonement
55 Ont le vostre secours requis.

REMARQUES

V. 1. *la gloriose fenix*. Dans les physiologues et les bestiaires, l'oiseau *phénix* „signifie“ Jésus-Christ et non pas sa Mère. On la rapproche quelquefois de cette légende, mais alors les auteurs pieux, comme Konrad de Würzburg dans sa *Goldene Schmiede*, v. 364—369, et d'autres (cf. Lauchert, *Geschichte des Physiologus*, p. 173, et Yrjö Hirn, *Det heliga skrinet*, — ouvrage dont une édition anglaise est en préparation — p. 278) pensent à l'autel ou au feu où le vieux phénix se brûle pour en ressortir rajeuni et plus beau qu'il n'était avant. Cependant on trouve quelquefois le symbole du phénix appliqué à la Vierge. L'*Index Marianus* de la *Patrologie* de Migne enrégistre deux passages où elle est appelée *phœnix aromatizans*, et Rustebeuf écrit:

Tu es l'aigle et li fenices
Qui du soleil repret jovente.

(*Les IX Joies Nostre Dame*, éd. Kressner, p. 204)

Si elle est appelée ainsi, c'est par rapport aux ressemblances qu'elle avait avec l'oiseau mythique. Elle fut chaste comme lui et seule dans son genre comme lui; à elle pourrait aussi s'appliquer ce que Jacques de Cambrai dit (n:o XXXI, v. 32) de Jésus-Christ: *Li douls fenis sans compaignon*. Et surtout, elle a cette beauté incomparable qui surpasse infiniment celle du phénix, mais que celui-ci peut représenter dans une métaphore.

VII

(Raynaud: 1607)

MANUSCRITS: *V, C.*ÉDITION. Wackernagel, *Altfranz. Lieder und Leiche*, p. 65.

VERSIFICATION. Six strophes de sept vers décasyllabiques, toutes sur les mêmes rimes: *-is, -ie* et *-er*. Formule: *ababbcc*. — Nous connaissons deux chansons d'amour qui, avec la même répartition des rimes masculines et féminines, présentent la même structure strophique que notre chanson pieuse. Ce sont les nos 1789 et 1248 de la *Bibliographie* de Raynaud. La première, qui est de Robert du Chastel, ami de Baude Fastoul et de Jean Bretel (cf. Dinaux, *Trouvères artésiens*, p. 421), a même les rimes *b* et *c* en *-ie* et en *-er*, comme la chanson que nous publions ici. Sans comparer la musique, il n'est pas possible de décider s'il y a eu imitation de la part de notre auteur anonyme.

ORIGINE. L'examen des rimes montre seulement que le poète, qui emploie des formes comme *triie, entechie*, n'était pas originaire du Centre de la France.

- I La volentez dont mes cuers est raviz
 Ou desierrier de la virge Marie
 Me fet chanter pour ce qu'il m'est a vis
 Que seur toutes est sa valour triie.
 5 Paradis a qui de bon cuer l'en prie,
 Se trestuit cil l'en voloient grever
 Cui Diex a fet ouec lui osteler.
- II Mere de Dieu, saintiesme empereriz,
 Mout seroit plains de grant forsenerie
 10 Qui oseroit jugier que vostre filz
 Ne vous aint seur toute humaine lignie,
 Et puis que vous estes sa mieudre amie,
 Ne die nus qu'il vous seüst veer
 Quant qu'il porroit as autres refuser.

III 15 Se trestuit cil qui sont en paradis
 Et en enfer et a naistre et en vie
 Erent present, et fust chascuns garniz
 Com Salemons de sens et de clergie,
 Vostre valor ne retrairoient mie,
 20 Qu'on puet des biens qu'afiert en vous loer
 Mil foiz les poinz de l'eschiquier doubler.

IV Comme li hons de maltalent espris
 Vuil descochier seur cele gent juïe
 Qui renient que li douz Jhesucriz
 25 Nasquist de vous en ceste mortel vie.
 Trop maintienent longuement lor folie!
 Quant par souhait fist ciel et terre et mer,
 Bien peust ses moz en char transfigurer.

V Vaspasiens, quar fussiez vous or vis
 30 Enz ou voloir et en la seignorie
 Ou vous estiez quant vous de ces Jnïs
 Trente a denier donnastes en Surie,
 N'i demorroit sabbas ne juierie!
 Se Damediex ne les voloit tensesr,
 35 A martire les feriez devïer.

VI Chanson, va t'en a un de mes amis,
 Le seneschal, si ne li cele mie,
 Di li qu'on voit mout d'arbres bien floriz
 Dont la racine est forment entechie.
 40 Pour ce est fox qu'a son vivant s'afie;
 Qui saiges est, si se doit atorner
 Com s'il devoit maintenant devïer.

III 16 V en *manque* devant enfer — 17; C chascuns fust
 —20 V C qu'asiert a

IV 24 C renie — 25, C de li — 28 C puet; V C ces

V 29 V Vaspasien, vous *manque*; C cor — 31—32 V quant vous XXX
 de ces iuis Donnastes a denier en S. — 35 V le

VI Cette *strophe* manque dans C — 38 V que on — 40 V il fox qui

REMARQUES

V. 29—32. Le poète se souvient de la légende rapportée avec plus de détails par Antoine de La Sale au commencement du troisième chapitre de son livre intitulé *La Salade*. Nous reproduisons ce passage d'après le texte de M. Söderhjelm (*Mém. de la Société néo-philologique de Helsingfors*, II, p. 108): . . . *ce compte que quant Titus de Vaspasien, emperreur de Romme, eust destruite la cité de Jherusalem, laquelle aucuns dient que se fut pour la vengeance de la mort nostre Seigneur Jhesucrist. Et puis, pour ce que nostre dit Seigneur fut vendu XXX deniers (Matth., XXVI. 14 ss.), dient que Titus fist vendre XXX Juifz pour ung denier.*

V. 36—37. Les termes de l'envoi sont trop vagues pour permettre d'identifier le sénéchal ami de l'auteur.

VIII

(Raynaud: 670)

MANUSCRITS: *V, C.*

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 250.

VERSIFICATION. Cinq strophes de dix vers de 7 syllabes rimaient: *abbacddebb*. La chanson est à *coblas unissonans*.

- I Cuers qui son entendement
 Met en grant chose traitier
 Se doit a ce travaillier
 Qu'il ait bon commencement,
 5 Car si com dient li saige
 De cui nos sommes apris:
 „Commencementz de haut pris
 Est la moitez de l'ouvraige.“
 Pour ce me vuil travaillier
 10 A hautement commencier.
- II Par desus le firmament,
 Plus haut qu'on ne puist cuidier,
 Pour paradis esclairier
 Se siet honnoreement

I 6 V Desque

II 11 C Per desor — 12 V puet — 14 V plus h.

15 El plus glorios estage
 La saintiesme empereriz,
 De qui nasqui Jhesucriz
 Sanz quasser son pucelage.
 Porte close et cors entier,
 20 Se vint en li herbergier.

III Ciel et terre et mer et vent,
 Peusés de glorifier
 Cele qui si grant mestier
 Ot a nostre sauvement
 25 Quant par le conseil volage
 D'Evain, ou li anemis
 S'estoit par envie mis,
 Dedanz la prison ombraige
 Au soudoiant avresier
 30 Couvenoit chascun plongier.

IV Solaus, lune et element,
 Ange et arcange, efforcier
 Vos devez de li prisier,
 Quar, quant qu'on voit et entent,
 35 Tout a en sou seignoraige.
 Bon fut nez, ce n'est a vis,
 Qui en s'amour est ravis:
 Conquis a en heritaige
 Saint paradis de louer
 40 Qui l'aimme de cuer entier.

V Dame, or vos viegne en talent
 De vostre chier fil proier
 Qu'il nos destourt d'encombrier,
 Et doit tel entendement
 45 A ceus qu'il fist a s'ymaige
 Que ne lor soit contrediz

— 20 *ce vers manque en V.*

III 21 *C uens* — 22 *V C glorifier* — 23 *C Celi* — 24 *V uostre* — 30 *V chascuns*

IV 32 *V Anges* et arcanges; *C Aingele* et archangele — 34 *C quant manque*; *V que v.* — 35 *V a. manque* — 38 *V en manque.*

V 41 *C a t.* — 42 *V filz* — 46 *V Quil*

Li regne de paradis
 Au triste pelerinaige
 Quant l'ame estouvra lessier
 50 Le cors qui la fist pechier.

IX

(Raynaud: 156)

MANUSCRITS: V, C.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 382.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit décasyllabes rimaient: *ababccdd*. Toutes les strophes sont sur les mêmes rimes. — Nous pouvons signaler une chanson de Gace Brulé (R. 750) qui présente le même schème métrique avec la même disposition des rimes féminines et masculines. Elle n'est pas le modèle de notre chanson pieuse. L'auteur dit expressément dans l'envoi qu'il *tient l'essentielle et la forme de cest chant retenir* d'un vidame qui maint au *marescaige*. Nous n'avons pas réussi à identifier ce modèle. Toutes nos recherches n'ont abouti qu'à des suppositions trop vagues pour être reproduites ici.

I Tout ensement cou retraient a l'aire
 Li oiseillon por nature assevir,
 Se doit chascuns vers la monjoie traire
 Dont il voie paradis resclarcir.
 5 Li hons, qui n'est certains de son aage,
 Face son preu et fuie son domaige
 Et mete en la mere Dieu son espoir,
 Si nel porra anemis decevoir.

II Sa grant valour ne porroie retraire,
 10 Se Salemons pooie devenir!
 Quant que Diex fist et quant qu'il voudra faire

— 48 C En

I 1 C ausiment — 3 C a la m. — 4 C uoient, renclarcir

— 6 C fine — 8 V ne le porr a.

II 9 C porroient — 10 C salemon pooient — 11 V que il

Dou temps Adan desqu'au siecle fenir,
 Ele deffent les siens de tout domaige,
 Et quant ce vient au perillous passaige
 15 Ou l'ame atent ce qu'ele doit avoir,
 A seürté les maine en son manoir.

III Mout a en li très glorios aumaire
 Qui toute fu plainne dou Saint Espir,
 Pour herbergier son saint cors la fist faire
 20 Diex, qui en li voloit on devenir.
 En li s'asist sanz violer la cage
 Li rossignos qui touz maus assouvaige;
 Entiere au naistre et virge au concevoir,
 Enlumina le monde de son hoir.

IV 25 Dame, de cui touz paradis esclaire,
 Ja recreanz n'iere de vos servir,
 Si n'en demant fermail ne robe vaire,
 Emeraude, çainture ne saphir;
 Un don vos quier ou il n'a point d'outraige:
 30 Tout mon vivant me tensez de hontaige,
 Et quant de ci me couvendra mouvoir,
 Si me faites saint paradis avoir.

V Chançon faite de si haut saintuaire
 Qu'a li loer ne puet nus avenir,
 35 Va a celui dont je tieng l'essemplaire
 Et la forme de cest chant retenir,
 Le vidame qui maint au marescaige,
 Et si li di que par nul vasselaige
 Que li hons ait, ne puet il tant valoir
 40 Comme de li servir a son pooir.

— 12 *C* iusca s. — 16 *C* len moenc

III 17 *V* ôt a

IV 25 *C* tous; *V* tout — 27 *C* ne d.

V 34 *C* nuls, dans *V* ce mot manque — 36 *C* son ch.— 38 *C* ne donne
 pas ce vers — 39 *V* ait manque — 40 *V* valoir

REMARQUES

V. 1—2. *Aire* signifie ici 'nid' ('tout comme les oiseaux retournent toujours à leur nid pour obéir à leur nature'), tandis que *aire* aux variantes de X₁₉ correspond au français moderne 'air'.

X

(Raynaud: 734)

MANUSCRITS: V, C.

ÉDITIONS. C. Hofmann, *Sitzungsberichte der Königl. bayer. Akademie der Wissenschaften*, II (1867), p. 500; Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 300.

VERSIFICATION. La strophe se compose de neuf vers octosyllabiques rimant: *abbaccadd*. Toutes les cinq strophes sont sur les mêmes rimes.

ORIGINE. Les deux manuscrits semblent remonter à un original qui avait déjà perdu le vers 25. *Enfant* (v. 22) — qui saurait difficilement être remplacé, il est vrai — est trop isolé parmi les rimes en *-ent* pour permettre des conclusions sur l'origine de la chanson. Les autres rimes ne donnent aucun renseignement.

I De fin cuer et d'aigre talent
 Vuil un servantois commencer
 Pour loer et pour regradier
 La roïne dou firmament;
 5 De sa loenge et de son non
 Muevent tuit ni lai et mi son.
 Ensi vuil user mon jouvent
 En li servir en bon espoir
 De tant com j'avrai de savoir.

II 10 Gabriel glorieusement
 Ala ceste dame noncier

I 1 C Fins de cuer — 5 V En — 6 V Uivent — 9 V A quant que ie porrai mouvoir

Qu'en li se devoit herbergier
 Et preudre charnel vestement
 Cil qui fist Adam dou limon.
 15 La virge, qui fu en frïçon,
 Le crëi, et fu erranment
 Parole chars, et conçut l'oïr
 Qui puissance a a son voloir.

III Nesque salemandre n'esprent
 20 Quant ele se gist ou brasier,
 Ne mua ele a l'enchargier
 Ne au naistre de son enfant.
 Virge porta son enfançon,
 Virge le tint en son geron,
 25 — — — — — — — — —
 Virge le vit mort recevoir
 Et virge en paradis seoir.

IV S'en ceste dame eüst noient
 Qui trop ne feïst a proïsier,
 30 Ja cil qui tout puet jouticier
 N'i fust enclos si longuement.
 Mès se tuit ierent Salemon,
 Homme et oïsel, beste et poisson,
 Et la loassent bonnement,
 35 Ne porroient dire le voir
 De s'onnour et de son pooir.

V Très douce dame, a vos me rent;
 Se vos me volez conseilïier,
 Je n'ai garde de perillier
 40 D'aversité ne de torment.
 Mere a l'aïgnel, mere au lyon,
 Mere et fille au vrai Salemon,

II 14 C adam purement

III C 19—20 Nes plux ke li aire se mue Quant on i giete I espreuier

— 25 *Ce vers manque dans les deux mss.* — 26 C li v.

IV 28 V Se en — 29 V trop *manque* — 31 V *si manque* — 33 V Et
 oïsellöme b. — 34 V le

V 37 V rens — 42 C Meire a urai fil S.

Mere si que nule ensement!
 Menez nos a vostre manoir
 43 Ou nus mauvais ne puet manoir.

REMARQUES

V. 19—20. La leçon de *C*: *Nes plux ke li aire se mue Quant ou i giete un esprevier* est excellente pour le sens, et nous l'aurions préférée à celle de *V*, n'eût été la fausse rime *mue*. Quoiqu'elle semble inconnue à la poésie latine, cette comparaison ne constitue pas nécessairement une originalité de l'auteur de notre chanson; nous la voyons répétée dans la chanson XII (v. 19—20). Elle était probablement un lieu commun pour les écrivains en langue vulgaire. Dès lors, son apparition dans *C* paraît imputable à un copiste, peu soucieux de l'exigence de la rime.

XI

(Raynaud: 1778)

MANUSCRITS: *V*, *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, 333.

VERSIFICATION. Trois strophes de sept décasyllabes rimant: *ababbab*. — Cette forme strophique apparaît dans un très grand nombre de chansons d'amour. Il y en a cependant une à laquelle notre chanson ressemble tout spécialement. C'est la chanson: *Quant flors et glais et verdure s'esloigne, Que cil oisel n'osent un mot soner* de Gace Brulé (R. 1779). Comme l'avait remarqué Brakelmann (*l. c.* en note), le début de la chanson pieuse est — malgré le sens opposé — une imitation de celui de la chanson de Gace. Notre poète ne se contente pas de reproduire le rythme et les rimes des deux premiers couplets de son modèle: plusieurs des mots à la rime lui sont encore empruntés.

I Quant glace et nois et froidure s'esloigne,
 Que cil oisel ne finent de chanter,
 Lors est raison que toute riens s'adoigne
 A la dame des anges hounorer,

— 43 *C* Meire ou tous li biens respant — 44 *C* en v.
 I 1 *C* nois et glaisse

5 En cui s'enclost pour le monde sauver
 Li rois des rois, qui les maus nos pardaigne
 Dont nos devons les painnes redouter.

II Ja n'avera grevance ne besoigne
 Ne mors ne vis cui ele vuet teuser,
 10 Nus ne la sert qu'ele ne guerredaigne
 Plus gentement qu'il ne savroit penser;
 Et por ce vuil en li servir user
 Et cuer et cors et vie sanz essoigne,
 Car trop m'est douz cis faissiaus a porter.

III 15 Mere a celui qui onc ne dist mensoigne,
 Mieudre que nus ne savroit deviser,
 Deffendez nos de mal et de vergoigne
 Et nos donnez tel cuer de vos amer
 Que ne nos puist ne prendre n'atrapier
 20 Li soudoianz cui toz li mont resoigne,
 Et nos menez en vostre regne cler.

XII

(Raynaud: 869)

MANUSCRITS: *V*, *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 245.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers de 7 syllabes rimaient: *ababbaab*. Toute la chanson est sur les deux rimes *-er* et *-ent (-ant)*, mais l'ordre en est interverti dans les strophes paires. — Nous connaissons deux poètes artésiens qui ont employé la même forme strophique: Jean de Neuville et Simon d'Autie. La chanson du premier (R. 393) rime en *-aut* et en *-er*, tandis que la pièce de Simon (R. 665) est exactement sur les mêmes rimes que notre chanson pieuse (ordre des strophes paires). Nous ne pouvons que signaler cet accord.

— 7 *C* ces p.

II 10 *V* guerredonne — 11 *C* il manque — 12 *V* lui — 13 *V* essoine

III 15 *V* *C* mensonge — 17 *C* de niant — 19 *V* puist manque; *C* puist souduire

ORIGINE. Notre trouvère pieux n'était pas Picard, puisqu'il admet *noiant* (v. 18), *descendant* (v. 20), *vivant* (v. 24) parmi les rimes en *-ent*. Il a dû être originaire du Centre ou de l'Est de la France.

- I Loee tant que loer
 Ne vous porroit autrement
 Qui n'i feroit que penser
 Jusqu'au jour dou jugement,
 5 Mès qu'il eüst l'escient
 De Salemon et d'Omer,
 Donnez moi de vous amer
 Science et entendement.
- II Merc merveillousement
 10 Sanz virginité quasser,
 Meillours grains que de froment,
 Terre portanz sanz pener,
 Estandarz por receptor
 Contre le voiseus serpent
 15 Celui qui de cuer entent
 A vos servir et amer.
- III Nes qu'il apert en la mer
 Sente de poisson noiant,
 Ne trace en l'air dou voler
 20 A un faucon descendant,
 N'out en son concevement
 Ne en son chaste enfanter
 Chose qui desvirginer
 La feïst en son vivant.
- IV 25 Qui la sert en son jouvent,
 Ses merites doit doubler,
 Car plus vertuosement

I 1 C Loe — 5 C la science — 7 C loer

II 13 C resiteir — 15 C s'estant

III 18 C de noiant

IV 25 C a son uinant

I puet entendre et ouvrer;
 Mès qui tant vuet sejourner
 30 Que viellesce le sourprent,
 Il trait son viel vestement
 Por la mere Dieu donner.

V Dame, en qui on puet trouver
 De touz maus alegement,
 35 En vous se doit on fier,
 Car, se nature ne ment,
 Li sires qui dignement
 Se vint en vous osteler
 Ne doit sa mere veer
 40 Riens qui li viegne a talent.

REMARQUES

V. 31—32. Ces vers contiennent peut-être une allusion à la parabole des vêtements nuptiaux, mais *Por la mere Dieu donner* nous est resté obscur.

XIII

(Raynaud: 519)

MANUSCRITS: V, C.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 342.

VERSIFICATION. Cinq strophes de sept vers dont les quatre premiers comptent 7 et les trois derniers 5 syllabes. Formule: *ababba*. Toutes les strophes sont sur les deux rimes *-ee* et *-our*.

I Rose cui nois ne gelee
 Ne fraint ne mue colour,
 Dedenz haute mer salee
 Fontenele de douçour,
 5 Clere en tenebrou,
 Joiouse en tristour,
 En flamme rousee.

— 29 V Et; C Maix

V — 33 C Dame ke poeis donoir — 38 C aombreir — 40 C vient en
 I 3 C cellee

- II Flour de biauté esmerée
 Et de triée coulour,
 10 Chastiaus dont onc deffermée
 Ne fu la porte nul jour.
 Santez en langour,
 Repos en labour
 Et pais en meslée.
- III 15 Fine esmerande esprouvée
 De gracieuse vigour,
 Diamanz, jaspe alosee,
 Saphirs d'Ynde la majour,
 Rubiz de valour,
 20 Panthere d'odour
 Plus qu'enbansemée.
- IV Ne seroit assez loee
 Ceste monjoie d'onnour,
 Se toute humaine pensée
 25 Ne serroit d'autre labour.
 Tigre en mireour,
 En ire et en plour
 Solaz et risee.
- V Empereriz coronnee
 30 De la main au Creatour.
 A la crueuse jornee,
 Quant li ange avront paour,
 Prie au Sauveour
 Que ton chanteour
 35 Maint en sa contree.

REMARQUES

V. 20—21. *Panthere d'odour Plus qu'enbansemée*. Dans les bestiaires du moyen âge, la panthère signifie Jésus-Christ (cp. Lauchert, *Geschichte des Physiologus*, p. 19). Mais sa qualité de répandre autour d'elle une odeur merveilleuse qui attire les autres bêtes (v. p.

II 8 V bonte, C biaulteit — 9 V triaie — 10 C ains — 12 V languor
 IV 25 V C labor — 28 C rousee

ex. Walberg, *Best. de Ph. de Thaur*, v. 479—500) s'applique parfaitement à la sainte Vierge, dont Adam de S. Victor chantait :

Cinnamomi calamum,
Myrrham, thus et balsamum
Superas fragrantia.

(Gautier, *Œuvres d'Adam de S. Victor*, II, p. 188)

Chez le poète allemand Konrad de Würzburg, qui est de la même époque que notre auteur anonyme, on trouve en effet la Vierge comparée à la panthère à cause de cette odeur qui attire vers elle les âmes chrétiennes :

dem pantel loufet allez wilt
durch stüezen smac zem meijen nâch:
sus wirt vil manger sêle gâch
zuo dîner kleider rouche.

(Grimm, *Konrads von Würzburg Goldene Schmie-
de*, v. 602—605.)

Dans le poème moralisé publié par M. Raynaud se lit (*Rom.*, XIV, p. 458) une autre explication :

Panthere est beste atrempee

— — — — —
Mout est panthere courtois,
Et ne fait enfans c'une fois.
La nature de la panthere
Est tele qu'ele souëf flaire
Dont les autres bestos a lui
Si se joignent, comme a celui
De cui sont recrcés oudcur:
Si sont eles de la couleur.

La panthere si est Marie
Qui d'atrempance fu garnie....

V. 26. *Tigre en mireour*. On connaît la fable de la tigresse que les chasseurs détournent de la poursuite en lui jetant un miroir, lorsqu'ils veulent capturer ses petits. Aussitôt qu'elle y voit son image,

elle est si enchantée par sa propre beauté qu'elle oublie les chasseurs et ses petits (cp. Lauchert, *ouvr. cit.*, p. 40). Cette fable a souvent été utilisée par les poètes lyriques (cp. Bédier, *De Nicolao Museto*, p. 35, n. 5; Guy, *Adan de le Hale*, p. 218, en note; Berger, *Cançons und Partures des altfranzösischen Trouvere Adan de le Hale*, p. 473 et suiv.). En appelant la Vierge *tigre en mireour*, l'auteur n'entend naturellement pas que ce soit elle-même qui admire son image, il pense uniquement à sa beauté, dont il est dit dans la chanson XXI (str. II) que si quelqu'un la pouvait contempler, il ne se pourrait séparer de cette vue, pas plus *qu'on ne puet la tigre departir Dou mireour, quant l'ueil i a geté*.

XIV

(Raynaud: 793)

MANUSCRITS: *V*, *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 360.

VERSIFICATION. Cinq strophes de sept vers octosyllabiques rimaient: *abbaaab*. Toute la chanson est sur les deux rimes *-er* et *-ir*. — Ce rythme se rencontre dans une chansonnette de Moniot d'Arras: *Chansonette a un chant legier* (R. 1285); les rimes *b* sont même identiques dans les deux chansons. Mais ici encore il faudrait comparer les mélodies pour savoir si notre chanson est imitée de celle de Moniot.

I Talens me rest pris de chanter
 De la flour qui ne set marcir.
 C'est cele qui ains le florir
 Ne lessa pour son fruit porter.
 5 Tant la vout ses fruiz honorer
 Qu'a li enchargier et moustrer
 En couvint nature esbahir.

II Ceste flour doit on honorer
 Et seur tontes autres cherir
 10 En cui daigna hons devenir

I 1 *V* Talent — 2 *V* nercir, *C* mercir — 3—4 *C* C'est celle ke por le florir Ne laissait son fruit aporter

Damediex por le mont sauver.
 Ceste n'a, n'onques n'ot sa per,
 Car pour sou paradis parer
 La fist Damediex espanir.

III 15 A sa grant valour recorder
 Ne porroit nus hon avenir,
 Car sens ne s'en porroit chevir,
 Bouche dire ne cuers penser;
 N'a tantes gouttes d'ene en mer
 20 Quant bien, on il n'a qu'amender.
 La fount en gloire resplendir.

IV Nus ne se puet tant honorer
 N'avancier com de li servir.
 Ne nus ne puet tant deservir
 25 Que plus ne puist guerredonner.
 Et pour ce me veil atorner
 A touz jourz et abandonner
 A son servise maintenir.

V Mieudre qn'on ne porroit penser
 30 D'ore jusqu'au siecle fenir,
 Veilliez noz ames de perir
 Et noz cors de touz maus tensor;
 Et, quant vendra au trespasser,
 Si nos menez ou regne cler,
 35 La ou chascuns a son desir.

REMARQUES

V. 6. 'Qu'à la conception et à l'accouchement' (cp. n:o XXVII).

V. 17—18. Wace emploie les mêmes termes en parlant des joies
 du Paradis:

II 12 *C* Ceste flor n'ot onques — 14 *C* apareir

III 15 *C* honor — 17 *C* sens li ne p. — 19 *V* tant de goutte — 20—21
C Se trestoutes poient parler, Ki en iusca ior del iuix En puissent dire
 lou demi

IV 23 *V* Navancie, *C* N' *manque* — 24 *V* ce vers *manque*.

V 31 *C* departir - 34 *C* en recep cleir

— — — — —
 Et nos face la joie aver
 Que euils de chief ne pot veer
 Ne boche d'ome reconter
 N'oreille oïr, ne cors pencer.

(*Vie de la Vierge Marie*, éd. Luzarche, p. 91)

XV

(Raynaud: 1459)

MANUSCRITS: *V, C.*

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLI, 346.

VERSIFICATION. Cinq strophes de neuf vers dont les six premiers et le dernier ont 7 syllabes, le septième a 3 et le huitième 5 syllabes. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes, ainsi disposées: *abbcbbcc*.

ORIGINE. Les rimes très pures en *-ent* et la forme *ent* (v. 43), exigée par la rime, rendent l'origine picarde de la chanson probable.

I A la mere Dieu servir
 Doit chascuns entierement
 Metre son entendement
 Tant que son gré ait conquis.
 5 C'est cele qui ses amis
 Tense et retrait de torment
 Et desfent
 D'estre malbailliz,
 Pluseurs en a garantiz.

II 10 De fin cuer sanz repentir
 La servirai ligement,
 Ne changerai cest talent
 Tant jor com je soie vis;
 Plantez i suis et repris,
 15 M'ame et ma vie li rent,

I 7 *V* destent

II 13 *C* lai ior ke — 15 *V* reus

- Doucement;
 Bien serai gariz,
 Se de li suis conjoïz.
- III Cil n'a garde de perir
 20 Qui a s'aïde s'atent,
 Et qui la sert loiaument
 Ja ne sera entrepris.
 Ele restaint les espris
 Et as morz la vie rent;
 25 Souttiment
 Tout as anemis
 Les cuers de pechié surpris.
- IV Comment porroit nus venir
 Si tost a son sauvement
 30 Ne au haut avancement
 D'onnour de cens et de pris,
 Com par honorer touz dis
 La dame dou firmament,
 Qui respient
 35 De cors et de vis
 Plus que trestous paradis.
- V Dame, or vos viegne a plaisir
 Ce que si très coralment
 Ai dit, a mon escient,
 40 Ce que de vos m'est a vis;
 Et quant li douz Jhesucriz
 Sera en son jugement,
 Menez m'ent
 En vostre païs
 45 Ou il n'a fors joie et ris.

REMARQUES

V. 13. *Tant jor.* Pour ce singulier, voir Tobler, *Verm. Beitr.* II, p. 41.

V. 23. Passage peu clair. Il faut p.-ê. entendre: 'Elle éteint les allumés', c.-à-d. ceux qui ont failli être brûlés éternellement.

— 17 V seroit

III 23 C empris — 25-26 C Souttient Vers les a. — 27 C des pechors

IV 31 C de sen — 34 C Kesplait — 36 V trestout

V 43 VC men — 44 C En *manque* — 45 C fors ke

XVI

(Raynaud: 2040)

MANUSCRITS: *V, C.*ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLI, p. 345.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers: quatre vers de 7 syllabes suivis de quatre décasyllabes. Formule: *ababcedd*. Toutes les strophes ont les mêmes rimes (pour la rime *b*, cp. ci-dessous). — Un jeu parti (R. 958) offre la même construction strophique, mais les rimes masculines et féminines y sont réparties différemment.

ORIGINE. Si l'on examine les rimes, on verra que le même couplet ne mêle pas *-ant* et *-ent*. Le deux premiers couplets riment en *-ant* et les autres en *-ent*. Il y a une chanson de Gace Brulé (R. 787; N:o XIX de l'édition de M. Huet) où on voit une rime qui est alternativement en *-aie* et en *-oie* dans les différents couplets, tandis que les autres rimes ne changent pas. Mais là c'est une complication nettement voulue, tandis que dans notre chanson pieuse, le changement d'une seule rime à partir du troisième couplet ne s'explique que par un manque d'adresse du poète. On ne voudrait pas la lui reprocher quand on voit avec quelle habileté il a combiné les autres rimes, et on serait tenté de croire que dans la langue de l'auteur anonyme la distinction entre les deux phonèmes n'existait pas. Cependant, ces rimes sont trop nombreuses pour être l'effet d'un hasard. Dans la chanson XVII le même phénomène reparait. Après avoir rimé très correctement en *-ent* dans six strophes, l'auteur introduit des rimes en *-ant* dans la dernière. Brakelmann (*Arch.*, XLII, p. 284) a pu trouver des ressemblances de style entre les deux chansons, ce qui lui a suggéré l'idée que les deux pièces pourraient être du même auteur. A part les larmes, nous ne voyons pas ces ressemblances, mais il est remarquable que les deux chansons se succèdent dans le ms. *V* et que toutes les deux présentent cette particularité d'avoir des rimes en *-ent* et en *-ant* sans les unir dans la même strophe. On pourrait donc, peut-être, accepter l'hypothèse de Brakelmann et voir dans l'auteur

commun des deux chansons un homme qui distinguait *-ant* et *-ent*, mais qui se permettait la licence d'employer les deux rimes dans les différents couplets d'une chanson à *coblas unissonans*.

- I Avuegles, muëz et sourz
 Ai esté tout mon vivant,
 Or suis gariz et resours
 De ces maus en estrivant
 5 A l'usage que fole norreture
 M'avoit torné aussis com de nature,
 Quar mes cuers est d'une clarté espris
 Dont je remir en quoi je ai mespris.
- II Ma vie va en decours
 10 Touz les jors d'ore en avant,
 Si me convient tot le cours,
 Pour secours, traire a garant
 A la dame qui tant est fine et pure
 Qu'envers li est toute clartez obscure,
 15 Et qui tant puet que ja n'iert entrepris
 Qui son servise a loialment empris.
- III Dame, vous estes la tours
 Qu'assauz n'empire ne prent,
 Refuges as pecheours
 20 Contre le voisseus serpent
 Qui touz maus chace, et de nul bien n'a cure,
 Si qu'il ne puet embatre en mespresure
 Ne periller, comment qu'il ait mespris,
 Le cuer que vous avez en garde pris.
- IV 25 Dame, a cui toute l'onours
 De ciel et de terre apent,
 Essemles et mireours
 De tout bon enseignement,

I 3 C refors -- 5 C En u. — 8 V iai

II 9 V decors

III 17 VC Tour — 19 VC pecheors — 22 C Car il

IV 25 V lonour, C lenor — 26 V Dou — 28 C toz boens enseignemens

Belè et bone seur toute creature,
 30 Estrangement se merveilla nature
 Quant d'un salu en vostre cors repris
 Nasqui de vous li filz Dieu Jhesucriz.

V Dame, en lermes et en plours
 Ceste chançon vous present,
 35 Et se la vostre douçours
 En gré la reçoit et prent,
 Joie en ai grant, et m'ame rest seüre
 De la grant joie avoir qui touz temps dure.
 Droiz est, se vous avez mon jouel pris,
 40 Qu'aie de vous autre de greignor pris.

REMARQUES

V. 5—6. 'En luttant contre les habitudes qu'une folle éducation m'avait façonnées comme une nature.'

V. 11—13. 'Pour avoir secours, je dois bien vite me mettre en abri auprès de la dame', etc.

XVII

(Raynaud: 783)

MANUSCRITS: *V*, *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 284.

VERSIFICATION. Sept strophes de neuf vers octosyllabiques rimant: *ababbaaba*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes (cp. pourtant ce qui a été dit de la septième strophe à propos de la chanson XVI). — La chanson *D'amours qui m'a tolu a moi* (R. 1664), de Chrétien de Troyes, offre la même structure strophique que notre chanson pieuse, mais non pas les mêmes rimes.

I Em plorant me couvient chanter
 Et si le doi faire ensement,
 D'ire deüsse deschanter,
 Quant la vois au cuer ne s'asent.

V 33 *V* pleurs — 37 *C* m'arme en raseure

I 3 *C* Laissier deusse lou chanteir

- 5 Mès se je chantoie autrement
 Que vos ci m'oez deviser,
 Nus ne me devroit escouter,
 Qu'en cest jour doivent toute gent
 De la mort Jhesucrist plorer.
- II 10 Chantepleure, a mon escient,
 Doit on ma chançon apeler;
 Se la voiz au chanter entent
 Et li cuers bee a doulouser,
 Comment porroit nus acorder
 15 Ces deus choses en un covent?
 Tés est la raison que j'en sent:
 Qu'il plaist au cuer a escouter
 Le cas de son dolosement.
- III En partie veil recorder
 20 Les dolors et l'aigre torment
 Que cil soffri por nos sauver
 Qui sires est dou firmament.
 Il fu venduz premierement,
 Mès Judas ne sot marchander,
 25 Qui le seignor qui n'a son per
 Osa por si petit d'argent
 Traïr et a la mort livrer.
- IV Puis fu traitiez vilainement,
 Pris et loiez a un piler,
 30 Batuz et fustez malement
 Et sa croiz li fist on porter,
 Et por lui plus deshonor
 D'espines out coronnement;
 Derachiés despiteusement,
 35 A boivre li firent donner
 Fiel et aisil communement.
- V En la croiz le firent pener,
 Sort mistrent en son vestement,

— 8 V ces iours

II 15 V moment — 17 V a *manque* — 18 V De, C Lou

Mains et piez li firent ferrer
 40 De granz clous dolereusement,
 Longis, s'escripture ne ment,
 Li fist la lance ou cors couler,
 Eue en issi o le sanc cler,
 Terre en fu mute et element
 45 Obscur, qui avant erent cler.

VI Mors, or te veil je demander
 Ou tu preïs le hardement
 De si sainte chose adeser
 Qui seur tout a commandement?
 50 On te devoit par jugement
 Essilier sanz mès rapeler,
 Qui ton seignor osas tuer.
 Or di qu'il le vout ensement,
 Se tu t'en veuz bien escuser.

VII 55 Douce dame, por qui je chant,
 Comment peüstes vos durer
 Quant vos veïstes vostre enfant
 Si cruël martire endurer?
 Bien fist parmi vo cuer passer
 60 Sa mort cele espee trenchant
 Dont on avoit lonc tens avant
 Oï le profete parler;
 L'escriture en trai a garant.

REMARQUES

V. 59—63. La prophétie du vieillard Siméon: *Et tuam ipsius animam pertransibit gladius* se lit chez saint Luc, II, 34.

XVIII

(Raynaud: 804)

MANUSCRITS: *V*, *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 282.

V 39 *C* cloier — 41 *V* se lescripture — 42 *V* croler — 45 *C* davant

VI 46 *V* Mort — 53 *C* ausiment

VII 60 *V* se lespee — 62 *C* les prophetes

VERSIFICATION. Cinq strophes de dix vers: cinq vers octosyllabiques, deux vers de 5 syllabes, un vers de 3 et deux vers de 5 syllabes. Formule: *ababbcedde*. La chanson est à *coblas unissonans*.

- De la mere Dieu doit chanter
 Chascuns qui set faire chançon,
 Qu'anemis ne puet enchanter
 Celui qui par devocion
 5 La sert en bone entencion.
 Qui de cuer la proie,
 Ja ne sera proie
 De dolour
 A l'enchanteour
 10 Qui le mont guerroie.
- II Assez puet nature muser,
 Ne savra comment Diex et hon
 Nasqui de la virge sanz per
 Par divine inspiracion
 15 Pour la nostre redempcion.
 Qui de ce pointoie,
 Malement foloie,
 Son labour
 Pert, et en errour
 20 S'embat et desvoie.
- III Cil qui fist ciel et terre et mer
 Et forma Adan dou limon
 Out bien puissance de muer
 Parole en humaine façon.
 25 Ensi fermement le creon,
 Car qui ce renoie,
 S'il ne se ravoie,
 Ja nul jour
 De sou creatour
 30 Ne verra la joie.

I 8 V douleur — 9 V l'enchanteur

II 12 V hons

III 23 V dou — 28 V jor — 29 V creator — 30 C nauerait

- IV Bele et bone plus que penser
 Ne porroient mil Salemon,
 Rose, lis, estoile de mer,
 Virge de roial nacion,
 35 Columbe de relegion
 Qui ne faut ne ploie,
 De bonté montjoie
 Et d'onour,
 Rubiz de valour,
 40 De verité voie.
- V Dame, merci vos veil crier
 De cuer plain de contriccion
 De mon cors de meschiés sauver
 Et m'ame de dampnacion.
 45 Repentance et confession
 Et pais nos avoie,
 Et ton chier fil proie,
 Par douçour,
 Qu'il nos doint s'amour
 Et otroit sa joie.

REMERQUES

A partir de cette chanson, la musique manque en V.
 v. 35. *Columbe de relegion* = 'la pieuso colombe'.

XIX

(Raynaud: 1863).

MANUSCRITS: V, C.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 343.

VERSIFICATION. Cinq strophes de sept octosyllabes rimant: *ababbab*. Toute la chanson est sur les mêmes rimes. — On trouve la même forme strophique dans une chanson de Gautier d'Epinal (R. 954), dans une chanson anonyme (R. 1981) et dans un jeu parti

entre Bestourné et un poète nommé Gautier (R. 1448), mais la différence des rimes ne permet pas de conclure à une imitation de la part de notre auteur.

- I Dame, s'entiere entencions
 Et dessierriers desmesurez
 Doivent donner genz guerredons,
 Donc suis je assez asseurez
 5 Que gentement guerredonnez
 M'iert li servirs loiaus et lons
 Donc ains ne fu mes cuers matez.
- II Dame, par qui li biaux, li bous,
 Li sains, li sires, li senez,
 10 Li forz, li larges, li lions
 Racheta ses amis dampnez,
 A touz besoingz me secourez
 Selonc ce que vo dignes nous
 Est de moi aigrement amez.
- III 15 Dame, deffensables donjons
 Contre les deables dampnez,
 Vos estes la planche et li ponz
 Ou mains pechierres est passez,
 Et des granz tenebres tensez
 20 Qui la ou il n'a fin ne fonz
 Se fust sanz resort reversez.
- IV La douce anonciacions
 Dont vostre cors fu honorez
 Et la pure concepcions
 25 Dont li filz Dieu fu de vos nez
 Et ce qu'il fu en croiz penez,
 Sa mort, sa resurreccions
 Ont touz les bien creanz sauvez.

I 1 *C* Sainte — 2 *C* desirier desmesureit — 3 *C* gent gueridon — 6 *V* servises, *C* bons

II 10 *C* Li filz — 11 *C* raicheteit — 13–14 *C* Selonc ceu que uos nos doneis, Estes de nos petit ameis

IV 22 *V* anonciacion, *C* annontiation — 24 *V* concepcion, *C* conception — 27 *V* resurreccion, *C* et sa surrection — 28 *C* Ou tous les boins aleir fereis

- V Se chacuns estoit Salemons,
 30 Nez et a naistre et trespassez,
 Et ne feïst de leur sermons
 Mès que retraire voz bontez,
 En bon estat fust leur aez,
 Touz dis tant com durra li mons
 35 N'en diroient le quart d'assez.

XX

(Raynaud: 67)

MANUSCRITS: *V, C.*ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 268.

VERSIFICATION. Cinq strophes composées de trois vers de 8 syllabes, d'un vers de 2 syllabes et d'un refrain décasyllabique. Formule: *aaabB*. La rime *a* reste la même dans les deux premiers couplets; à partir du troisième, elle change de couplet en couplet. Le refrain et la rime *b* ne changent pas. Le poète cherche à employer des rimes riches et même léonines.

- I De la mere Dieu chanterai
 Et en chantant li prierai
 Qu'ele me soit, quant je morrai,
 Procheiune,
 5 La douce pucelle de touz biens plainne.
- II S'ele m'est près, seïrs serai,
 Quant de cest siecle partirai,
 Que je de m'ame a Dieu ferai
 Estrainne,
 10 La douce pucelle de touz biens plainne.
- III Dame d'ounour et de valour
 Et la mieudre de la meillour,
 Fluns de pitié et de douçour
 Fontainne;
 15 La douce pncelle de touz biens plainne.

V 30 *C* Et li neit et li trespaisseit — 31 *Vf.* mes de, *C* Et ne fust mai ke lor sermons — 32 *C* Ke de r. — 33 *V* estaz — 34 *V* Tant dis eom d. li mont; *C* Tous iors tant

II 8 *V* Quant, *C* Ke de m'airme ferait a deu

- IV Mieudre qu'on ne porroit penser,
 Souviagne vos de nos tensesr,
 Quant vostre filz fera sonner
 S'erainne,
 20 La douce pucelle de touz biens plainne.
- V Or te pri je, poli damas,
 Si chiere com ceste dame as,
 Que dou chanter ne te soit gas
 Ne painne
 25 La douce pucelle de touz biens plainne.

REMARQUES

V. 21. *poli damas*, métaphore employée du Christ, provient de la tendance du poète de choisir des rimes riches.

V. 25. Le refrain est le régime de l'infinitif *chanter*.

XXI

(Raynaud: 426)

MANUSCRITS: *V*, *C*.ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 248.

VERSIFICATION. Cinq strophes de sept décasyllabes rimant, dans toute la chanson, en *-é* et en *-ir*. Disposition des rimes: *ababbab*. — La même structure métrique (rimes masculines) se rencontre: dans une chanson de Gace Brulé (R. 1893), une chanson de Hugues de Bregi (R. 1821), une de Robert de Blois (R. 1530), une de Gautier d'Epinal (R. 1988), une chanson de Chardon (R. 1035), une de Jacques de Cambrai (R. 2044) et une pièce anonyme (R. 261). Les rimes de notre chanson pieuse n'apparaissent pas dans ces chansons d'amour.

- I Bien est raison, puisque Diex m'a donné
 L'entendement de sa mere servir,

IV 17 *V* vos manque — 18 *C* vostre manque — 20 *C* Tres d.
V Cette strophe manque en *C* — 22 *V* chier

- Que j'i aie le cuer abandonné.
 Or ai mespris, mès entent an servir,
 5 Quar nus ne s'i porroit tant aservir
 Qu'ele tantost n'eüst guerredonné
 Plus qu'en mil anz n'en porroit deservir.
- II Qui son cler vis doucement façonné,
 Dont la biautez n'a garde de marcir,
 10 Et comment Diex a son chief coronné
 Porroit lassus ou firmament choisir,
 Nes qu'on ne puet la tigre departir
 Dou mireour, quant l'ueil i a geté,
 Ne l'en porroit nus faire resortir.
- III 15 Nuit et jour a devant sa majesté
 Trois puceles pour faire son plaisir:
 Chastez i est oucc Humilité,
 Si rest Pitiez qui les cuers fet fremir;
 C'est cele qui fait a sa dame oïr
 20 Cens qui plus sont en grant aversité
 Et qui greignor doutance ont de perir.
- IV Or pri Pitié qu'ele ait de moi pité
 Et prit celi qui tant veil obeïr
 Que mes chançons ele reçoive en gré
 25 Et de touz maus nos veille garantir,
 Et li die que plus assez desir
 Que je puisse faire sa volenté
 Dou tout en tout que estre rois de Tyr.
- V Biau sire Diex, com glorieus *ave*,
 30 Qui deïté fist homme devenir!
 Par cest *ave* sont trestuit cil sauvé
 Qu'Eve et Adaus avoient fet perir,
 Par cest *ave* fist de son cors martir
 Li filz Dieu qui le monde a rachaté
 35 Par son douz naistre et son aigre morir.

I 3 V ie i, C ieu i — 4-5 V et C donnent ces deux vers dans l'ordre inverse — 4 V mesentendre; C maix entendre

II 9 C nait cure

III 17 V Chaastez, V humilitez, C humiliteis — 19 C celi — 21 C morir

IV 23 C a cui v. — 26 C li manque

XXII

(Raynaud: 648)

MANUSCRITS: V, C.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, 249.

VERSIFICATION. Sept strophes de huit vers octosyllabiques rimant: *ababbaab*. Toutes les strophes sont sur les deux rimes: *-ent* et *-a*, avec cette irrégularité que l'auteur admet deux fois (v. 15 et 19) *Adan* à la rime avec *-ent*. — Il y a un grand nombre de chansons dont la structure strophique est identique à celle de notre chanson pieuse. Nous l'avons rencontrée dans une chanson de Gace Brulé (R. 948), dans une chanson de Raoul de Ferrières (R. 1956), dans une chanson de Gautier d'Epinal (R. 1082), dans une pastourelle de Moniot d'Arras (R. 1916). Andrieu Contredit et Jean de Neuville l'ont employée également (R. 1306 et 1036); enfin, elle apparaît dans cinq pièces anonymes (R. 347, 389, 756, 1463 et 1934) et dans une autre chanson pieuse (u:o XL à partir du quatrième couplet). Parmi toutes ces pièces il n'y a pas une qui ait les rimes de notre chanson.

I Toute riens out commencement,
 Fors Diex, qui onc ne commença.
 Mès cil fu esperitelment
 Adès, ne ja ne finera.
 5 C'est li sires qui dessevra
 La rudesce ou li element
 Erent, et ordena comment
 Chascun d'eus doit estre et sera.

II Jour fist par son commandement,
 10 Le ciel et la terre crea,
 Au secont fist le firmament,
 Au tierz erbe et eue habonda,
 Au quart jour le ciel estela,
 Li quinz poissons et oisiaus rent,
 15 Au sisiesme fist Adan,
 Au septiesme reposa.

I Les vers 2-8 manquent en C. — 5 V decevra

II 9 C Tot — Les vers 10-16 manquent en C.

III En Adan mist soumeillement;
 D'une coste qu'il li osta
 Fist Evain, cele fist Adan
 20 Mengier dou fruit qui le dampna.
 Cest fruit deveé li donna
 Cil qui se dolose en torment
 Por ce que trop s'enorgueilla.

IV 25 D'Adan et de son dampnement
 Devant Dieu grans estris monta:
 Se ja avra alegement
 Ou s'ensi dampnez demorra.
 Joutice premerains parla
 30 Et dist, s'escripture ne ment,
 Qu'Adans demorra ensiment,
 Et Veritez s'i acorda.

V Quant Misericorde l'entent,
 Pitié sa sereur apela,
 35 Devant Dieu vindrent en present
 Et chascune li escria:
 „Biaus douz sire, ce que sera,
 Se vos alez si aigrement
 En vostre deseritement?
 40 Vostre bouche se desdira!“

VI Quant Diex ot oï le content,
 Les .ij. parties acorda
 Si bien et si très doucement
 Que l'une et l'autre s'en loa:
 45 Dedenz la virge s'aombra
 Et en nasqui très dignement,
 Puis morut por sauver sa gent,
 Et revint et les delivra.

VII Mere si merveillousement
 50 Qu'onc virginité n'en quassa,

III 17 *C* son mallement — *Les vers 18–24 manquent en C.*

IV 26 *V* grant — 27 *V* Sil iaura — 28 *C* Ou se il ensi demourait — 31
Ce vers manque en V; C Cadam demourait

V 34 *C* suer iapellait — 39 *V* desritement

VI 41 *V* contenz; *C* contens

VII 50 *C* Cains uirginiteit ne c.

Deffendez mon cors de torment
 Tandis comi en vie sera;
 Et quant l'ame s'en partira,
 Si la recevez doucement,
 55 Et conduisiez a sauvement
 Quant Diex le monde jugera.

REMARQUES

Les strophes IV—VII contiennent un petit drame qui n'est pas de l'invention de l'auteur. C'est le fameux *Procès de Paradis* qui reparaît au XV^e siècle dans tant de mystères traitant de la rédemption. Selon M. Mâle (*L'art religieux de la fin du moyen âge*, p. 10 et suiv.), les auteurs de mystères doivent ce thème, comme tant d'autres traits étrangers à la tradition biblique, à un livre du XIII^e siècle, intitulé: *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, et qu'on a longtemps attribué à S. Bonaventure. C'est S. Bernard qui, le premier, imagina ce débat devant Dieu le Père entre Justice et Vérité d'une part et Miséricorde et Paix (notre poète l'appelle Pitié) de l'autre, débat qui finit par la miraculeuse réconciliation des deux parties. Si l'auteur de la chanson pieuse n'a pas connu les *Méditations* — ce qui est possible — il n'a pas nécessairement été inspiré directement par la composition de S. Bernard; plusieurs auteurs (cf. Mâle, *ouvr. cit.*, p. 12; Petit de Julléville, *Les Mystères*, p. 359) avaient traité du même sujet avant le Pseudo-Bonaventure, et il n'était pas inconnu aux poètes en langue vulgaire. M. P. Meyer a signalé (*Bullet. de la Soc. des anc. textes*, 1886, p. 57), outre la chanson ci-dessus, trois poèmes où ces mêmes personnages sont mis en scène: un poème en quatrains d'alexandrins du ms. 535 de la Bibl. municip. de Metz (*Par exemple vorai parler de l'Esriture*), et deux poèmes en vers octosyllabiques, le premier (*De quatre sorurs vus voil dire*) publié par Fr. Michel à la suite du Psautier d'Oxford (p. 364 et suiv.), le second (*Par j. sien saintisme poete*) signalé dans différents mss. à Paris, à Turin et à Vienne. A cette liste on peut encore ajouter une pièce inédite, composée également de vers octosyllabiques et nommée *Li estris des quatre vertus*, que cite M. Naetebus (*Die nicht-lyrischen Strophenformen*, p. 113).

XXIII

(Raynaud: 1389)

MANUSCRITS: *V, C.*ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 348.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit décasyllabes rimant: *ababbaab*. La chanson est entièrement sur les deux rimes: *-ir* et *-aine*. — Avec la même répartition des rimes masculines et féminines, cette forme strophique se trouve dans plusieurs chansons: une chanson (R. 663) attribuée par les mss. soit au Vidame de Chartres, soit à Oudart de Laceni, une chanson de Thibaut de Navarre (R. 711) et une de Gautier d'Epinal (R. 1784), un jeu parti (R. 1072) entre Joffroi Baré et un poète nommé Aimeri, une chanson amoureuse (R. 644) de Jean Erart, une chanson (R. 2054) attribuée par le ms. de Berne à Gadifer d'Avion et qui a servi de modèle à la chanson n:o XL de ce recueil, enfin trois pièces anonymes (R. 372, 720, 1659). Les rimes de notre chanson pieuse ne se présentent dans aucune de ces chansons et la question d'imitation reste indécise.

I Ja ne verrai le desir acompli
 Qu'ai de loer la dame souveraine;
 Com plus la lo, et plus m'i abeli
 A recorder les biens dont ele est plainne.
 5 Bien averai emploïe ma paine
 Et bien seront mi servise meri,
 Se de celi sont mi chant conjoï
 Qui des anges est dame et chevetaine.

II Ceste dame la joie nos rendi
 10 Que nos toli la fame premerainne,
 Quant que cele nafra ceste gari,
 Cele ala bas, et ceste est si hautainne
 Qu'en paradis est de son fil prochainne.
 Cent mile tanz mieudre que je ne di,

I 1 *VC* accomplir — 3 *V* i manque — 5 *V* aurai, poine

II 12 *V* si manque

15 Plus est bele que solaus a midi
Et clere plus que ruissians seur harainne.

III Li fruiz planta l'arbre dont il issi
Et don rnisel descendi la fontainne.
L'nevre l'onvrier aleva et norri
20 Et li solaus vint de la tresmontainne,
Quant li filz Dien, vestuz en char humaine,
En Bethleem de la virge nasqui
Por rachater ceus qui erent peri
La ou Judas son martire demainne.

IV 25 An concevoir natvre s'esbahi
Et au naistre fu ele moins certaine
Comment enfes pout naistre de celi
Qui virge estoit entiere et pure et saine.
Si doucement ne descent plnie en laine
30 Com saintement se mist et descendi
En son saint cors, d'humilité flori,
Cil qui Jonas sauva en la balainne.

V Très douce dame, a jointes mains vos pri
Qu'a nul besoing ne nos soiez loingtaine,
35 Mès tencez nos encontre l'anemi
Quant vostre filz fera sonner s'erainne.
Blanche com lis et vermoille com grainne.
Dame dou mont et dou ciel antresi,
Priez de cuer que de nos ait merci
40 Cil qui pardon fist a la Magdeleine.

REMARQUES

V. 29. Il faut remarquer l'allusion à la toison de Gédéon, symbole si souvent employé à propos de la Vierge.

— 15 C en m. — 20 V Et *manque* — 23 V e. en peri — 27 V enfant
puet — 31 V saint de h.

V 34 C me 35 C moi — 36 V sarainne

XXIV

(Raynaud: 2092)

MANUSCRITS: V, C.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 282.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers de 7 syllabes rimant: *ababbaab*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — Nous avons rencontré la même structure strophique, avec la même disposition des rimes féminines et masculines, dans deux chansons (R. 17 et 22) de Robert de Blois et de Perrin d'Angicourt, qui sont toutes les deux sur les mêmes rimes *-age* et *-er*, dans une chanson de Richard de Semilli (R. 614) et dans une pièce de Jean l'Orgueneur (R. 2104). Cette dernière chanson a la rime *a* en *-ure*, comme notre chanson pieuse; mais les rimes *b* sont différentes.

I Droiz est que la creature
 Hommeure son creatour,
 Et cil droiz vient de nature,
 Ce nos dient li anctour.

5 Et pour itant je m'atour
 A servir la virge pure
 En cui cil prist norreture
 Qui fist la unit et le jour.

II Qui la sert sanz fauseüre
 10 Bien porte a son fil honneur.
 Si sont çaint d'une çainture
 D'un cuer et d'une douçour,
 Que li filz tient a amour
 Touz ceus dont la mere a cure.

15 Qui l'un en sert a mesure,
 Conquis a dame et seignour.

III Tonte clartez est obscure
 Envers la sainte luour
 De la mere Dieu, qui dure
 20 Ne set estre au pecheour;

I 1 V est *manque* — 3 C *cist d. muet* — 5 C *ke m'a.* — 7 V *cil manque*

II 13 C *Car, en a.*

III 20 C *estre manque*

Plus a en li de valour
 Que n'en die l'escriture,
 C'est la flours et la verdure
 Qui ne change sa colour.

IV ²⁵ A Roume a une peinture,
 Ce tesmoignent li plusour,
 Representant la figure
 De la mere an Sauveour,
 Iceli fist Diex doutour
 30 De fame ençainte a droiture,
 Dont li Juis sa mespresure
 Laissa et guerpi s'esrouer.

V Or me soiez armeüre,
 Douce dame, cui j'aour,
 35 Vers l'enconchie pointure
 Dou soudoiant traïtour,
 Et si priez au Seignour
 Qui nos fist a sa figure,
 La joie qui touz tens dure
 40 Qu'il nos doint par sa douçour.

REMARQUES

V. 11—12. 'Ils sont ceints d'une ceinture (cp. N:o XXIX v. 17—18: *Cele qui çaint neuf mois de sa couvoie Celui*, etc.) et ils ont un cœur et une même douceur.'

V. 15. *a mesure* = comme il le faut.

V. 25—32. Dans cette strophe le poète fait évidemment allusion à un miracle opéré par une image de la Vierge, à laquelle Dieu avait donné la puissance de reconnaître une femme enceinte à *droiture*. Nous n'avons pas réussi à identifier ce miracle; il ne semble pas se trouver dans les recueils analysés par Mussafia (*Studien zu den mittelalterlichen Marienlegenden*).

IV 29 V Icelui; C dousor

V *Cette strophe manque en C.* — 35 V denconchie — 37 V si man-
 que. — 39 V tout endure

XXV

(Raynaud: 1780)

MANUSCRIT: V.

VERSIFICATION. Trois strophes de huit vers dont les trois premiers et le septième sont de 8, les autres de 7 syllabes. L'auteur a combiné ses rimes d'une façon très savante. Non pas seulement, comme on peut le voir par la formule *abbedded* qui en exprime la disposition, *a*, *c* et *e* n'ont leurs rimes correspondantes que dans le couplet suivant; il faut encore remarquer que les rimes *a* et *c* d'une part et *b* et *d* de l'autre assonnent entre elles („grammatischer Reim“). — Cette manière de rimer d'une strophe à l'autre est très rare dans la poésie des trouvères (v. P. Meyer, *Rom.*, XIX, p. 13), et on est porté à chercher le modèle de notre chanson dans la poésie provençale. La liste de M. Maus (*Peire Cardenals Strophensbau*) ne contient pas de schème qui soit identique au notre, mais cette liste n'est pas complète, et si elle l'était, il serait encore possible que la chanson modèle fût une de celle qui ne nous sont pas parvenues. On verra dans la suite que c'est un pur hasard qui nous a gardé le modèle d'une autre chanson pieuse (N:o XXVI). D'autre part, si l'on considère la structure métrique si ingénieusement compliquée de notre chanson, il faut avouer que celui qui l'aurait su imiter, l'aurait pu inventer aussi lui-même — plus ou moins indépendamment. Ce qui est certain, c'est que notre chanson accuse une influence indéniable de l'art des troubadours.

- 1 De l'estoile, mere au soleil
 Dont parmenable sont li rai,
 Toute ma vie chanterai,
 Et li raisons me conseille
 5 Que de sa valour veraie
 Aucune chose retraie,
 Que nus ne la sert bonnement
 Que gent guerredon n'en traie.

- II Merc sanz acointier pareil,
 10 Mieudre que je dire ne sai,
 Qui portastes le roi veri
 A cui riens ne s'apareille,
 Dame, por noient s'esmaie
 Cil qui en vostre manaie
 15 Se rent, car qui a vos s'atent,
 Vostre secours ne li delaie.
- III Palais a l'ange de conseil,
 De cui sont mi chant et mi lai,
 A vos servir tieng et me trai
 20 Cuer et cors, oeil et oreille.
 Dame, or vuilliez que si m'aie
 Qu'a son acort ne me traie
 Cil qui dou mont traire en torment
 Adès s'eforce et essaie.

REMARQUES

V. 9. *pareil* est neutre.

V. 17. *Palais a l'ange de conseil*. *L'ange de conseil* est le Saint-Esprit, que les auteurs latins appellent souvent *spiritus consilii* (v. p. ex. Mone, *Lat. Hymn.*, I, p. 236). C'est par rapport à la promesse de Jésus-Christ: *Paracletus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quaecumque dixerero vobis* (Joan., XIV, 26) qu'il est en général nommé ainsi. Dans une de nos chansons pieuses (N:o XLI, v. 20—22), nous trouvons ce mot 'conseil' dans une autre signification:

— — — — —
 — — Saint Espir la deïtez
 Par cui conseil li fiz fu nez
 Ki rachata et elers et lais.

Le *palais a l'ange de conseil* est naturellement la Vierge Marie.

XXVI

(Raynaud: 902)

MANUSCRIT: V.

VERSIFICATION. Trois strophes de douze vers: dix vers de 7

syllabes et deux décasyllabes. Formule: *abbcaddeeff*. Les trois strophes sont sur les mêmes rimes. — Le modèle de cette chanson a été fourni par une chanson provençale anonyme (Bartsch, *Grundriss* 461, 102). Les deux couplets qu'on en connaît nous sont parvenus dans un seul manuscrit, le ms. fr. 844 de la Bibliothèque nationale. On sait que les feuillets 59—77 de ce ms., qui ne font pas partie du volume original, contiennent des pièces provençales, mais copiées par un scribe français (V. Gauchat, *Les poésies provençales conservées par des chansonniers français*, dans *Rom.*, XXII, p. 364). Parmi celles-là se trouve notre chanson (*l. c.*, p. 402). Le fait que le copiste est français prouve qu'elle a dû être connue dans le Nord. Nous en reproduisons la première strophe telle qu'elle a été reconstruite par Bartsch (*Chrestomathie provençale*, 2:e édition, col. 224):

Eissamen com la panthera,
 qui porta tan bon' odor
 et a si bela color
 que non es besta salvatge
 qui per fors' et per outratge
 sia tan mala ni fera
 que si loing com pot chauzir
 non aues pres lo morir:
 et en altretal semblansa
 mi ten amors en balansa
 quem fai segre so que non pose aver
 e sec mon dan per far lo seu plazer.

Si l'on compare les deux pièces, on voit que l'auteur de la chanson pieuse a emprunté au troubadour inconnu non seulement la forme strophique, mais aussi les rimes; il a même reproduit le troisième vers, qui lui convenait, presque tel qu'il l'a trouvé dans son modèle.

I L'estoile qui tant est clere
 Qu'adès respient nuit et jour,
 Et a si fine colour
 Que ne mue son estage

5 Par cler tens ne par ombrage,
 M'est achoison et matere
 D'une chanson asevir.
 Or la me laist si fournir
 Damedie par sa puissance
 10 Qu'ele m'aiut et avance
 Et qu'anemis n'ait pooir d'enchanter
 Ceus et celes qui la savront chanter.

II Cele estoile est fille et mere
 A Jhesu le Creatour;
 15 Qui l'aimme et li porte honour,
 Bien emploie cel usaige,
 Ne conquist en sou aage
 Alixandre l'emperere,
 Qui dou mont fist son plaisir,
 20 Tant com fait en li servir
 Qui en li a s'esperance.
 Ja n'avera mesestance
 Ne morz ne vis cui ele veut amer:
 Tant est douce qu'en li n'a point d'amer.

III 25 Cele gent qui se font rere
 A loi de combateour
 Metent leur cors en labour
 De chanter devant s'image;
 Et je fais tout lige homaige
 30 Li et son fil et son pere,
 De cuer, de cors et d'espier
 A touz jourz sanz repentir,
 Et pour iceste lijance
 Suis en certaine fiance
 35 Qu'ele en pitié me voudra regarder
 A mes besoingz et de touz maus garder.

REMARQUES

Str. III. Le mot *combateour* ne nous est pas clair. Il semble signifier, non pas un guerrier combattant, mais un athlète de foire.

I 6 matiere — 10 Quele me et auance (*sic*) — 11 pooair
 II 14 cratour — 15 li *manque* — 18 lempiereres

Il paraît que c'était l'habitude des jongleurs de basse condition de se faire couper ras les cheveux (cp. Hertz, *Spielmannsbuch*, p. 23; cp. aussi la planche entre pp. 18—19 de *Französische Litteraturgeschichte* par Suchier et Birch-Hirschfeld, où l'on voit un vieilleur sans cheveux et dans le costume *miparti* qui se portait à l'époque dont nous parlons) et il est probable que les athlètes le faisaient pareillement. Quoi qu'il en soit, les gens qui se font raser à la façon des *combateurs* sont naturellement les moines. L'auteur ne l'est pas; prié à genoux devant l'image de la Vierge n'est pas son affaire; lui, il la veut servir d'une manière plus noble: comme il convient à un chevalier — il l'était peut-être — il lui fait hommage lige, à elle, son Fils et au Père, il engage, en fief, son corps et son âme, et il est juste alors qu'il puisse attendre le secours de sa suzeraine lorsqu'il en aura besoin.

XXVII

(Raynaud: 1327)

MANUSCRIT: V.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers de 7 syllabes. Toute la chanson est sur deux rimes, *-iere* et *-a* qui alternent. Formule: *abababab*. — La même forme métrique nous est connue par trois chansons d'amour: une pièce de Gace Brulé (R. 2099), une chanson (rimes assonantes) de Blondel de Nesle (R. 1618) et une chanson de Moniot d'Arras (R. 1632). Les rimes de la chanson pieuse n'apparaissent dans aucune de ces pièces.

Tel que le donne l'unique manuscrit, le texte de la chanson n'est pas satisfaisant. Nous avons dû y introduire quelques corrections et combler quelques lacunes pour rétablir la mesure juste de tous les vers.

I De volenté desiriere
 Que mes cuers maintenue a
 Chanterai de la fine ierre
 Qui onc colour ne mua.
 5 Semblanz est a la verriere
 Cui li solaus trespassa
 De si très bone maniere
 Que de riens ne la quassa.

Devant et après entiere
 10 Son fruit conçut et monstra
 Ceste douce dame chiere
 Cui Gabriel salua;
 Tant est la pitié pleniere
 Dont nature la para
 15 Que ja nus qui la requiere
 A s'aïde ne fandra.

III Ceste dame est la lumiere
 Par cui Diex renumina
 La dolente gent chartriere
 20 Que li premiers hom dampna;
 De li nos vint la baniere
 Que la deitez porta,
 Quant de la male terniere
 D'enfer ses amis geta.

IV 25 Ceste dame est la miniere
 Qui le fin or nos livra
 De quoi li vrais inginiere
 Chierement nos rachata.
 Virge desrainne et premiere
 30 Qui ouques enfant porta,
 Esmeraudinne très chiere
 En cui Diex se reposa.

V Ja li soudoianz trichier
 En l'ame part n'avera
 35 Qui souvent est coustumiere
 De dire *Ave Maria*;
 Et qui en vraie proiere
 Vers li s'umeliere,
 S'ame sera parçonniere
 40 De la grant joie qu'ele a.

REMARQUES

V. 10. *monstrer* doit avoir ici la signification de „mettre au monde“.

II 10 chiere *manque* — 13 pleniere *manque*.

IV 25 lumiere — 27 ingierres — 31 tres *manque* — 32 Se *manque*

V 33 trichierres — 37 vraie

V. 21 *la baniere*. Le poète pense à l'oriflamme que les peintres et les enlumineurs mettaient à la main du Christ pour marquer sa triomphante victoire sur les enfers et la mort.

V. 23. *terriere* n'est pas dans Godefroy. Nous l'avons laissé en supposant que ce mot a pu exister avec la signification d'„endroit sans éclat, sombre, lugubre“; mais il vaudrait peut-être mieux lire *terriere*: *la male terriere d'enfer* = 'la mauvaise fosse d'enfer'.

V. 25. Le ms. donne *lumiere*. Le copiste a évidemment lu deux fois le premier vers de la troisième strophe; le sens exige *miniere*.

V. 26. *le fin or* est naturellement la chair humaine que Jésus-Christ prit en sa mère.

XXVIII

(Raynaud: 229)

MANUSCRIT: V.

VERSIFICATION. Trois strophes de neuf vers de 7 syllabes rimaient: *abbaabbaa*. Les rimes sont les mêmes dans toutes les strophes. -- Nous avons encore ici un cas d'emprunt à la poésie provençale. C'est la chanson *Greu feira nuïlls hom faillesa* (Bartsch, *Grundriss* 155, 10) de Folquet de Marseille qui a servi de modèle à l'auteur anonyme. Elle lui a fourni le rythme et les rimes; le poète français a même emprunté le premier vers de sa chanson au célèbre troubadour. Il n'existe pas d'édition critique de l'œuvre de Folquet de Marseille, mais on peut comparer, par exemple, la reproduction du ms. provençal A dans les *Studi di filologia romanza*, vol. III; la chanson qui nous intéresse s'y trouve p. 182. On verra alors que c'est le premier vers du deuxième couplet de la chanson provençale qui forme le début de notre chanson pieuse, et il est curieux d'observer que dans le ms. fr. 844 de la Bibliothèque nationale (*Rom.*, XXII, p. 402), c'est ce seul couplet que le scribe français a copié de toute la pièce. Nous reproduisons ici ce couplet avec la graphie francisante du copiste:

En la vostre maintenence
 M'ai mis amors franchement;
 Qu'eu fusse mors verament,

Se non fust ma conoissance
 5 Dont non ou en ma pervence (*sic*)
 Don muir quan pluz sui plaignens.
 Dont mire me tan suuent
 Que ma cançon en pervence
 N'aurie maiz de valence.

Voici maintenant cette strophe d'après le ms. provençal A :

Car en vostra mantenenssa
 Me mis amors franchamen,
 E fora mortz ueramen
 Si non fos ma conoissenssa,
 5 Mas non aiatz mais crezenssa
 Qu'ieu man, si cum suoill, plaignen;
 Ni moira oimais tant souen
 Que mas chanssos en paruenssa
 N'aurion meins de ualenssa.

Nous n'avons disposé que de ces deux manuscrits de la chanson provençale. On voit qu'ils donnent des leçons notablement différentes, et l'on remarquera qu'au vers 6, la chanson pieuse suit de plus près le texte du manuscrit français de son modèle.

ORIGINE. Les rimes accusent un auteur originaire du Centre ou de l'Est de la France.

I En la vostre maintenance,
 Roïne dou firmament,
 Out mis mon entendement
 Desirs et acoustumance,
 5 Si que seule remembrance
 De vos, quant plus suis plaignant,
 Me sane si doucement
 Que mes cuers muës de pesance.
 De joie tresaut et dance.

II 10 Lumiere sanz defaillance,
 Solauz sanz escousement,

Mere sanz dolousement,
 Terre portant sanz semence,
 Hauberz et escuz et lance,
 15 Espee clere et trenchant
 Pour garantir toute gent
 Qui fermes sont en creance
 Et en vos ont leur fiance.

III Empereriz de vaillance,
 20 Virgene parmenablement,
 M'ame et ma vie vos rent
 Et fais de mon cors lijance.
 Or plaise a vostre puissance
 Que vos m'i soiez garant
 25 Contre le voiseus serpent,
 Que mes cors n'ait mesestance
 Ne l'ame de moi grevance.

XXIX

(Raynaud: 1193)

MANUSCRIT: V.

VERSIFICATION. Cinq strophes de neuf décasyllabes rimaient *ababbaacc*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — Trois chansons présentent la même structure métrique que la chanson pieuse. Deux d'entre elles, celle de Raoul de Soissons (R. 1154) et celle de Jean Frumel (R. 544), diffèrent trop de notre chanson par les rimes pour qu'on soit autorisé à croire à une imitation. Il n'en est pas ainsi de la troisième. C'est une chanson d'amour (R. 1172) que deux mss. (*C* et *a*) attribuent à Martin le Béguin de Cambrai. Elle a dû jouir d'une certaine vogue, puisqu'elle nous est parvenue dans un grand nombre de mss. et qu'elle se trouve parmi les morceaux de chansons que l'auteur du *Conte du Cheval de fust* a intercalés dans son roman (cp. Stengel, *Zeitschr.*, X, p. 468). Cette chanson a les rimes *a* et *e* en *-ie* et en *-oie*, comme la chanson

II 15 trenchanz — 16 toutes genz

III 21 rens — 24 Que mi soiez garanz — 25 serpenz

pieuse; les rimes *b* sont différentes (*-i* et *-er*). Malheureusement, la mélodie de notre chanson étant perdue, on ne peut que signaler ces ressemblances, on ne pourra jamais vérifier si le poète pieux a imité la chanson de Martin.

ORIGINE. *Gracie* (v. 16) et *jonchie* (v. 37) prouvent que dans la langue de l'auteur *-iee* se réduisait à *-ie*. Il était peut-être du Nord, comme Martin le Béguin.

- I Tant ne me plaist toute phylosophye
 Parfetement savoir sanz meserrer,
 — — — — ne toute seignorie
 De terre et d'air, de riviere et de mer
 5 Con je desir en chantant recorder
 La grant valeur de la virge Marie.
 Non pas toute, mès aucune partie,
 Car la moitié raconter n'en porroie,
 Se tout le mont en m'aïde en avoie.
- 10 Virge conçut au tesmoing d'Ysaye
 Et enfanta sanz dolour endurer
 Celui par cui en deus fu departie
 La Rouge Mer pour son pueple sauver,
 Puis la rejoinst et la fist reverser
 15 Seur Pharaon et sa grant compaignie.
 Bien doit estre loec et gracie
 Cele qui çainst neuf mois de sa conroie
 Celui qui fist si merveillouse voie.
- III En son cors fu humanitez unie
 20 A deïté por homme rachater:
 Si loialment fu la chose estable
 Que, quant la char couvint mort endurer,
 La deïtez, duranz sanz violer,
 Ou sepucere li porta compaignie.
 25 N'onques de lui ne fu l'ame guerpie
 Dedenz enfer, ne en toute la voie,
 N'au resartir le laz d'or et de soie.

I 1 ne manque, physophye — 3 Les premiers mots manquent

II 14 rejoint — 16 graciee — 17 çaint

III 20 por manque

- IV Ceste dame le buisson senefie
 Que Moyses vit sanz ardoir flammer.
 30 Lors qu'ele fu de grace raemplie,
 Ençainte fu sanz li desvirginer;
 De li nasqui sanz porte deffermer
 Li rois des rois et veritez et vie,
 Qui trestouz seus fist tel chevalerie
 35 Qu'enfer brisa et en retraist sa proie,
 Dont chascuns doit chanter et mener joie.
- V Chambre roians, d'umilité jonchie,
 Mout a le cuer despersement amer
 Et desloial et plain de felonnie
 40 Qui nuit et jour n'entent a vos amer,
 Car qui vos set de fin cuer reclaimer,
 S'il vos avoit trente mil anz servie,
 N'avoit il pas la joie deservie
 Que vostre filz doucement li otroie
 45 En un moment, quant sa mere l'en proie.

REMARQUES

V. 10. *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum: Ecce virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel* (Is., VII, 14).

V. 22—27. *Le laz d'or et de soie* ne saurait guère signifier autre chose que le linceul dont Joseph d'Arimathie enveloppa le corps de Jésus-Christ pour l'ensevelir. Aux yeux du poète ce linceul était d'une si précieuse valeur qu'il ne pouvait être que »d'or et de soie«. Si *resartir* est la bonne leçon, il faudra traduire le vers: »en raccommodant les liens d'or et de soie«, ce qui revient à dire: »en rentrant dans son linceul«. Mais il vaudrait peut-être mieux lire *desartir* et traduire: «en rompant (v. Thomas, *Rom.*, XXXVII, p. 132—135) ses liens (pour resusciter).» Quoi qu'il en soit, le poète veut dire que depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à sa résurrection, la déité et la chair humaine ne furent jamais séparées. Dogmatiquement ce n'est pas tout à fait exact: selon le Catéchisme romain, Jésus *descendit ad inferos . . . sed descendit in anima* (Symb. Lat., IV) mais cela correspond parfaitement à la conception populaire qui se trahit dans les peintures et les enluminures de l'époque, où l'on voit le Sauveur corporellement descendu aux enfers et prêchant les âmes prisonnières.

XXX

(Raynaud: 114)

MANUSCRIT: C.

ÉDITION. Dinaux, *Trouvères cambrésiens*, p. 151; Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 310.

AUTEUR. *Jaïkes de Cambrai* est, selon l'indication du manuscrit, l'auteur de la chanson. Sous ce nom, douze chansons nous sont parvenues: une pastourelle (R. 1855), quatre chansons d'amour (R. 933, 1031, 1631, 2044) et sept chansons en l'honneur de la Vierge, que nous publions ici. On ne connaît rien de précis sur la vie de Jacques. Le surnom indique qu'il était originaire de Cambrai, et comme il a imité une pièce de Colart le Boutellier (v. à la versification), on peut conclure qu'il a dû vivre vers la fin du XIII^e siècle (cf. Gröber, *Grundriss*, II, 1, p. 962). Dans l'œuvre de Jacques de Cambrai, nous n'avons point trouvé d'allusions personnelles, si ce n'est peut-être un passage de la pastourelle, qui avait attiré l'attention de Dinaux (*Trouv. cambrés.*, p. 146). Le poète fait dire à la bergère complaisante:

Robin, ne doute,
C'ancor y seux toute.
Ne t'esmaie, paie le juleir,
K'il m'aît apris a tumeir
Et je li ai fait danceir
Et baillair.

Il semble presque que l'auteur se donne les apparences d'un homme dont le métier est de *jugler* et de *tumer*, ce qui ne saurait convenir à un clerc. Mais c'est peut-être — malgré la présentation formelle:

Et dist Robins: „Onkes mal n'i pensai;
Mais or me di coment l'apellerai?“
Je respondi ke Jaiket de Cambrai
M'apelle l'om, per saint Peire.

— une simple fiction, et on sait combien de pastourelles, et non des plus morales, ont eu pour auteurs des clercs.

Si l'on étudie les chansons pieuses de Jacques de Cambrai, on voit que la plupart d'entre elles n'offrent rien de caractéristique. Mais il y en a deux, le n:o XXXVI et surtout le n:o XXXI, qui contiennent des appellations de la Vierge et des allusions à la topologie chrétienne, lesquelles, pour avoir été plus universellement connues au moyen âge qu'elles ne le sont aujourd'hui, n'en semblent pas moins accuser des préoccupations littéraires et théologiques chez l'auteur. Mais gardons-nous de rien affirmer. A l'époque de notre poète on avait depuis longtemps pu voir à Noël des représentations des *Prophètes du Christ* dans les églises, et à partir du commencement du XIII^e siècle (cp. P. Meyer, *Rom*, XXXII, p. 637), dans le *Jeu d'Adam*, on les pouvait entendre en langue vulgaire. Il n'est donc pas impossible que les connaissances théologiques de Jacques de Cambrai n'aient pas été acquises par la lecture, mais proviennent de ce qu'il avait vu et entendu.

L'authenticité des pièces attribuées à Jacques de Cambrai ne paraît pas douteuse. On sait que les attributions du ms. de Berne ne méritent pas beaucoup de confiance. Jacques de Cambrai est dans un cas spécial. C'est le premier copiste (cp. Gröber, *Zeitschr.*, III, p. 41) du manuscrit, et non pas le rubricateur quelque peu postérieur, qui a écrit les attributions au-dessus des pièces de Jacques de Cambrai, et ce poète est le seul que le copiste nomme. Il semble bien qu'il ait copié un *Liederbuch* qui contenait des poésies de ce trouvère, et que les rubriques y fussent déjà. Il est remarquable que ces rubriques nous indiquent encore — sauf pour la chanson XXXVI — *ou chant* de quelle chanson profane telle pièce a été composée. Vérification faite, nous avons pu constater que toutes ces indications sont exactes. Ce n'est évidemment pas le copiste du ms. de Berne qui s'est livré aux recherches pour découvrir les modèles de Jacques de Cambrai, surtout comme le poète n'emprunte que deux fois les rimes, et jamais le vers initial. Les indications devaient être déjà dans le *Liederbuch*, et nous croyons qu'on ne risque pas de se tromper beaucoup en supposant que, si

elles y étaient, c'est parce qu'elles provenaient de l'auteur lui-même.

S'il semble donc permis d'affirmer que les sept chansons pieuses attribuées à Jacques de Cambrai par le manuscrit de Berne sont en effet de lui, il est moins certain que toutes nous soient parvenues dans leur état primitif. La seule fois que nous ayons une de ces chansons dans plusieurs manuscrits (c'est la pièce n:o XXXIV), on voit que la rédaction du manuscrit de Berne — et aussi celle du ms. *I*, qui lui est apparenté — est trop courte de deux strophes, qui se trouvent dans *Z*₁. La chanson n:o XXXI a cinq strophes, dont les trois premières sont sur les mêmes rimes, et la dernière également sur les mêmes rimes que la quatrième. Dans les deux groupes la deuxième strophe intervertit l'ordre des rimes de la précédente; la troisième du premier groupe rime comme la première. Une sixième strophe manque peut-être, qui rimerait comme la strophe IV et qui achèverait la composition, au point de vue du contenu, mieux que ne le fait le couplet qui est le dernier du manuscrit. Les chansons n:os XXX et XXXII sont à *coblas unissonans*, mais n'ont que trois strophes. Les autres n'en ont pas davantage. La chanson n:o XXXIII a deux strophes sur les mêmes rimes et une troisième sur des rimes nouvelles; la chanson n:o XXXV n'a que deux strophes, qui sont sur des rimes différentes. Toutes ces pièces sont probablement des fragments de chansons, mais — à l'exception du n:o XXXI — il n'est guère possible de fixer le nombre et l'ordre des strophes qui manquent. La pièce n:o XXXVI montre une façon de combiner les rimes dans les strophes successives qui constitue évidemment une complication voulue. Cette combinaison a très bien pu être continuée dans des strophes subséquentes, et rien n'accuse dans la troisième strophe que la pièce ait fini là. La chanson est qualifiée de *rotronenge* et on sait que les pièces du genre ainsi nommé n'avaient pas un nombre fixe de couplets.

Comme son nom le laisse entendre, Jacques de Cambrai a écrit ses poésies en picard; pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir p. ex. les rimes de la pièce n:o XXXIV. Cependant son œuvre nous est

parvenue principalement par l'intermédiaire du seul ms. *C*, et c'est dans cette transcription lorraine que ces chansons se présenteront ici. Seule la chanson n.º XXXIV a été conservée, outre dans un second manuscrit lorrain (*I*), aussi dans le manuscrit picard *Z*1.

VERSIFICATION. La chanson pieuse de Jacques de Cambrai que, suivant l'ordre alphabétique du manuscrit nous publions ici la première, se compose de trois strophes de huit vers décasyllabiques rimaient : *ababbccb*. Les trois strophes sont sur les mêmes rimes. — Cette chanson est écrite *ou chant*: *Loaus amors et desiriés de joie*, pièce de Colart le Boutellier (R. 1730) souvent publiée. L'imitateur n'a pris que la rime *b* à son modèle; *a* et *c* ont été choisis librement.

- I Grant talent ai k'a chanteir me retraie,
 Si me covient per chanteir esjoir;
 Loiaul amor droituriere et veraie
 Me fait ameir de cuer et obeir
 5 A la millor ke nuls hom puist veir.
 He! franche riens, ki aveis signorie
 La sus el ciel, soiés de ma partie
 Quant en dous pairs me convenrait partir.
- II Dame poissans, ceu m'ocit et esmaie
 10 K'en pechiet maing, et si n'en puis issir;
 Maix li grans biens de vos mes mals apaie,
 Por ceu vos veul honoreir et servir.
 Il ne m'en puet, se grans biens non, venir.
 Car ki a vos ait s'amor otroie,
 15 En dous leus puet demoneir bone vie:
 Si et en ciel pou après le morir.
- III He! très douls cuers, se mercis me delaie,
 Je ne savrai ou aleir ne foïr,
 Et c'il vos plaist, douce dame, ke j'aie
 20 La vostre amor, riens ne me puet nuisir.
 Doneis la moi, s'il vos vient a plaisir,

I 3 uraie

II 9 ocist — 14 otroieie

Ou atrement joie m'iert defaillie.
 Dame, mercit a jointes mains vos prie
 Por celi Deu ki de vos volt nasquir.

REMARQUES

V. 8. „Lorsque je devrai me diviser en deux parties (l'âme et le corps)“ = „lorsque je mourrai“.

XXXI

(Raynaud: 1563)

MANUSCRIT: C.

ÉDITION. Dinaux, *Trouvères Cambrésiens*, p. 153; Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 320.

AUTEUR: *Taikes de Cambrai* (attribution du ms.).

VERSIFICATION. Cinq strophes de neuf vers octosyllabiques rimant *abbacbdd*. Les trois premières strophes sont sur les mêmes rimes, dont la strophe II intervertit l'ordre; à partir de la quatrième strophe, commence une nouvelle série de rimes, qui est intervertie dans la cinquième. — La chanson est composée *ou chant de l'unicorne*. C'est la chanson: *Ausi com l'unicorne sui* (R 2075) de Thibaut de Champagne. Jacques de Cambrai en imite la structure strophique, mais non pas les rimes. Sa façon de rimer en intervertissant l'ordre dans les strophes II et V est plus compliquée que celle du modèle, qui est à *coblas doblas*.

I Haute dame, com rose et lis
 Ont sormonteit toute color
 Et ke li blans prent resplendor
 Ou vermoil k'est en li espris,
 5 Tout ausi prist li souverains rois.
 Colour dedens le lis cortois
 En patience et per amor,
 Et soffri mort ou fust croixiet
 Por vancre le vilain pechiet.

- II 10 Dame, se tu portais la flor
 De ton peire ki est tes fils,
 Il ne m'en doit pais estre pis;
 Quant tu ais sormonteit valor,
 Cil ki tous biens ait enbraiscié
 15 Vint en ton cors per amistié
 Por moi, s'en dois avoir merci
 Et conforteir, ceu est tes drois,
 Por eil ne pendi Deus en croix.
- III Bien ait son cuer d'amerous prix
 20 Sil ki son cors livre a dolor,
 On le tenroit or a folor;
 Maix tuit fuissiens a noient mis,
 Se ne fust cil ki fut en croix;
 En enfer o les Abejois
 25 Alaist chascuns sens nul retor.
 Aincor nos serait reprochié
 Quant li mal fait seront jugié.
- IV Cil ki est appelleis Davis
 Et compaireis a pellican
 30 A droit ait a nom Habrahan
 Et tous biens est en ces brais mis.
 Li douls fenis sens compaignon,
 Li doulz aignias, li fiers lion
 Nos abovrait tous de son sanc.
 35 Humiliteis nos ot besoing,
 Mais la fierteit forment resoing.
- V Dame, tu es *Ave* per sen
 Et *Eva* fut nos anemis,
 Tu es porte de paradis
 40 Et c'es li boissons Moÿsen,
 Jheremie en traits a tesmoing.
 Cinc mille ans et neuf cens de loing
 Davant vos et après Adam
 Dist ke aincor vanroit li hon
 45 Ki nos metroit hors de pixon.

II 14 enbraiscies — 15 amisties

IV 28 dauid — 33 li fiers hom — 36 Mas

V 37 persan — 44 hons

REMARQUES

V. 21. 'Même si on le tenait pour folié'.

V. 26. Le sujet sous-entendu de la phrase semble être la mort de Jésus.

V. 30—31. Il y a là peut-être une vague allusion au „sein d'Abraham“.

V. 33. Le ms. écrit *li fiers hom*, ce qui n'a pas de sens. Il faut certainement lire *li fiers lion*, qui est un symbole du Christ souvent employé par les auteurs pieux, qui l'opposent volontiers, comme ici, à celui d'agneau.

V. 37. *per sen* („par signification“) et *Moÿsen* (v. 40; originaiement un acc. lat.) rimant en *-an* sont des négligences chez un poète picard.

V. 41—45. *Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo verbum bonum quod locutus sum ad domum Israel et Juda. In diebus illis et in tempore illo germinare faciam David germen justitiae, et faciet iudicium et justitiam in terra; in diebus illis salvabitur Juda et Jerusalem habitabit confidenter; et hoc est nomen quod vocabunt eum: Dominus justus voster. Quia haec dicit Dominus: Non interibit de David vir qui sedeat super thronum Israel* (Jer., XXXIII, 14—17).

XXXII

(Raynaud: 1856)

MANUSCRIT: C.

ÉDITIONS. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche*, p. 67; Dinaux, *Trouvères cambrésiens*, p. 152.

AUTEUR: *Jaikes de Cambrai* (attribution du ms.).

VERSIFICATION. Trois strophes de sept décasyllabes rimant: *ababbc*. Les rimes restent les mêmes dans les trois strophes. — Au dessus de la chanson, on lit dans le ms.: *ou chant tumidesir*. C'est la chanson: *Tuit mi desir et tuit mi grief torment* (R. 741) de Thibaut de Champagne qui a fourni à Jacques de Cambrai le modèle de cette chanson pieuse. Elle en reproduit le rythme, mais non pas les rimes.

- I Kant je plus pens a comencier chauson,
 Et plus me plaist celle ou j'ai mon cuer mis,
 K'ains de millor n'oït parler nuls hom.
 Ki s'onor ait en honor et en pris,
 5 Serait sauveis el grant jor del juïs,
 Et qui ne l'ait, Deus! si mar ains fu neïs
 Ke sens mercit serait mors et dampneis.
- II Dame, ki pues et ki dois per raixon
 Estre por nos et proier ke tes fils
 10 Per sa pitié nos faice vrai pardon,
 Car autrement ne doit estre requis,
 Or le fai dont, franche dame gentis,
 Si voirement k'en tes beneois leis
 Fut li vrais Deus conceüs et porteis.
- III 15 Sires, ki es et vrais Deus et vrais hon
 Et ki por nos fus en la croix occis,
 Quant tu por nos donais si riche don
 Com ton saint cors, ki tant est de haut prix,
 Bien nos puet estre otroiés paradis,
 Car tu vals muels ke paradis aisseis.
 Hé! veulliés dont ke il nos soit doneis.

XXXIII

(Raynaud: 1178)

MANUSCRIT: C.

ÉDITION. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche*. p. 68.AUTEUR: *Jaïkes de Cambrai* (indiqué par le ms.).

VERSIFICATION. Trois strophes de huit décasyllabes rimant: *ababcecb*. Les strophes I et II ont les mêmes rimes; la strophe III est sur des rimes nouvelles. — La chanson est composée *ou chant*: *De bone amor et de loaul aimie*, pièce de Gace Brulé (R. 1102) qui a servi de modèle — comme l'a signalé M. P. Meyer (*Rom.*, XVIII, p. 488) — à encore une autre chanson pieuse: *Chanter n'estuet*

I 3 oi — 5 Serait moneis

III 15 hons

de la virge Marie, omise dans la liste de M. Raynaud et se trouvant au fo 13 du ms. 3517 de l' Arsenal. Outre le rythme, Jacques de Cambrai et l'auteur anonyme de la pièce du ms. de l' Arsenal ont emprunté encore les rimes de la première strophe de la chanson de Gace.

- I Loeir m'estuet la roïne Marie,
 En cui tant ait de bien et de vaillance
 Ke nuit et jor por les pecheors prie
 A son chier fil k'il ait en remembrance
 5 De nos aidier et de nos warantir
 Vers l'anemi ke tant devons cremir,
 C'adès nos veult engignier et honir;
 Ne plaice a Deu ke jai en ait poussance!
- II Dame, tous biens et toute cortoisie
 10 Est dedens vos, et maint a remenance,
 Nuls n'en droit la centisme partie.
 Maix a mon greit vos fais grant honorance,
 Quant Meire Deu vos apel, et plaixir
 Vos doit forment, car je ne puis veïr
 15 C'on vos peüst si bel juël offrir.
 Por ceu en fais moult sovent recordence.
- III He! meire Deu, roïne coronee,
 Por la pitiet k'eüs dou roi celestre
 Quant tu veïs sa chair en croix levee
 20 Entre les Jeus, ki sont de malvaix estre,
 Belle dame, ke tant fais a proixier,
 Proie ton fil ke il me veille aidier
 A cest besoing, ke j'en ai grant mestier,
 Ou autrement, mar me vi onkes naistre.

XXXIV

(Raynaud: 2091)

MANUSCRITS: *C, I, Z* 1.ÉDITIONS. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 246; Steffens, *Arch.*,

XCVIII, p. 59; Bédier, *Mélanges Wilmotte*, p. 908. C'est dans l'édition de M. Bédier que nous avons pu consulter le ms. Z₁.

AUTEUR: *Jaïkes de Cambrai* (attribution de C).

VERSIFICATION. Cinq strophes de treize vers dont douze de 7 syllabes et un — le cinquième — de 3 syllabes. Formule: *ababbbaabbabb*. Les rimes *a* changent de deux en deux couplets: les rimes *b* changent de strophe en strophe. — Comme modèle de sa composition, Jacques de Cambrai indique le *chant de lai glaie meïre*. C'est la chanson: *Quant voi la glaie meïre* (R. 2107) de Perrin d'Angicourt, imitée encore (v. Jeanroy, *Rom.*, XXVI, p. 521) dans une autre chanson pieuse (R. 2112) et dans deux chansons profanes (R. 1104 et 2096). La première strophe de la chanson pieuse reproduit les rimes des deux premières strophes du modèle, et la strophe III celles des strophes III et IV de la chanson de Perrin.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. Tandis que les autres chansons de Jacques de Cambrai nous sont parvenues dans le seul manuscrit de Berne, celle-ci se trouve encore dans les mss. *I* et *Z*₁. *C* et *I* ont perdu les strophes IV et V et ils présentent un texte presque identique, qui diffère notablement de celui du ms. *Z*₁. Il suffit de regarder les vers 21 et suiv. pour voir que c'est le ms. *Z*₁ qui donne la meilleure leçon: notamment le vers 22 qui, dans les mss. *C* et *I* a le mot *niex* à la rime comme le vers 26, est évidemment corrompu dans ces deux manuscrits. Nous suivons donc le ms. *Z*₁, d'autant plus que ce manuscrit picard se rapproche de la langue de l'auteur sans doute beaucoup plus que les deux autres manuscrits avec leur graphie lorraine.

I Mere, douce creature,
 Ou li fils Dieu volt venir
 Et prendre humaine nature
 Por sa deïtet couvrir,
 5 Et morir
 Por l'anemi retolir

 I Les vers 1—9 manquent en Z₁. — 1 CI Meire — 4 CI deiteit — 6 CI lanemin

La proie de sa pasture,
 K'en hidouse fosse obscure
 Les menoit painne sentir.
 10 Plus ne le vaut consentir
 Vostres fiex plains de droiture,
 Ains vint le sien cors offrir
 Pour nous et la mort souffrir.

II Aussi com sour la verdure
 15 Descent rousee des ciex,
 Vint en vo cors, virge pure,
 De paradys vos dous fiex,
 Vo cors piex,
 Ki plus est dous ke n'est miex,
 20 Ainc n'en senti bleceüre,
 Mais ce nonce l'escripture
 K'il en devint plus gentiex;
 Car quant fins argens soutiex
 Est avoec or en jointure,
 25 Je di bien, se m'aît Diex,
 Ke li argens en vaut miex.

III Dame vos estes la pree,
 Veritalement le di,
 U la très douce rousee
 30 De paradys descendi,
 Dont issi
 Li dous fruis ki nous rendi
 Vie, santé aduree,
 K'Adans nous avoit reubee
 35 Par le los de l'anemi.
 Mais li sires ki nasqui
 De vous, pucele honouree,

— 8 *I* Kant — 9 *C* poene; *I* poinne; *CI* soffrir — 11 *CI* Vos dous
 fils — 13 *CI* Et por nos

II 14 *CI* Ensi — 15 *I* del ciel — 18 *C* pues; *I* puez — 19 *Ce vers man-*
que en C; *I* Ke tant est frans et gentis — 20 *CI* Nan senti ainz (*manque en C*)
 bleseure — 21 *CI* nos dist — 22 *CI* Ke per droit en nalut muels — 23 *CI*
 Quant li fins airgens soubtuels (*soutues en I*) — 24 *CI* lor — 25 *CI* Dont di ie

III - 31 - 32 *CI* Ki rendi Por la dolor kil soffri (*santi en I*) — 33 *CI* et
 duree — 34 *CI* enblee — 35 *CI* lennort

Paia par nu veuredi
 Kaick'Adans i despendi.

- IV ⁴⁰ Ha! loiaus virge honouree,
 Fontaine sour douc gravier,
 Sourgons de miel et de ree
 Pour les durs cuers restancier
 De pechier,
⁴⁵ Ki se veut en vous ploncier
 Par repentance embrasee,
 Vostre amours li est dounee,
 Ki bien le puet avancier
 Et en paradys lancier
⁵⁰ En la joie desiree
 U Diex nous vaut tous hucier,
 Quant se fist en crois drechier.

- V Trés douce loiaus roïne,
 Deseur toutes es li fleurs,
⁵⁵ De tous maus es medecine
 Et de pechié crimineus.
 Li hideus,
 Ki tant est fel et morteus
 Et plains de male querine,
⁶⁰ Dame, ne fera saisine
 Ki vous sert, cors prescieus;
 Mais la sus ert ses osteus
 U joie est ki ne define;
 S'il vous plaist, faites nous teus
⁶⁵ Ke ce soit vostre cateus.

XXXV

(Raynaud: 380)

MANUSCRIT: C.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 274.AUTEUR: *Jaikes de Canbrai* (attribution du ms.).

— 39 C Ceu ke adam d.; I Lescot cadan d.

IV—V *Ces strophes manquent dans les mss. CI. — 54 flors (rime incomplète) — 61 prescieux — 64 tels — 65 catels*

VERSIFICATION. Deux strophes de dix vers de 7 syllabes rimaient: *aabbacbee*. Les rimes ne sont pas les mêmes dans les deux strophes. — Selon le manuscrit, cette chanson a été composée *ou chant*: *Locus amans fins et vrais*. Il s'agit évidemment de la chanson: *Aïmanz fins et vrais, Se li monz ert vostre en pais* (R. 199), de Gautier d'Epinal, très goûtée par les contemporains du poète et imitée encore dans une autre chanson pieuse de Lambert Ferri (n:o XXXIX). Tandis que Lambert a poussé l'imitation jusqu'à reproduire les rimes de son modèle, Jacques de Cambrai s'est borné au rythme; les rimes, il les a choisies librement.

I 1 O dame, ke Deu portais
 Et norris et alaitais,
 Per ta grant misericorde
 A ton chier fil me racorde,
 5 Ke trop seux hontous et mais
 Des grans pechiés ou je maing:
 Ne aincor pais ne me fraing!
 Ma vie est si vis et orde.
 Sires Deus, a vos me plaing
 10 Ke vos m'osteis cest mahaing.

II Honis seux, c'est veriteis,
 Se la sainte deïteis
 Et la virge nete et pure
 De moi aidier ne prent cure
 15 Tant ke je soie laveis.
 Hé! sires Deus. Jhesucris,
 Ki por moi la mort souffris,
 Oste moi de ceste ordure!
 Hé! dame de paradis,
 20 Proiés en vostre chier fil!

REMARQUES

V. 7. *fraing* est probablement l'impératif: 'ne m'écrase pas encore!' Ce vers est coordonné au vers 4, dont le prédicat est également à l'impératif.

I 5 mas, — 8 si manque

XXXVI

(Raynaud: 602)

MANUSCRIT: C.

ÉDITIONS. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche*, p. 66; Bartsch et Horning, *Chrestomathie de l'ancien français*, 8:e édition, p. 339. Les corrections que nous avons introduites dans le texte sont de M. Horning.

AUTEUR: *Jaïkes de Cambrai* (attribution du ms.).

VERSIFICATION. Trois strophes de huit vers: le premier quatrain est formé par des vers de 6 syllabes, le second par deux vers de 7 syllabes alternant avec deux vers de 5 syllabes. Disposition des rimes: *aaaaabab*. Les rimes *b* sont les mêmes dans les couplets I et II, les rimes *a* sont les mêmes dans les couplets II et III; les rimes *a* de la première et les rimes *b* de la dernière strophe sont isolées. Cette pièce est la seule des chansons pienses de Jacques de Cambrai dont le modèle ne soit pas indiqué par le manuscrit. Nous n'e l'avons pas retrouvé.

I Retrowange nouvelle
 Dirai et bone et belle
 De la virge pucelle
 Ke meire est et ancelle
 5 Celui ki de sa chair belle
 Nos ait raicheteit
 Et ki trestous nos apelle
 A sa grant clairteit.

II Se nos dist Isaïe
 10 En nne profesie:
 D'une verge delgie
 De Jessé espanie
 Istroit flors per signorie
 De très grant bialteit.
 15 Or est bien la profesie
 Torneie a verteit.

II 11 cuneuerg degipte — 13 flors *manque*

III Celle verge delgie
 Est la virge Marie;
 La flor nos senefie,
 20 De ceu ne douteis mie,
 Jhesucrist ki la haichie
 En la croix souffri
 Tout por randre ceaus en vie
 Ki ierent peri.

XXXVII

(Raynaud: 1119)

MANUSCRIT: C. La pièce est ajoutée postérieurement au manuscrit (cp. 8).

ÉDITIONS. Dinaux, *Les Trouvères brabançons*, p. 48; Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 309.

AUTEUR. Le rubricateur du manuscrit de Berne attribue cette chanson et la suivante à *Aubertin dez Arenos*. P. Paris (*Hist. litt.*, XXIII, p. 528) et M. Gröber (*Grundriss*, II,1,p. 963) ont vu dans *Arenos* le nom d'un petit bourg Areynes ou Airaines, situé près de l'ancien vidamé de Picquigny, dans l'Amiénois. Le personnage n'a pas été identifié. Il a dû vivre dans la seconde moitié du XIII^e siècle, puisqu'il a composé la chanson qui porte dans notre recueil le n:o XXXVIII, sur le patron d'une pièce d'Adam de la Halle (R. 500). Dans la première strophe de la même chanson, il annonce qu'il a l'intention de se retirer du siècle pour servir Dieu et mortifier sa chair. Les manuscrits n'attribuent à Aubertin d'Areynes que ces deux serventois pieux et moraux. Dans une sottie chanson contre l'amour en forme de jeu parti (R. 1201), l'un des partenaires s'appelle *Aubertins*; l'autre est Rollant, l'auteur d'un grand nombre de jeux partis. Selon M. Lubinski (*Rom. Forsch.*, XXII, 2, p. 510 et suiv.), le poète nommé Rollant aurait vécu à la cour des comtes de Bar, mais il a eu des rapports avec les trouvères pi-

cards. Rien ne prouve que cet Aubertin qui appelle Rollant *niés* et *ami* soit identique à Aubertin d'Areynes.

VERSIFICATION. Cinq strophes de sept décasyllabes rimant: *ababbab* (cp. le n:o XI) et un envoi rimant: *bab*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — Cette forme strophique est fréquente dans la poésie des trouvères. Gace Brulé s'en est servi deux fois (R. 42 et 1779). Perrin d'Angicourt (R. 1767), Guillebert de Berneville (R. 1619), Andrieu Contredit d'Arras (R. 553) et d'autres l'ont employée. Nous la connaissons par une vingtaine de pièces, identiques aussi pour la répartition des rimes féminines et masculines à celle d'Aubertin. Il y a même, dans le manuscrit de Berne, une chanson d'amour (R. 1220) attribuée à un trouvère nommé *Jehans li taboreires de Mes* et représenté dans les chansonniers par cette pièce unique, dont les trois derniers couplets ont exactement les mêmes rimes que notre chanson pieuse. Il nous semble hasardeux de voir là autre chose qu'une simple coïncidence.

I Fois, loalteis, solais et cortoxie
 Voi, se m'est vis, en mainte gens fineir,
 Deloaultés est sovent essaucie,
 Le siecle voi durement triboleir;
 5 On ne seit maix ou on se puist fleir.
 Qui troveroit proudome sens boidie.
 On le dovroit son pois d'or acheteir.

II Hé! Loialteis, ou estes vos musie?
 A grant poinne vos puet maix nuls troveir,
 10 Traïxon est si avant chevauchie,
 Vos et vo gens fait sovent reculeir.
 Dont a Pitiet devroit forment peseir,
 Venir dovroit, baniere desploïe,
 Por vostre honor essaucier et leveir.

III 15 Itant i ait, c'est bien ke je le die,
 Ke Traïxon se puet moult bien vanteir

II 9 A moult gr. — 13 desploice

III 15 jel d.

K'elle ait teil gent ke sont de sa mauie.
 Ne cuide pais c'on les peüst mateir;
 Nomeir les veul, nes doi pais oblieir,
 20 C'est Faceteis, Orguels, Mals et Envie.
 Si m'aïst Deus, bien font a redouteir.

IV Hé! Loialteis, moustreis vo signorie,
 Ne laixiés plux Traïxon sormonteir,
 Per son pooir ne sereis empirie:
 Deus nel poroit soffrir ne endureir,
 20 Car Deus hait trop orguel a demeneir.
 Moult par est fols c'a orguel son cuer lie:
 Tairt s'en repent, quant mors le fait fincir.

V Biaux sires Deus, a vos comans ma vie,
 M'arme, mon cors, si me veulliés gairdeir,
 30 Car cil est fols ki ou monde se fie,
 Maix uns chascuns vos doit de cuer ameir.
 Hé! meire Deu, ne veulliés oblieir
 Moy pecheor, c'a jointes mains vos prie
 C'a vo chier fil me veulliés racordeir.

VI 35 Pouxans dame, plux c'om ne puist nombreir,
 Meire a haut roy, douce virge Marie,
 Auec les boens faites m'arme osteleir.

REMARQUES

La bataille des Vertus et des Vices était un thème populaire au moyen âge et souvent représenté par la sculpture (cp. Mâle, *L'art religieux du XIII:e siècle*, p. 124 et suiv.). Notre chanson morale ne fait que reproduire ce lieu commun, sans qu'il y ait dans cette plainte sur l'iniquité des temps aucun trait caractéristique pour l'auteur ni pour l'époque. On verra que la seconde chanson d'Aubertin d'Arcy-nes, si elle n'est pas très originale non plus, a au moins une note plus personnelle et une diction plus éloquente.

V. 9. Ce vers et le vers 35 présentent, tels que nous les donne le manuscrit, la 'césure épique'. Nous l'avons écartée en supprimant

— 20 facetels

VI 35 He pouxans

un mot aux deux endroits; mais nous ne l'avons fait qu'avec hésitation. La césure épique est toujours une anomalie dans la poésie lyrique, mais on sait que les poètes se la permettent quelquefois (cp. Tobler, *Versbau*², p. 85; Jeanroy, *Rom.*, XXVI, p. 523, Bédier, *Chansons de Croisade*, p. 47, v. 50); et il n'est pas impossible qu'Aubertin ait commis cette faute contre le rythme dans les deux vers en question. Cependant, comme la chanson a dû passer par les mains de plusieurs copistes et que ceux-ci ont pu ajouter un mot par-ci, par-là, pour rendre l'expression plus ferme, nous avons préféré rétablir la mesure normale des vers.

XXXVIII

(Raynaud: 514)

MANUSCRIT: C. La pièce est ajoutée postérieurement au manuscrit sur un feuillet blanc à la fin de la section R (cp. p. 8).

ÉDITIONS. Dinaux, *Trouvères brabançons*, p. 49; Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 343.

AUTEUR: *Aubertins de Arenos* (attribution du ms.).

VERSIFICATION. Cinq strophes de neuf vers: quatre décasyllabes, quatre vers de 7 syllabes, un vers de 5 syllabes. Disposition des rimes: *ababbccdd*. Toutes les strophes sont sur les mêmes rimes. — C'est la structure strophique que présente aussi une chanson amoureuse d'Adam de la Halle (R. 500). Notre chanson pieuse l'imité jusqu'à en reproduire les rimes.

- I Remembrance que m'est ou cuer entreie
 De Jhesucrist, ki por nous vout morir,
 Mi fait laixier et guerpir lai contreie;
 Si m'en irai mon droi signor servir.
- 5 Lou monde m'estuet guerpir,
 Car trop duremant m'anoie
 Et pour ceu je lou renoie.
 Sor mai charoingne di fi!
 Car trop l'ai norri.

- II 10 Cant je recors la vie c'ai meneie,
 Li cuers ou cors me commance a fremir;
 J'ai droit, c'au dit, au fais et en panceie
 M'ai maintenut com folz, n'an doi mentir.
 Lais! que puis je devenir?
 15 Que, ce je mil ans vivoie,
 Empenir je ne poroie
 Les maulz que j'ai fait en mi,
 S'en pri Deu' merci.
- III Hé! jone gens, a cui jonesse aigreie;
 20 Vous ne savreis vos cors si bien polir
 Que mors, que fiert grans colz et sens espeie,
 Ne faice vous en lai terre porrir;
 Bien vous en doit souvenir!
 Li mondes adès tornoie,
 25 Pouc dure solès et joie;
 Pensons au vray crucifi,
 Qui en creux pendi.
- IV Je di a tous, et c'est chose prouveie:
 Tout ceu que nest, il lou couvient morir;
 30 Biauteis, bonteis, orguelz, haulte panceie,
 Tout ceu couvient a niant revenir;
 Mais cil qui vuet Deu servir
 Sou tens en boen us emploie.
 Aï foi! je ke diroie
 35 De sa meire? Mar vesquit
 Qui sert l'ainemi.
- V Meire Deu, franche dame honoreie,
 Per vos pitié, ne voilliés consantir
 40 M'airme ne soit perie ne dampneie,
 Cant Deus vorrait son jugement tenir.
 Frans estandairs sens faillir,
 Com pechieres que je soie,
 M'airme vous don et otroie.
 Dame, aiés pitié de mi,
 De cuer lou vous pri.

II 10 meneit — 12 aus panceirs — 13 maintenant

III 19 Hé *manque* — 22 Ne vous faice

IV 36 lainemin

XXXIX

(Raynaud: 198)

MANUSCRITS: *Z*₁, *C*, *I*.ÉDITIONS. Brakelmann, *Arch.*, XLI, p. 369; Steffens, *Arch.*, XCVII, p. 289; Bédier, *Mélanges Wilmotte*, p. 899.

AUTEUR. *Lambers Ferris*, nommé dans l'envoi qui se trouve dans le ms. *Z*₁, est l'auteur de cette chanson pieuse. Le poète est connu comme partenaire dans une vingtaine de jeux partis et comme auteur de deux chansons d'amour; le ms. *Z*₁ vient de nous apprendre qu'il composait aussi des chansons pieuses. Il était contemporain de Jean Bretel, de Jean de Grieviler, de Baude Fastoul et d'Adam de la Halle. Il a donc, comme dit M. Bédier (*l. c.*) fleuri aux alentours de 1260. M. Bédier n'a pas identifié le *veske d'Oston*, destinataire de l'envoi (v. 53).

VERSIFICATION. Cinq strophes de dix vers de 7 syllabes rimant: *aabbacbbe*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. L'envoi répète les rimes des cinq derniers vers. — Le modèle de la chanson se trouve indiqué dans le ms. de Berne. Le rubricateur a écrit au dessous de la pièce: *Serventois de nostre dame sus a amans fins* Il entend la chanson: *Aïmans fins et vrais* (R. 199) de Gautier d'Epinal, qui a fourni le rythme et les rimes de la chanson de Lambert Ferri; celui-ci a même emprunté à son modèle le premier vers et bon nombre de mots à la rime (cp. P. Meyer, *Rom.*, XVII, p. 430, et Jeanroy, *Rom.*, XXXI, p. 439).

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. Les mss. *C* et *I* sont liés par une faute commune. Au lieu de la bonne leçon de *Z*₁: *dure souffrance*, au vers 34, *C* et *I* donnent *douce souffrance*, qui est impossible. C'est pour la troisième fois (cp. les chansons nos I et XXXIV) que nous avons l'occasion de constater que les deux manuscrits lorrains sont de la même famille. Nous suivrons naturellement la graphie picarde du ms. *Z*₁, telle que l'a reproduite M. Bédier.

I Aïmans fins et vrais,
Debonaire^{tes} et pais,

I I C Ayamans; I Amans: *Z*₁C urais

Loiautés, fois et fiance,
 Rapiaus de desesperance,
 5 Humilités, cors parfaïs,
 Ente dont li fruis nasqui
 Ki au tierc jour surrexi
 De mort a vie, en poissancé
 Tele k'infer confondi
 10 U estoient si ami.

II Dame, vos cors fu palais
 U li parlemens fu fais,
 Li plais et li otriance
 De la très douce acordance
 15 Del pecié, ki trop fut lais,
 C'Adans nos pere furni,
 Quant Eve le fruit cueilli
 Dont cil li ot fait veance
 Ki humanité vesti
 20 Et deité encouvri.

III Dame, cil crüeus meffais
 Fist vostre enfant trop grief fais
 Souffrir, car en sa viutance
 Fu ferus sans deffiance,
 25 Si c'as piés l'en vint li rais
 Del sanc ki de lui issi
 Quant li costés li ouvri;
 Mais ce fu droite moustrance
 D'umilité, quant merchi
 30 Ot cil ki le cop feri.

IV Il n'est nus, ne clers, ne lais,
 Vieus, jovenes, bons ne mauvais,
 Ki ne doive en ramenbrance
 Avoir la dure souffrance
 35 Ke li dous aignelés gais

— 8 *C* De uie a mort'

II 13 *Z*₁ Li plains — 15 *CI* ki tant — 16—17 *Z*₁ Ke nostre pere furni
 Adans quant le fruit; *C* Adam, peires — 18 ₁*Z* Cil li ot v., *I* Dont il —

III 21 *C* si cr. — 22 *CI* si gr. — 25 *C* Si qu'a pie li v.; *I* Si calpiez
 — 28 *CI* fu signifiene — 29 *I* ke merit

IV 34 *Z*₁ lardure; *CI* douce souffrance

Souffri très le merkedî
 Dusques au grant venredî
 K'il fu ferus de le lance
 Sour le point de midi,
 40 Si k'umanités transsi.

V Rose, flors de lis et glais,
 Topaze, rubis balais,
 Voie de droite esperance,
 Dounés moi tel conaissance,
 45 Dame, ke soie si fais
 Ke de qu'onckes j'ai fali
 A vostre enfant et menti
 Par faus vices d'ignorance,
 Dame, ke le serve si
 50 K'enfin ait l'ame de mi.

VI Serventois, va, je t'en pri,
 Droit de par Lambert Ferri
 Au veske d'Oston t'avance
 Et di k'il proit a celi
 Pour moi qui trestout nourî.

XL

(Raynaud: 2053)

MANUSCRITS: *C*, *Z* 1.

ÉDITIONS. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 349; J. Bédier, *Mélanges Wilmotte*, p. 902.

AUTEUR. Le ms. *Z* 1 attribue cette pièce, anonyme dans *C*, à Lambert Ferri et cette attribution est confirmée par l'envoi.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers décasyllabiques

— 36 *CI* des lou m. — 37 *Z* 1 Duscau; *CI* Juskes — 38 *CI* Kil ot lou coup de — 39 *C* Sus loure de; *I* Droit soz loure de meidi

V 41 *I* O roze — 42 *Z* 1 r. palais; *I* valais — 45 *Ce vers n'est pas en C.* — 46 *C* can ke ieu ai mespris; *I* kant ke iai mantit — 47 *CI* Vers vo fil et messervi — 48 *CI* uice — 49 *CI* ke je s. — 50 *CI* Quem la fin aie mercit

VI *L'envoi ne se trouve que dans le ms. Z.*

rimant: *ababbaab*. Toutes les strophes sont sur les mêmes rimes. L'envoi reproduit les rimes des quatre derniers vers. — La chanson est imitée de la pièce: *Tant ai d'amours apris et entendu Que nus fors Dieu ne m'en puet plus aprendre* (R. 2054), attribuée à Gadifer d'Avions (cf. Guesnon, *Le Moyen Age*, 1902, p. 148) par le manuscrit de Berne, anonyme dans les autres. Notre chanson reproduit le premier vers et les rimes des trois premiers couplets de son modèle.

Nous donnons le texte critique à base du ms. *Z*₁ d'après l'édition de M. Bédier.

- I Tant ai d'amours apris et entendu
 Ke par amours voeil a chanter emprendre
 Del haut signeur ki tous jors ert et fu
 Et de la virge en quel cors il vint prendre
 5 Humanité, pour les ames deffendre
 De la prison u tout fuïssiens keü
 Par le conseil ke nos pere ot creü
 De sa moillier, dont il fist a reprendre.
- II Sire des rois, beneois soies tu,
 10 Et li osteus u tu venis descendre
 Soit beneois, car par lui desrompu
 Furent li lac ke l'anemis fist tendre:
 Par le pechié dont Adan sot sousprendre
 Furent il plus de .v. mil ans tendu;
 15 Mais li pooirs de toi et la vertu
 Del virge ostel les fist rompre et destendre.
- III Mout nous devroit le cuer avoir meü
 Çou ke Diex eut pour nous tant a contendre
 K'il consenti k'il ot le cors batu
 20 Et k'on le fist par vieuté en crois pendre
 Et a trois claus atachier et estendre,

I 1 *C* Jai tant damolirs — 2 *C* Ke desormaix ueul — 4 *C* en cui; *Z*₁ vient — 6 *Z*₁ fussent — 7 *Z*₁ peres

II 9 *Z*₁ benois — 11 *C* quant per lui — 12 *C* ot fait tendre — 13 *Z*₁ adans; *C* Per lou consoil — 15 *C* de uos ot; *Z*₁ de coi ot — 16 *Z*₁ Del virge le⁹ (?) fist

III 17 *C* Bien n. d. avoir le — 19 *C* cuer batu

Et de le lance ot le costé fendu
 Si ke li sans, quant Longis l'ot feru,
 En degouta sour sa digne char tendre.

IV 25 Cil dignes sans ki au vrai roi Jhesu
 Issi du cors doune a droit a entendre.
 A trestous chiaus ki baptesme ont eü
 C'autressi bien k'il fist le piere fendre,
 Doit il les cuers brisier et faire espandre
 30 De vraie amour, pour finir le treü
 Dont cil nous a par son cors deffendu
 Ki mort souffri pour a nous joie rendre.

V Virge roiaus, mere au roial escu,
 Car me dounés cuer et voloir d'aprendre
 35 Comment je vis et comment j'ai vescu
 Jusc'au jour d'hui, et me faites despendre
 En vous servir tout mon tans sans mesprendre,
 Et me dounés a l'ame vrai salu
 De ce ke j'ai folement despendu,
 40 C'au jugement mi bien n'en soient mendre.

VI A Sainte Crois, serventois, sans mesprendre
 Va, tant qu'on t'ait et oï et veü:
 Di au dien ke Ferri a valu
 K'a lui te doing, ne t'i voeill mie vendre.

REMARQUES

V. 43. „Faut-il corriger *Ferris* (que Ferri a triomphé au concours du puy) ou *as valu* (dis ce que tu as valu à Ferri, entendez peut-être la victoire au concours du puy)?“ [J. Bédier].

XLI

(Raynaud: 1580 et 1927)

MANUSCRITS: *Z*₁, *H*, *C*, *I*. Je dois la copie du ms. *H* à l'obligeance de M. G. Bertoni, professeur à l'Université de Fribourg

IV 26 *C* moustre a dr. — 29 *C* nos cuers brixier et faire estraindre — 30 *C* pour foir

V 34 *B* Cor — 37 *Z*₁ Et vous — 39 *C* entendu

VI *L'envoi* manque en *C*.

en Suisse, qui, sur la demande d'un de mes amis, a bien voulu me la faire. Je lui exprime ici toute ma gratitude.

ÉDITIONS. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 265; Steffens, *Arch.*, XCVII, p. 292; Bédier, *Mélanges Wilmotte*, p. 917.

AUTEUR. La pièce est anonyme dans les manuscrits qu'on connaissait avant; le nouveau ms. *Z*₁ l'attribue à un poète, jusqu'à présent inconnu, qui est appelé *Gilles de le crois*.

VERSIFICATION. La strophe se compose de huit vers octosyllabiques. Les trois premiers couplets riment selon la formule: *ababbaba*; dans le reste de la pièce l'ordre des rimes est: *ababbaab*. On se demande si ces deux parties n'appartiennent peut-être à deux chansons différentes qui auraient été fondues en une seule dans un manuscrit auquel remontent ceux qui nous transmettent la chanson. Il faut noter que le ms. *I* — enregistré par M. Raynaud sous le n:o 1927 de sa *Bibliographie* — n'a pas les trois premières strophes; il donne en tout trois couplets, dont deux seulement se retrouvent dans les autres. Cependant, malgré cette irrégularité choquante, nous n'avons pas osé séparer l'un de l'autre les deux groupes de strophes qui se ressemblent trop par le style pour provenir de deux compositions distinctes. Nous inclinons à croire que c'est l'auteur lui-même qui s'est permis une liberté trop grande, surtout comme déjà le nombre extraordinairement grand de couplets accuse son indépendance des règles de composition de la poésie courtoise. Pour le nombre de strophes, qui varie selon les manuscrits, voir ci-dessous.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. Le ms. *Z*₁ donne douze strophes, dont les sept premières forment la rédaction du ms. *C*. Elles s'y trouvent dans l'ordre suivant: I—IV, VI—VII, V. Les cinq derniers couplets du ms. *Z*₁ ne sont pas dans les autres manuscrits. Le ms. *H* a également sept strophes: I—III (nous suivons toujours l'ordre de *Z*₁), VI, IV, V et une strophe isolée. Le ms. *I* n'a que trois strophes: V, VI et une strophe isolée, qui se trouve entre les deux autres. La strophe isolée du ms. *H* ne nous paraît pas appartenir à l'original: *perill* et *fil* y riment avec des mots en *-ir*. Elle semble bien ajoutée postérieurement par un copiste peu sou-

cieux des exigences de la rime. La strophe isolée de *I* est intéressante: *nombreir* y rime avec *lettreitz* et *bonteis*; *ai* ('j'ai') avec *amait* ('il aima'). Il est difficile de ne pas voir là l'interpolation d'un des copistes auxquels nous devons la rédaction lorraine du ms. *I*. Nous publions ces deux couplets à part, après la chanson. Par contre, nous ne voyons pas de raison pour écarter les strophes isolées du ms. *Z*₁.

Les mss. *H* et *C* ont une faute commune qui altère l'ordre des rimes aux vers 23—24. Il forment donc une famille contre le ms. *Z*₁, qui donne en général un texte excellent. Les deux strophes de *I* ne permettent pas de rattacher ce manuscrit à l'un ou à l'autre des deux groupes. Nous donnons le texte critique à base de *Z*₁, en nous servant de l'édition de M. Bédier.

I Douce dame de paradys,
 Honours del mont et la clartés,
 Vous estes la rose et li lis
 Deseure toutes les biautés
 5 Ke Diex a fait, c'est verités,
 Car de vous nasqui Jhesus Cris
 Par cui li mons est aquités
 De la main a nos anemis.

II Dame, vous estes li vernis,
 10 Et de vertus et de biautés,
 Ki sour les coulours est assis,
 Car tous les biens enlumines.
 Pors de salut estes et nés,
 Voie, refuis as desconfis,
 15 Car ja ne sera desperés
 Ki vous servira, ce m'est vis.

III Vergiers enclos, roiaus palais,
 Clere fontaine, flours et prés,

I 2 *C* monde — 4 *C* Desor trestoutes; *H* Par desor — 5 *H* Car nos sauons c'est — 6 *H C* Que de — 7 *H C* rachatez — 8 *C* Des mains as mortés a.

II 10 *H* bontez — 11 *Z*₁ ert; *H* la color — 12 *Z*₁ li biens; *C* Por les autres enlumineir; *H* les *manque* — 13 *C* Pors et salus estes de meir — 14 *C* V. et refuge; *H* refuge — 15 *H C* Ne ia ne

III 18 *H* et flors de p.; *C* en preit

En cui s'espandi li clers rais
 20 Del Saint Esprit et deités,
 Par cui conseil li fiex fu nés
 Ki racata et clers et lais,
 Pour ce del ciel estes la clés;
 Dame, vous estes guerre et pais.

IV 25 Cil en la virgene s'aombra
 Ki sire estoit de paradys;
 Onques de rien ne l'enpira;
 Virgene fu et virge ert toudis;
 De li nasqui Diex, Jhesus Cris;
 30 Virge conchut, virgene enfanta;
 El lieu dont Eva nous osta
 Nous a ceste dame remis.

V Dame, vous estes vrais confors
 As pecheours desconfortés;
 35 A vous, dame, est tous mes acors,
 Ke vous a celui m'accordés
 Ki de vostre saint cors fu nés;
 Bien sai que miens en est li tors;
 Par jugement seroie mors;
 40 Or vous prenge de moi pités!

VI Dame, vous estes li osteus
 U li fiex Dieu se herbega;
 Onques si biaux ne fu ne teus
 Ne ja mais si sains ne sera.

— 19 *H* descendi — 20 *Z*₁ daïtés *HC* espir la deitez — 23 *Z*₁ la *manque*;
HC Ce est la fine ueritez — 24 *H* Porte dou ciel estes et cles; *C* Por ceu del
 ciel estes la cleis

IV 25 *HC* En ceste virge (dame *dans C*) s'a. — 26 *HC* Cil qui est
 rois (sire est *dans C*) — 28 *H* Virge est, et v. fu toz dis; *C* est tous dis — 32
H rasis

V 33 *HC* li conforz — 35 *H* Dame uos estes mes racorz; *C* Dame estes
 uraie et ie uos pri; *I* Vos estes li uerais raicors — 36 *H* Dame a celui me
 racordez; *I* Acelui signor ma cordeis — 38 *Z*₁ Car bien sai miens; *C* sait — 40
*Z*₁ Or vous *manquent*; *H* Se de moi pitie nen auez; *C* Dame or uos en praigne
 piteis; *I* Dame or aiez de moi pitiet

VI 42 *C* Ou ihesucriis — 43 *Z*₁ tels; *H* si bons ne fu ne; *CI* Onkes ne
 fut si biaux ne — 44 *H* nus tex ne; *C* plux sains ne; *I* si biaux ne

- 45 Theophilus bien l'esprouva,
 Ki tant ploura a vos auteus
 Ke de tous ses peciés morteus
 Par vous a Dieu se racorda.
- VII Dame, ki en toi pourpresis
 50 Entierement le roi des rois,
 Mout bonement tu le vausis,
 Bele dame, car ce fu drois.
 La tombe ama Diex et la crois
 Et le sepulcre u il fu mis:
 55 Ton ventre ama plus ce m'est vis,
 Car il y sejourna ·ix· mois.
- VIII Dame, pour la vostre pité,
 Car deproiés vostre chier fill
 Ke il me giet de viés peciés
 60 Ki tant sont lait et ort et vill;
 M'arme et mon cors giet de perill;
 Escus garans vous me soiés,
 Quant tous cis mons sera jugiés
 Ke m'arme ne voist a escill.
- IX 65 Douce dame de paradys,
 Estoile de mer reluisans,
 Del ciel estes empeerris,
 Et s'est vos fiex li Tous Poissans;
 Sovent li estes deproians
 70 Pour les vostres feels amis
 Et vous les deffendés toudis
 De lour anemis trop poissans.
- X Dame, vous avés sormonté
 Toutes virgenes del ciel la mont

— 45 *H* le proua — 46 *Z*₁ autels; *HI* par uos a. — 48 *H* A ton chier
 fil le racordas; *I* A uostre fil ce racordait

VII *Cette strophe n'est que dans Z*₁ *et C.* — 51 *C* Tout ausi com tu —
 52 *C* et si fu il uoirs — 56 *C* Quant

VIII *Les strophes VIII—XII se trouvent seulement en Z*₁.

IX 70 les vos f. — 72 tropoissans

X 74 Tous v.

- 75 Par vostre france loiauté
 Et toutes celes de cest mont
 Et ki ja mais i seront,
 Car par vous furent racaté
 Cil ki donc estoient dampné
 80 Et mis en infer le parfont.
- XI Nus hom ne poroit raconter
 Vostre grant debonaireté,
 Ne descrire ne deviser;
 El mont n'a tant de cruauté
 85 Ke en vous a d'umilité.
 Diex se sent bien u osteler
 Et vous mout bien u regarder
 En cui il prist humanité.
- XII De vo grant biauté m'esmerveill;
 90 Nus hom nel poroit comparer
 A estoile ne a solell;
 De toutes estes vous nomper,
 Dame, de tere et de mer. .
 Se ne fust par vostre conseil
 95 Es — — —

Strophe isolée de H:

Douce dame, a la fin te rent
 M'ame et mon cors, a ton plaisir,
 Por faire ton comandement;
 Car toz jorz sui en grant perill.
 Douce dame, proie ton fil
 Qu[e] il me secore bri[c]ment,
 Ou se ce non, en grant [torment]
 Me couvendra par tans morir.

Strophe isolée de I:

Dame, nuns ne poroit nombreir
 Les biens de vos, tant an i ait,

— 77 Vers trop court. — 78 sont r. (correction de M. Bédier) — 80 Ens
 en i. (corr. de M. Bédier)

XI 85 K'en

XII 93 Vers trop court.

Tant fut saiges, clers ne lettreiz;
 Bien i peirt c'an vos s'aombrait
 Nostres sires, qui vos amait
 Por les vostres très grant bonteit (*corr.* grans bonteis).
 Hé! dame, aiez de moi piteit,
 Car an vostre garde mis m'ai.

XLII

(Raynaud: 716)

MANUSCRIT: *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLI, p. 369.

VERSIFICATION. Cinq strophes de onze vers: cinq vers décasyllabiques, quatre vers de 5 et deux de 7 syllabes. Formule: *ababaaccaac*.

ORIGINE. Les vers 29 et 40 ont *repentir* et *departir* à la place où les autres couplets riment en *-i*. On pourrait encore lire *repenti*, mais *departir* est si bien autorisé par le sens qu'il ne saurait être remplacé. Est-ce une négligence, ou bien faut-il en conclure que l'*r* final ne se prononçait plus dans le dialecte de l'auteur? On sait par les exemples qu'en cite M. Rydberg (*Krit. Jahresb.*, VI, 1, p. 246) que cet amûssement s'était produit depuis la seconde moitié du XIII^e siècle dans l'Est de la France. D'autre part, si l'on examine les rimes *a*, on verra que toutes sont en *-ent*, sans exception (*Beliant* est une déformation populaire de *Bethlehem*), ce qui est un trait caractéristique du dialecte picard. Si l'on ne veut pas supposer que c'est un hasard inexplicable qui a fourni à l'auteur des mots en *-ent* les trente fois qu'il avait besoin d'une rime *a*, — notez encore la forme picarde *ent* (v. 21) qui n'est pas dans le ms. lorrain, mais que nous avons cru devoir introduire — on est forcé d'admettre que l'auteur était un Picard et qu'il s'est contenté aux vers 29 et 40 de simples assonances.

Boin fait servir dame ki en greit prant
 Lou boen servise et bien lou seit merir.

Dont est cil fols ki cuer et cors ne rent
 Entierement a la virge servir,
 5 Celi ou Deus prist son herbegeement.
 Je croi vraiment
 Ke sui boen ami
 Averont merci
 A grant jugement,
 10 K'elle n'oublie noiant
 De ceu ke on fait por_ li.

II Dame del ciel, cil sont a savement
 Cui vos voleis tenses et garentir.
 Ki bien ferait vostre comandement
 15 Jai ne porait a l'amor Deu faillir,
 Maix trop en sont ki vivent folement:
 En lor errement
 Se sont endormi;
 Trop sont mal bailli,
 20 Se gairde n'en prent
 Vos fils. Dame, proiés l'ent,
 Ou il sont mort et traï.

III Perillous est cist siecles voirement,
 C'on ait veü mult de fois avenir
 25 Ke geus ont fait a soir tout liemant
 Et lou demain les covenoit morir,
 Ne vie n'est fors c'uns traipais de vent,
 Et cui mort souprant
 Sens cuer repentir,
 30 A joie ait faillit.
 Por ç'ait en covent
 A vivre en amandement,
 Vrais Deus, s'en aiés merci!

IV Fi ait celui, se a raixon s'entent,
 35 Ki endroit soi ne se doie esbahir.
 Car la mor vient, se ne seit on coment.

II 16 vient — 17 lor gries pechies (*nous avons introduit errement malgré*
 v. 42) — 21 Por ous li uos f. d. p. len

Et cui que prant ne lou lait repantir,
 Ains lou destraint si esraigement
 Ke l'entendement
 40 En fait departir.
 Lors met en obli
 Tout son errement
 Por l'angoisse ke il sant;
 Grant esmaiemant ait si.

V 45 Hé! meire Deu, dame de Beliant,
 Cui vos ameis, nulz ne lou puet nuisir,
 Car vo voloir fait debonairement
 Vostre chier fil sans courous, sans air;
 De tout vos fist dame souverainement
 50 Et de lui present,
 C'an vos descendit
 Et pues en naski,
 Et tout virgement.
 Bien ovraistes saigement,
 55 Quant vos cuers s'en esjoit.

XLIII

(Raynaud: 1601)

MANUSCRIT: *C*. La chanson a été ajoutée au manuscrit par un copiste postérieur.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 283.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit décasyllabes rimant: *ababbccb*. L'envoi répète les rimes des quatre derniers vers. L'auteur a évidemment eu l'intention de composer sa chanson à *coblas unissonans*, mais, ayant choisi la terminaison *-iere* pour les rimes *c* de la première strophe, il n'a pas su continuer dans la suite, et à partir du deuxième couplet, il change cette rime en *-ance*. Quant aux rimes *b*, on voit que la strophe II a *-ei*, tandis que les autres riment en *-eir* — à l'exception de *doneit* (v. 36). — Notons encore *ovrit* et *merci* de la strophe III à la place où *-is* apparaît dans les autres couplets. — La forme strophique de cette

chanson pieuse n'est pas rare dans la poésie des trouvères. Cependant, nous ne connaissons qu'une seule pièce qui ait la même disposition des rimes masculines et féminines que la nôtre. C'est une chanson d'amour anonyme (R. 1457), et les deux chansons montrent assez de ressemblances par les rimes — la pièce profane les a en *-ir, -er, -ance* — pour que l'idée d'une imitation de la part de l'auteur pieux soit vraisemblable. Mais nous n'osons pas affirmer davantage.

ORIGINE. Quand on voit *doncit* et les rimes en *-ei* de la strophe II parmi toutes les rimes en *-eir* (cp. ci-dessus), on serait porté à admettre une origine lorraine de la chanson (cp. la chanson précédente). Cependant, l'auteur anonyme de notre chanson est un rimeur si peu habile que tout ce qui serait caractéristique dans l'œuvre d'un autre peut n'être chez lui que le résultat de la médiocrité de son talent.

I Douce dame, roïne de haut pris,
 Cui Jhesucrit vout a sa mort orneir,
 Bien i parut quant il fut vostre amis,
 Ki ce daignait an vos cors aombreir
 5 Sans vos corrompre et sans vos violeir:
 Demoretetes ausi sainue et antiere
 Com li seloil très parmi la verriere
 Passe et revient sans point de l'atameir.

II Si ne vorent croire li faus Juïs,
 10 Ke vostre anfant menont a teil vitei
 K'il an la crois l'ont laissiet et mal mis,
 Per pié, per main l'ont persiet et cloueit.
 Uns aweugles lou ferit ou costeit
 Si que li sanc en vint a val la lance;
 15 Et maintenant sans nulle demorance
 Ces eus an tert, tantost rot sa clarteit.

III Et ausi tost com il les eus ovrit
 Si comensai vers lui a regarder,

I 2 torneir — 5 vos *manque devant* corrompre

II 9 Suneuorent croirent — 10 nostre — 11 Ki an

III 18 regarder

- Repantant fu, celi cria merci
 20 Ke lou mesfait li vousist pardoneir;
 Et cil ki ot pooir de tot someir
 Dou grant mesfait et de la mescheance
 Li fist iluec pardou et akitanee.
 C'ausi nou croit, il ne puet bien eteir.
- IV 25 Si com jou crois et suis certain et fis
 C'or i morut por les armes sauveir,
 Se vous peut il per son cortois devis
 De toz vos maus et de pechiet geteir,
 Et nos aüst nos cuers si amandeir
 30 Et a tenir ausi ferme creance
 Ke jamais jors n'aiens outre viellance
 Fors que de li servir et onçoreir.
- V Si que por nos fut en la crois tant sis
 Por nos pechiez et por nos racheteir
 35 De la prison ou Adans nos ot mis
 Por lou consoil que l'on li ot doneit.
 Nos wellé si por son plaisir gardeir
 Ke dyaubles, qui ensi nos balance.
 Ne puet avoir ne pooir ne poissance
 40 De nos saisir ne dever li torneir.
- VI Chanson, vai t'an la dame salueir
 En cui Jhesu prist char a nos samblance,
 Por sa pitiet et por sa grant vaillance
 A son chier fil nous wellé racordeir.

REMARQUES

V. 2. 'Que Jésus-Christ voulut parer pour naitre d'elle à sa mort'.

V. 6. *Demoretes* est une graphie lorraine pour *demorastes*; cp. *portestes* de la chanson XLVIII (v. 3).

V. 9. La leçon du ms. est incompréhensible. La correction que

— 20 pardonner — 21 somer — 24 non

IV 25 gou — 26 Car, sauuer

V 33 tant sit — 37 garder — 38 Ke li d. — 40 torner

nous avons introduite: 'Les faux Juifs ne voulurent pas le croire', semble au moins possible.

V. 10. Pour les formes comme *menont*, voir Söderhjelm, *Über Accentverschiebung in der dritten Person Pluralis* (Öfversigt af Finska Vet. Soc. Förhandlingar, XXXVII, 1895).

V. 13. L'aveugle qui recouvra sa vue par l'effet miraculeux du sang de Jésus-Christ, est le centurion Longin.

V. 21. *Someir* = cousommer.

XLIV

(Raynaud: 1986)

MANUSCRIT: C.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 245.

VERSIFICATION. Cinq strophes de onze vers. Les cinq premiers vers ont 7 syllabes, suivent un vers de 5 et deux de 3 syllabes, le neuvième en a 7, et le refrain se compose de deux vers, l'un de 4 et l'autre de 7 syllabes. Formule: *ababcedddEE*. Les rimes sont léonines et changent de strophe en strophe. Il faut noter que seules les strophes I et IV ont la disposition correcte des rimes. Dans le second et dans le cinquième couplet, les rimes *a* et *c* sont les mêmes; dans le troisième, les rimes *c* et *d* sont identiques. Le refrain est le même aux cinq couplets; les premiers mots seulement du premier vers varient un peu. — Cette structure strophique est un emprunt à Guillaume de Berneville, dont la chanson: *J'ai fait maint vers de chanson* (R. 1857) a exactement le même rythme. Les rimes de la pièce profane sont des rimes simples.

Les rimes ne nous renseignent pas sur l'origine de la chanson. *-ent* apparaît huit fois, mais à cause des rimes léonines, *-ant* est exclu.

I Longuement ai a folor
 Et a vaniteit museit,
 Tant ai fait ke a dolor
 Ai trestout mon tens useit.
 5 S'or ne me veul repentir,
 Maint grant mal sentir

- M'en covient.
Li jors vient:
Se de moi ne me souvient,
10 Je seux perdus,
S'en doi bien estre esperdus.
- II Sires Deus, ne consenteis
Ke cil ke vostre forme ait
Soit per pechiet tormenteis,
15 Car vostre main le formait.
Per vos seus, Sires, formeis,
S'or me deformeis,
Cruëlmement,
En torment,
20 A grant jor del jugement
Serai perdus,
S'en doi bien estre esperdus.
- III Sire, ki por nos sentis
En croix de dolor grant faix,
25 Sire, ke me consentis
Ke je de noiant fu fais,
Se je ne fais vraiment
Ton comandement
Bonement:
30 Voirement
Livreis seux a dampnement
Et tous perdus.
S'en doi bien estre esperdus.
- IV Sires Deus, mult ai esteit
35 Envers vos vilains et glout
Maint iver et maint esteit;
Mervelle est ke ne m'englout
La terre por mes pechiés
Dont seux entaichiés
40 Ausi fort.
Se confort
N'ai de vos et boen et fort,

 III 23 senteis

IV 35 glous — 40 Isi

Toz seux perdus,
S'en doi bien estre esperdus.

V 45 Deus, mon cuer enlumineis
Ke si est nus et despris,
Sire, et si le domineis:
De vostre amor soit espris.
Sire, mon cuer repraundeis
50 Et si m'aprendeis
K'aie appris
Vostre prix;
Autrement seux entrepris,
Et tous perdus,
55 S'en doi bien estre esperdus.

XLV

(Raynaud: 1985)

MANUSCRIT: C.

ÉDITION. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche*,
p. 62.

VERSIFICATION. Trois strophes de six vers dont les quatre premiers sont de 7 et les deux derniers de 10 syllabes. Formule: *aabbcc*. Les trois strophes sont sur les mêmes rimes. Parmi les rimes en *-or*, se trouvent *colors* (v. 2) — avec un *-s* non étymologique — et *pecheors* (v. 8). Il semble bien que la valeur de cet *-s* ne soit que graphique.

I Trois choses font une flor:
 Olors et cors et colors.
 Ausiment en deïtei,
 Triniteis en unitei:
5 Peires et Fils et li Sains Esperis;
 Et ki tont ceu ne croit, il est peris.

II Mervillouse fut l'amor
 Ke Deus ot as pecheors
 Quant por nostre saveteit

10 Prist forme d'umaniteit;
 En la virge pues fut loieis et pris
 Et en la croix entre dous lairous mis.

III Ja morut il a dolor
 Et releva a tiers jor;
 15 Enfer brisait, delivreit
 Furent li enprisonneit;
 El ciel montait, et el jor del juïs
 Vanrait jugier et les mors et les vis.

XLVI

(Raynand: 473)

MANUSCRIT: C.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 383.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit décasyllabes rimant: *ababbaab*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — Pour le modèle, voir la chanson I. Les rimes de notre chanson n'apparaissent dans aucune des pièces profanes signalées.

I Trismontainne, ke tout ais sormonteit,
 Lune, en cui rai li solois s'aombra,
 Porte close consus ton avoci,
 Dont nature forment se mervilla;
 5 K'ains a l'entreir n'a l'issir ne caissa
 La sainte flor de vo virginitei.
 Criomes tuit a haute vois *ave*,
 Per li ravons ceu ke perdit *Eva*.

II Si com l'aigle, ki ait en hat portei
 10 Les siens posins, lon soloil lor moustra,
 Celui k'elle ait de cuer plux esgairdei,
 Ceu est icil ke tous jors muels ama;
 Tout autresi celle virge esprova

II 11 loiens

III 15 deliure — 17 mon lait

I 5 ne lissir — 7 fois

II 9 comme

Deu, k'en la croix orent li Jeu penei.

- 15 Celle soule soustin la trinitei,
Se fut nos fois quant chascuns s'en doutait.

- III Desous la creux ot mont son cors penei,
Dedens son cuer trois dolors enjandra:
La mort son fil k'en ces flans ot portei,
20 La son peire ki la fist et crea,
La mort celui ki jugier nos vandrait
Selonc iceu c'avrait chascuns ovrei.
Si ot fort cuer, plain de grant seürtei,
C'ains por dolor ne mut ne ne chainjait.

- IV 25 Cuer amerous, de creance enfaimeï,
Airt sens bruir et fructifierait;
Quant li sains feus averait degaisteit
L'umain pechié k'ens es cuers troverait,
Dedens son cuer adons uns feus naistraït
30 Ki descendrait droit de la triniteit.
Deus! com douls fruit, keils airbres l'ait porteit
Se fut la croix, ains autres nel portait.

- V Moult est il dous; ki l'ait asavoreit,
Ains sa bouche si douls n'asavora,
35 K'il paist l'airme de sainte chairiteit.
Ains foruaixe si fin or n'afina,
Com en la fin l'airme fine serait
Ains k'elle voist davant la mayesteit.
Si ait boen fruit et s'en est teil planteit
40 Ke nuls n'i faut, ki avoir en vora.

REMARQUES

V. 9—12. Comparer Philippe de Thuaïn, *Bestiaire* (éd. Walberg, p. 75):

2013 Aigle est reis des oisels,

— 14 li *manque*
III 17 ot mon

E quant li oiselet
 Sunt el ni petitet,
 Entre ses piez les prent.
 2030 Porte les belement
 Al soleil, quant est cler,
 Si lur fait esgarder.
 E celui qu'il verat
 Ki plus dreit guarderat,
 2035 Cel tient de sun lignage.
 Garde le, mult est sage;
 A l'oiselet fait grant lai
 Ki n'esgarde le rai,
 Nel tient de sun lignage,
 2040 De lui se fait salvage,
 Ja puis nel nurirat.

V. 15—16. On sait que la mère de Jésus n'alla pas au sépulcre avec les femmes galiléennes le jour de la résurrection. Elle seule n'avait jamais mis en doute les paroles de son divin Fils (cp. Hirn, *Det heliga skrinet*, p. 385).

V. 25—35. Le poète n'exprime pas sa pensée très logiquement. Il semble vouloir dire: Le cœur qui est enflammé de foi brûle sans se consumer et porte des fruits. Lorsque ce feu a dévoré le péché qu'il trouve dans le cœur humain, un autre feu y naît, qui est celui de la charité (le mot pris dans son acception primitive: *caritas* = amour). Mais la charité est justement le fruit que porte le cœur purifié de péché, et elle est surtout le fruit, d'une saveur incomparable, que nous porta l'arbre de la croix.

XLVII

(Raynaud: 23)

MANUSCRIT: *H*.

ÉDITION. Camus, *Revue des langues romanes*, XXXV, p. 245.
 Nous publions le texte d'après cette reproduction.

VERSIFICATION. Quatre strophes de huit décasyllabes rimant: *ababcbb*. La pièce est entièrement sur les mêmes rimes. — La chanson pieuse est imitée d'une chanson de croisade: *Bernarz di moi Fouquet, qu'on tient a sage* (N:o XIV de l'édition de M. Bédier),

qui ne nous a été transmise que par deux manuscrits provençaux, mais par aucun manuscrit français (elle est par conséquent omise dans la liste de M. Raynaud). Notre pièce en reproduit non seulement la disposition strophique, mais aussi les rimes (cp. Jeanroy, *Rom.*, XXXVIII, p. 446). Il faut noter seulement qu'à la place des rimes en *-is* du modèle, le poète a choisi des mots qu'il a dû prononcer, à sa façon picarde, avec la terminaison *-ius* (v. plus bas).

ORIGINE. L'auteur de la chanson est un Picard. Les mots que le copiste écrit: *essius* (exilium; v. 13), *piz* (pius; v. 21), *bahiz* (*badivus; v. 29) ne sauraient rimer dans aucun autre dialecte. *Aparillie* (v. 23) appuie notre hypothèse.

I Bien emploie son cuer et son corage,
 Qui bien vos sert, douce virge Marie,
 Car il n'a pas en vos servir servage,
 Ainz est plus haut qui plus se humelie;
 5 Et quant est plus de servir volentius,
 Doce dame debonaire et gentius,
 Tant li sera miex sa painne merie,
 Lors quant chascuns avra mestier d'aïe.

II Douce dame, dou dozime lignage,
 10 La cui doçors tout le mont rassasie,
 Par vos nos pert la regions ombrage
 Ou plus part cil qui plus s'i humelie.
 Par vos vivons, par vos faut nos essius,
 Par vos somes geté de toz perius,
 15 Car vostre filz, clere estoile, nos guie
 A la feste dont l'en ne se part mie.

III Douce dame, ploree en l'ermitage,
 Vos estes molt signoriment florie,
 Quant Dex nasqui de vos en pucelage,
 20 Dout lui et vos toz li mondes mercie:
 Lui, quant il fu si debonaire et pius
 Qe por nos vost devenir vostre fuis;

I 5 volentis — 6 gentis

III 21 piz — 22 fiz

Et vos de ce qu'umle et aparillie
 Fustes por estre et sa mere et s'amie.

- IV 25 Roïne, a cui li ange ont fait homage,
 Coronee de corone de vie,
 A jointes mains, plorant, vos rent mou gage
 De ce que ge si pou vos ai servie.
 Trop ai esté vers le munde bahius
 30 Et il de moi trop a esté baillius.
 Or voill oissir fors de sa mainburnie:
 Recevez moi, gloriose Marie.

REMARQUES

V. 9. *dozime* est le superlatif savant de *dous*.

V. 11. Dans la chanson N:o IX *ombrage* est le qualificatif du mot *prison* et signifie 'obscur, noire'; la *prison ombrage* est l'enfer. Ici le poète entend le paradis par l'expression *region ombrage*; *ombrage* signifie donc 'ombreux, agréable par la fraîcheur'.

XLVIII

(Raynaud: 276)

MANUSCRIT: I.

ÉDITION. Steffens, *Arch.*, XCVII, p. 308.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers octosyllabiques. Si l'on veut bien comparer le texte, on verra que les vers 1 et 3 de chaque strophe riment en *-ans* et les vers 6 et 7 en *-ant (-ent)*. Cela ne peut pas être un simple hasard; il s'agit évidemment d'une complication voulue de l'auteur, pour peu sensible qu'elle ait été à l'oreille. Il faut donc exprimer la disposition des rimes par la formule: *ababbccb*. La chanson est à *coblas unissonans*. — Nous ne connaissons pas de chanson profane qui ait cette forme strophique avec des rimes uniquement masculines, comme notre chanson pieuse.

III 23 ce humile

IV 25 angels — 26 Et c. — 29 bahiz — 30 bailliz

Mais il n'est pas impossible que le poète ait imité une pièce de la structure métrique plus simple: *ababbaab*. Voir là-dessus la chanson N:o XXII.

ORIGINE. L'auteur, qui mêle *-ant* et *-ent* à la rime, n'est pas du Nord.

- I Glorieuse virge plaisans,
 Ki tout lou mont puet conforteir,
 Vos portestes dedens vos flaus
 Celui qui ce laixait peneir;
 5 Por nos des poinnes raicheteir
 Soffrit an creux angoisse grant,
 Et brixait anfer lou puant
 Pour les siens amins delivreir.
- II E! Dex. cou doit estre joians
 10 Ke teil dame puet honoreir
 Au foy, ke jai n'i soit chainjans!
 Mout i puet de bien recovreir,
 Mercit avoir a deseivreir
 De cest siecle, ke tant ne quant
 15 Ne vaut contre lai joie grant
 K'elle puet ces amins doneir.
- III Chascuns i doit estre creaus
 Et a son besoing apelleir,
 Car tant par est abelixaus
 20 Li biens de li a resconteir!
 Car cant elle voit tormenteir
 Son fil Jhesus anvers sa gent,
 An genillons se vait metant
 Por son pueple mercit crieir.
- IV 25 Gilz que ver li n'est repentans
 Ce puet bien por chaitis clameir.
 Hé! douce dame humelians,
 Con chascuns devrait dezireir
 La vostre amor et acheteir,

30 Dont ne fuixiens nous tuit perdant,
 Se ne fuxiens dou meffait grant
 K'Eve fist par son faulz penceir.

V Roze d'odour soweif flairans,
 Qui tous biens poiez aleveir,
 35 Mercit vos pri, a eulz plorans,
 Ke ne mi voilliez oblieir;
 Teneiz mon cuer de chancelleir
 Qui ce redoute durement
 Ke ne me laxiez longuement,
 Dame, de mercit afameir.

XLIX

(Raynaud: 1549)

MANUSCRIT: *I*.

ÉDITION. Steffens, *Arch.*, XCVIII, p. 73.

VERSIFICATION. Cinq strophes de sept vers octosyllabiques rimant: *ababaab*. Les rimes *a* sont en *-is* dans toutes les strophes; les rimes *b* sont en *-aire* dans les strophes I, II et IV, en *-eire* dans la troisième et en *-oure* dans la cinquième strophe. — Quatre chansons (R. 430, 435, 1465, 1897) présentent la même disposition des rimes, mais elles n'ont que des rimes masculines.

ORIGINE. *purcatoire* (v. 14) ne prouve pas grand'chose; à la date de nos chansons, *-ai* et *-oi* pouvaient rimer accidentellement dans tous les dialectes. Par contre, *amerent* (v. 18) ne rime correctement avec *meire* et *ameire* que dans un dialecte où les consonnes finales *-nt* de la 3:e personne du pluriel ne se prononçaient plus. M. Apfelstedt a prouvé (*Lothringischer Psalter*, p. LV) que c'était le cas vers le milieu du 14:e siècle dans le dialecte lorrain. C'est probablement un phénomène qui date de plus loin, et comme le mot *amerent* semble autorisé par le contexte, cette rime indique

IV 31 fuxiels

V 33 soweis — 35 plorant — 37 chancelier

peut-être une origine lorraine de notre chanson; à moins qu'il ne s'agisse d'une simple assonance.

- I Glorieuse dame gentis,
 Qui portais l'enfant debonaire
 Dont tous li mous est reamplis,
 Je vos pri, ne soiez contraire
 5 Vers moi, qui suis en vos petis
 Servir de cuer dont j'ai mespris,
 Trés douce dame debonaire.
- II Se j'ai meffait, cuers poestis,
 Ver vos de riens a mon afaire,
 10 Je voil devenir vos sougis
 Et mal laixier et lou bien faire,
 Car je voi bien qu'il est honis
 Qui ne vos sert, car vos amins
 Poeis osteir de purcatoire.
- III 15 Mout vos amait li Sains Espris
 Quant de vostre cors fist sa meire;
 Duel an orent li mal Juys
 Ki onques puez ne vos amerent,
 Ainz fixent tant par lour mesdis
 20 Ke prins fu li dous Jesucris
 Et soffrit an croix mort ameire.
- IV Quant il l'orent an lai croix mis,
 Asseiz li fixent de contraire,
 Laidengiez fut et escupis
 25 Des felons Juys deputaire.
 Douce dame, tu i venis,
 Dezous lai croix tes regrés fis
 Con celle qui son grant duel maire.
- V Vierge plaixans, mout est honis
 30 Ki ne vos tient chier et honore.
 Adès me vait de mal an pis,

III 15 espirs

IV 28 mair

Vostre secours trop mi demoure.
 Dame, s'ains pecheour oïs,
 Ne soffreiz que li anemins
 35 S'arest sor moi ne jour ne houre.

REMARQUES

V. 5—6. L'ordre normal des mots serait: — *moi, qui suis petit en vos servir.*

V. 28. Il faut peut-être lire: *cui ses grans duels maire.*

L

(Raynaud: 1643)

MANUSCRIT: I.

ÉDITION. Steffens, *Arch.*, XCVIII, p. 74.

VERSIFICATION. Cinq strophes de dix vers dont le premier et le troisième ont 7 syllabes, le cinquième et le sixième 8, et les autres vers 6 syllabes. Telle qu'elle nous est donnée par l'unique manuscrit, cette chanson montre bien qu'elle a dû passer par la main de beaucoup de copistes, qui l'ont fortement altérée. Il y a tant de fautes contre la rime qu'une reconstruction est impossible; elle est d'autant plus difficile que les fausses rimes s'accordent très bien avec le contexte pour le sens. On serait tenté d'en imputer une partie à l'auteur lui-même. Les six premiers vers doivent assurément rimer selon la formule: *ababcc*; quant aux quatre derniers, c'est peut-être la disposition *ddcc* des deux dernières strophes qui est celle de la forme originale de tous les couplets.

I De la mere Jesucrist
 Chansonette voil faire,
 Qui par sai bonteï conquit
 Lou regne et lou dowaire
 5 Et lou siege de paraidix.
 De son chant tons me resbaudis;

- An joie et an desdut
 Dovons nous estre tuit,
 Car bien nos puet aidier
 10 Et metre an son conduit.
- II Folz est qui en li ne met
 Son cuer et c'esperence;
 Bien lai devrait avoir . . .
 Chascuns en remembrance,
 15 Kar, cant Dex se corrouce a nous,
 Dont ce met sa meire a genous
 Et proie doucement
 Son signour et son fil
 Qu'i nous gairt de torment,
 20 De mal et de peril.
- III Quant Deus voit ke sa meire
 Est a genons por lou monde,
 Lors la prent par lou menton
 Lai bien faite, lai blonde
 25 Et dit: „Meire, or me demandeiz,
 Et après si me comandeiz,
 Et je ferai adès
 Vostre comandement;
 Car dedans vos costez
 30 Me pourtais doucement.“
- IV An teil dame doit on bien
 Avoir grande fiance,
 Mais por cen ne doit on pas
 Pechier an esperance.
 35 Douce dame de grant bonteï.
 Tont lou monde aveiz sormontei;
 Bien avez siaz rescous
 Ke venit au dezous.
 Eve aportait la mort;
 40 Et vos lo vrai confort.

II 13 *Ajouter net (?)*.

III 21 *Vers trop court et fausse rime.* — 22 *Vers trop long.*

IV 38 *Corr.* Ke venit sont d. (?)

V Rose de très grant odour,
 Confort de tout lou monde,
 Qui portais lou Saveour,
 De cui toz bienz abunde;
 45 Dame, kant nos departirons
 Et de cest ciecle partirons,
 Ke chascuns trovera
 Les biens ke fais avrait,
 Douce dame plaisans,
 50 Vos nous soiez aidans.

LI

(Raynaud: 611)

MANUSCRITS: *a, T*. Nous suivons la graphie du ms. *a*.

ÉDITION. E. Ulrix, *Mélanges Wilmotte*, p. 798.

AUTEUR: *Maistre Willaumes li Viniers* (attribution des manuscrits). Ce poète est le frère de Gilles le Vinier; il était clerc, marié et bourgeois d'Arras, et il mourut au commencement de l'été de 1245 (cp. Guesnon, *Bulletin du comité historique et philologique*, 1894, p. 430). Guillaume est par conséquent, parmi les trouvères que nous connaissons, un des plus anciens qui aient cultivé le genre de la poésie pieuse. Les trois chansons pieuses que nous avons de lui ne constituent pourtant qu'une petite partie de sa production littéraire qui fut remarquable (cp. Ulrix, *l. c.*, p. 785).

VERSIFICATION. Cinq strophes de onze vers octosyllabiques rimant: *aabaabbaba*. Toute la chanson est sur les mêmes rimes. Deux envois répètent les rimes des cinq derniers vers.

I Glorieuse virge pucele
 Ki Dieu fustes mere et ancele
 Et encor vous est pere et fieus,
 Ki vous sert de cuer sans favele
 5 Amender en doit sa querele.
 Secourés moi, dame gentieus,

I 1 Ce vers manque en *a*, une partie du feuillet ayant été découpée.

Priés vo fil, bians dous cuers pieus,
 Que riens que veilliés ne rapele,
 Qu'en la sainte clarté des cieus
 10 Soit fais et devisés mes lieus
 Et cascun qui de cuer l'apele.

II Precieuse dame très bele,
 Talent ai que vos biens espele
 Selonc çou que porrai an mieus.
 15 Vos douçours est la fontenele
 Qui sourt sous la plaisant gravele,
 Qui rent talent as maladiens.
 Les mors cuers pereceus et vieus
 Esprendés d'argant estincele
 20 D'estre en l'amour Dieu talentiens;
 Vo douçours dont tant croist li riens
 Le mont arouse et renovele.

III De tout est dame et damoisele
 Cele dont issi la flourece
 25 Et la source des fonteniens
 Dont li cors n'estance n'enjele;
 Tere gaste arouse et praele;
 La ou court est tempres avrieus;
 Les durs cuers negligens targiens
 30 Font et molie et esqartele
 Con fait contre solel gresiens;
 Repentance, rousee et mieus
 L'amour Dieu i ferme et seele.

IV De douc trencant est l'alemele
 35 Qi le cuer desous la mamele
 Fent sans angoise et sans perieus;
 Si souef le roisne et qarrele
 Que sons de harpe ne vièle
 N'est plus dous ne plus melodiens;

— 7 *T* Proions — 10 *T* deservis

II 16 *T* Qui croist sour — 19 *T* Esprent — 22 *T* Le mont a renovele

III 31 *a* solaus

40 Clarté remet en orbes ieus
 Et parole en langue muële;
 Les mors membres fait poestieus,
 Et fers et santables qant Dieus
 Les surrexist de grasse isnele.

V 45 Bien puet mestraire la merele
 Cil qui si sa car n'afincele
 Et estraint q'il n'en soit decieus.
 Sire en qui tos biens amoncele,
 Gardés mon cors q'il ne cancele.
 50 Trop est cis siecles malaisieus,
 Tant i a articles doutieus
 Dont la car soronde et revele.
 Se vo secours ne m'est hastieus
 Tost puis estre atains et consieus
 55 Au tournoi sans frain et sans sele.

VI Seignour, la gaitans mors soutieus
 Tient la keue de la paiele;
 Ensi a s'eslite et sen kieus:
 Ausi tost prent jones con vieus,
 60 Pour çou a bien fait l'amorcele.

VII Cantés, arcangles sains Mikieus,
 Devant Dieu ma cançon nouvele
 Tant qu'il vous commant que recieus
 Soit de vous mes esprits doutieus
 65 Qant mors li taura sa cotele.

REMARQUES

V. 5. 'Il pourra réparer son tort'.

V. 8. Il faudrait peut-être corriger: '*Qui riens*', etc.

IV 40 *a* Clartes — 43 *T* Et *manque* — 44 *a* surreuxist

V 48 *T* biens tous — 51 *a* article

VI 60 *a* *T* mortele

VII 64 *a* e. recus

LII

(Raynaud: 1353)

MANUSCRITS: *a*, *M*, *T*.ÉDITION. E. Ulrix, *Mélanges Wilmotte*, p. 804.AUTEUR: *Maistre Willaumes li Viniers* (attribution des manuscrits).

VERSIFICATION. Cinq strophes de quatorze vers dont le premier, le troisième, le cinquième, le septième et le neuvième comptent 4, les autres 6 syllabes. Disposition des rimes: *aaabbbbaabbbba*. Les trois premiers couplets sont sur les mêmes rimes; les deux derniers ont des rimes nouvelles, mais identiques entre eux.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. On sait que les mss. *a*, *M* et *T* appartiennent à la même famille, et que, dans cette famille, *M* et *T* sont tout spécialement apparentés (cp. Schwan, *Die altfranz. Liederhandschriften*, p. 72; Wallensköld, *Conon de Béthune*, p. 73). La faute commune au vers 60, lequel est trop long de quatre syllabes, confirme la constatation que les trois manuscrits remontent au même original. Au vers 41, *M* et *T* donnent: *soufroit grant fais*; la leçon de *a*: *soustint grant fais* est évidemment meilleure. On peut donc constater aussi pour notre chanson la parenté plus étroite de *M* et *T*. Les autres variantes sont purement graphiques.

I „Dame des cieus,
Mout est vos dous cuers pieus“
Dire puet cieus
Qui vers vous est mesfais
5 De mains forfais,
De pechiés ors et lais,
Que vos biens fais
A salvé de perieus,
Et s'est saisieus
10 D'amender les mesfais.

I 2—8 *A cause d'une coupure, ces vers, depuis est jusqu'à de, ont disparu du ms. a. — 2 MT plus — 3 M cil; T cils — 8 M jete — 9 aMT saisis*

De vous servir entais
 Doit estre a tous jours mais
 Ki par vous iert refais.
 Buer fust vos cors concieus.

II 15 Ces lais Gieus,
 Q'anemis a decieus,
 Con enfantieus
 Destruira lor mesfais:
 Se n'est retrais
 20 Lor mescroires pmaïs,
 Cil ert desfais
 Ki ançois iert consiens;
 Soit volentieus
 Cascun de faire pais
 25 Et respasse mauvais
 Ki est des biens soubais
 De cui issi li rais
 Ki li est pere et fieus.

III Douce con mieus.
 30 Plus blance que gresieus,
 Vos cuers gentieus,
 Fins et dous et verais,
 Est li entrais
 Ki garist clers et lais;
 35 Tous bons eshais
 Doune a desperés mieus.
 C'est li dous lieus
 Dont tous biens fu estrais,
 Par coi inferis fu frais
 40 Dont Adans fu fors trais
 Qui i soustint grant fais.
 Par li l'en geta Dieus.

— 13 *MT* Que — 14 *M* Bien

II 15 *a* Ce est lais gieus; *M* Cest las gius; *T* Ce est lais gius — 28 *M*
 li manque, *aM* peres

III 31 *a* cuers est g. 32 *a T* urais — 35 *a* et hais — 36 *a* desesperes;
T as d. — 41 *a* i manque; *M T* souffroit

IV Moult nous troubla
 Cele que Dieus fourma.
 45 Non ot *Eva*.
 Par li estiens dampné;
 Par la bonté
 La vierge en sainteé
 Dieus en pité
 50 La letre retourna,
 Avant mist *a*
 Et au decrain *ve*:
 Pour *Eva* dist *Ave*,
 Par coi soumes sanvé
 55 Et d'infer racaté,
 Cil *Ave* nous sauva.

V Ja qui dira
 Cest *Ave Maria*
 Ne trouvera
 60 Son cuer desesperé;
 S'en neteé
 Le dist de cuer lavé,
 A sauveté
 La vierge l'amenra;
 65 Refais sera
 Qui s'i avra fié.
 Quant Dieus avra crié
 Sen ban a jour noumé,
 Tuit cil seront buer né
 70 Dont ele proiera.

REMARQUES

V. 7. *Que* (pron. relat.) renvoie à *cieus* v. 3.

V. 15—18. M. Ulix imprime ce passage:

 Ce est, lais! gieus
 Q'anemis a decieus
 Con enfantieus
 Destruira lor mesfais;

IV 43 *a* vous — 44 *aT* qui — 48 *MT* od s.

V 60 *aMT* Son cuer ne son pense desespere

Nous ne voyons pas bien comment il l'entend. Nous avons corrigé légèrement le premier vers et nous traduisons: 'Ces vilains Juifs séduits par l'Ennemi, elle détruira leurs méfaits comme des jeux d'enfants'.

LIII

(Raynaud: 388)

MANUSCRITS: *a*, *M*, *Z*₁.ÉDITIONS. E. Ulrix, *Mélanges Wilmotte*, p. 796; J. Bédier, *ibid.*, p. 896.

AUTEUR. Le ms. *M* attribue la chanson à Guillaume le Vinier, tandis qu'elle est donnée par le ms. *a* sous le nom de Jacques le Vinier. Le ms. *Z*₁ ne résout pas la question. M. Ulrix, qui s'est occupé spécialement de Guillaume le Vinier, semble s'être décidé à attribuer la pièce à ce poète.

VERSIFICATION. Cinq strophes de neuf vers: six vers de 7 syllabes, un vers de 3, un vers de 5 et encore un vers de 7 syllabes. Formule: *ababbccb*. Toute la chanson est sur les mêmes rimes. L'envoi répète les rimes des cinq derniers vers.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. A partir du vers 31, le nouveau manuscrit *Z*₁ vient s'ajouter aux deux autres qu'on connaissait avant. Rien ne permet de rattacher ce fragment à l'un ou à l'autre des mss. *a* et *M*. Nous suivrons la graphie du ms. *a*.

- I Virge pucele roiaus,
 En cui li dous Jhesucris,
 Li dous glorïeus joiaus
 Fu conceüs et nouris,
 5 Bien fu vos cuers raemplis
 De sa grase et de s'amour
 A cel jour
 Que Sains Esperis
 I eut le fil Dieu assis.
- II ¹⁰ Douce dame emperiaus,
 Esmeree flour de lis,
 Dous vergiers especiaus

- Ou li sains fruis fu cueillis,
Souverains rosiers eslis,
15 Vous aportastes la flour
Et l'ondour
Par coi paradis
Nous fust onvers et pramis.
- III Vous estes amours loians
20 Dont li mort cuer sont espris,
Li sourgons et li ruisiaus
Ki arouse le pais,
Li confors et li deliç,
La fontaine de douçour
25 Ou li plour
Sont puisié et pris
Par coi pechié sont remis.
- IV Ha! saintuaires très haus,
Sor tous autres conjoïs,
30 Très dous precieus vaissiaus,
De toutes vertus garnis,
Sains tresors ou Dieus a mis
De virginité l'ounour,
Tel valour,
35 Dame, avés conquis,
Nule n'est vers vous en pris.
- V France dame naturaus,
Ki savés les desconfis,
Vers tous pechiés et tous maus,
40 Sotiés moi confors toudis,
Et qant mes cors ert faillis,
Proiiés vostre Creatour,
Cui j'aour,
K'aveuc ses amis
45 Mete m'ame en paradis.

II 13 a ceillis — 15 aM flor

III 25 a Ou li plus

IV 28 M O s. — 30 a vaissaus — 31 A partir de toutes, nous avons encore le ms. Z₁ — 32 a tresor — 36 Z₁ Nus nest envers

V 38 MZ₁ sauues — 40 M Me soiez — 45 M Ait mame son lieu porquis

. VI Cançon, rent grés et mercis
 La nonper et la meillour,
 K'a cest tour
 M'a s'aïe apris
 50 De li a faire aucuns dis.

LIV

(Raynaud: 713)

MANUSCRIT: *a*.

ÉDITION. Paul Zarifopol, *Kritischer Text der Lieder Richards de Fournival* (1904), p. 49.

AUTEUR. Selon l'unique manuscrit, l'auteur de la pièce est *maistre Ricars de Fournival*. C'est le célèbre auteur du *Bestiaire d'amours*, chancelier de l'église d'Amiens et homme très savant (v. *Hist. litt.*, XXIII, p. 708 et suiv.). Il est mort vers 1260.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers de 7 syllabes, rimant: *abababac*. La rime *c* reste *-ie* dans tous les couplets, les autres rimes changent de deux en deux strophes selon la formule traditionnelle: 2 + 2 + 1. *Aidant* (v. 7), rimant avec des mots en *-ent*, n'est pas une rime picarde correcte. Dans une chanson de Richard de Fournival, elle est probablement imputable à l'influence du dialecte francien qui lui était familier depuis les années de sa jeunesse, qu'il avait passées près de la cour de Philippe-Auguste, où son père fut appelé en qualité de médecin ordinaire du roi. — Telle que la donne le ms., cette chanson n'a que quatre couplets: notre deuxième et les deux vers de notre cinquième y forment un seul et dernier couplet. Mais il n'est certainement pas correct: *soi* (v. 39) fausse la rime et le vers où il se trouve s'accorde mal, pour le sens et pour la syntaxe, avec ce qui précède. Il est en même temps tout à fait contraire à l'art de nos trouvères qu'une strophe ayant les mêmes rimes que la première de la chanson, en soit séparée par deux autres ayant

également les mêmes rimes entre elles. Tout cela ne s'explique que par une erreur de copiste. Il est évident que les six premiers vers forment une strophe incomplète qui doit être placée après la première et que les deux derniers vers sont ce qui reste de la cinquième strophe de l'original. — Richard de Fournival n'a pas inventé lui-même la forme métrique de sa chanson pieuse; elle ressemble trop à un jeu parti (R. 334) que Thibaut de Champagne avait soutenu contre Philippe de Nanteuil pour ne pas en être une imitation: le nombre des syllabes de chaque vers et l'ordre des rimes sont identiques dans les deux pièces, la rime fixe *c* est en *-ie* dans le jeu parti comme dans la chanson de maître Richard, la rime *a* de la première paire de couplets — le jeu parti aussi change les rimes de deux en deux strophes — et la rime *b* de la deuxième paire sont en *-ent* (*-ant*) et en *-on* dans les deux chansons.

I Mere au roi omnipotent,
 Fontaine de grant douçour,
 Ki portas entierement
 Jhesu nostre creatour,
 5 Nous vous proions doucement,
 Roïne de grant valour;
 Que vous nous soïés aidant
 Vers tous maus, vierge Marie.

II Dame, k'en vous dignement
 10 Portastes no creatour,
 Celi qui benignement
 Print en vous ·ix· mois sejour
 Et com aigniaus doucement
 Souffri mort et grant dolour
 15 — — — — — — — — — —
 — — — — — — — — — —

III Dame, moult me desconfort,
 Quant j'ai fait tel mesproïson.
 En peciés qui si sont ort,

I 4 vostre — 6 doucour — 7 aidans

III 19 pecie

20 Dont cuic avoir grief prison.
 Mais de çou, Mere, confort!
 Car par ta sainte orison
 Me metra Dieus a tel port
 Que ja m'arme n'ert perie.

IV 25 Dame, a vous servir m'acort
 Par boine devocion:
 Nus n'avra ja mais confort,
 S'en vous n'a entencion.
 Theophilus sans resort
 30 Fu mis a dampuacion,
 Qant tu le sauvas de mort,
 Vierge, pucele, Marie.

V — — — — — — — — —
 — — — — — — — — —
 35 — — — — — — — — —
 — — — — — — — — —
 — — — — — — — — —
 — — — — — — — — —
 Il nous maint tous avenç soi!
 40 „Amen Dieus“, cascun en die.

LV

(Raynaud: 1188)

MANUSCRITS: *a*, *i*, *P*, *X*.

ÉDITION. Jeanroy, *Revue des Langues romanes*, XXXIX, p. 266 (d'après *a*, *P*, *i*).

AUTEUR. La chanson est attribuée par le seul ms. *a* à *Moniot* (d'Arras), poète encore mal identifié, et dont on sait seulement qu'il était contemporain de Guillaume le Vinier (v. Guesnon, *Le Moyen Age*, 1902, p. 151).

VERSIFICATION. Le nombre des strophes varie selon les manuscrits qui nous ont conservé cette chanson. Les deux premiers

— 20 ie c.

V 39 tout

couplets sont communs à tous les quatre manuscrits; le troisième n'est plus dans le ms. *i*, qui donne à partir de là un texte tout à fait différent des autres. Le ms. *a* a une quatrième strophe qui n'est pas dans les autres. Le modèle profane de la pièce nous aide à discerner ce qui, dans les différentes rédactions, appartient à la chanson originale de Moniot. M. Jeanroy a signalé (*l. c.*, p. 243) que l'auteur de la chanson pieuse a emprunté les deux premiers vers au troisième couplet d'une chanson d'amour anonyme: *Quant voi venir la gelce* (R. 516 et 518), que M. Jeanroy publie (*l. c.*, p. 248). Cette chanson présente la même structure rythmique que notre chanson pieuse: neuf vers de 7 syllabes, rimant *ababbab*. On peut donc assurer que la deuxième strophe de tous les manuscrits n'apparaît pas dans sa forme primitive, si elle est vraiment de l'auteur de la pièce. Tandis que les autres strophes n'ont que deux rimes, celle-ci en a quatre. La première strophe de tous les manuscrits est évidemment la première de la chanson; la troisième de *a*, *P*, *X* contient l'invocation traditionnelle par laquelle doit finir une chanson pieuse bien composée. Elle semble donc être la dernière de la rédaction originale. On voit que la rime *b* est invariablement en *-er*, mais que la rime *a* varie dans ces deux couplets. Ce fait paraît autoriser à conclure que la chanson originale a eu encore, entre ces deux couplets, un nombre de strophes qu'il n'est pas possible de fixer, et que, dans toutes ces strophes, la rime *b* était en *-er*, tandis que la rime *a* changeait. Si l'on admet cette hypothèse, c'est la seconde partie (les quatre derniers vers) de la strophe II des manuscrits qui est correcte, puisqu'elle rime en *-ee* et en *-er*, et c'est la première — rimant en *-ere* et en *-é* — qui est fautive. Les deux parties sont si bien liées l'une à l'autre par le sens qu'on ne peut guère supposer que des strophes différentes se soient venues confondre en une seule. D'autre part, une corruption qui aurait si profondément altéré la première partie d'une strophe semble tout à fait inexplicable, et nous n'hésitons pas à considérer ce couplet comme adventice et composé originairement sur quatre rimes différentes.

Les quatre strophes isolées du ms. *i* n'offrent pas la combinaison

de rimes que, selon notre hypothèse, l'auteur semble s'être imposée; à l'exception de la strophe V, elles ne riment même pas correctement. Elles ne se trouvent dans aucun autre manuscrit; et pourtant *a* d'une part et *PX* de l'autre ne sont pas de la même famille. Enfin ces strophes sont, par leur contenu, la continuation directe de la strophe que nous considérons comme interpolée, ainsi que nous venons de le dire. Dans ces conditions, et comme l'on sait l'extrême liberté avec laquelle le rédacteur du manuscrit *i* traite ses modèles (comp. G. Raynaud, *Rom.*, XIV, p. 442, et Långfors, *Regr. Nostre Dame*, p. XII) il doit être à peu près certain que ces strophes n'ont rien à faire avec la chanson originale.

Que faut-il dire de la quatrième strophe du ms. *a*? Elle est incomplète, mais elle a été composée selon les mêmes règles que la précédente et la première strophe de la chanson. Pourtant elle ne peut pas constituer la fin d'une chanson, et nous avons déjà fait observer que c'est la strophe précédente qui contient l'invocation où le poète s'adresse à la Vierge en implorant sa médiation auprès de son Fils. Ce couplet aurait pu être déplacé dans un manuscrit d'où proviennent les rédactions des mss. *a*, *P*, *X*, et il aurait été omis ensuite dans un manuscrit auquel remontent *P* et *X* qui, comme nous verrons, sont très apparentés. Il est plus naturel de supposer qu'il a été ajouté postérieurement, et cette supposition nous paraît appuyée par l'allusion historique qui se trouve dans les vers:

Douce dame debonaire,
 Qi bien vous saroit amer.
 Miex li venroit que prendre Aire
 Ne Bruges ne Saint Omer.

On connaît les Matines de Bruges de 1302, et on sait quelle part éminente cette ville riche et jalouse de son indépendance prit à la guerre de Flandre au commencement du XIV^e siècle (cp. Ch.-V. Langlois, dans l'*Histoire de France* p. p. Ernest Lavisse, tome troisième, II, p. 302). Il semble très naturel qu'un copiste poète artésien, qui avait vu tant de fois l'*ost* français s'assembler

dans son pays pour aller contre les Flamands, ait fait la comparaison citée et l'ait ajoutée à une chanson qui lui paraissait trop courte. Si l'on accepte cette hypothèse, on comprendra pourquoi la strophe ne se trouve pas dans les mss. *P* et *X* qui sont du XIII^e siècle. Quant à Aire et Saint-Omer, nous n'avons pas réussi à déterminer s'il s'agit d'un événement précis ou si ces noms sont là seulement à cause de la rime.

Nous imprimons aux remarques tous ces couplets qui nous ont paru apocryphes.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. Tous les manuscrits remontent à un original qui avait déjà perdu un nombre de couplets qu'on ne peut pas fixer, et qui avait introduit le couplet adventice dont nous avons parlé plus haut. On sait que les mss. *P* et *X* sont en général très apparentés (cp. Schwan, *Die altfranz. Liederhandschriften*, p. 171; Wallensköld, *Conon de Béthune*, p. 73). Ce fait peut être constaté aussi spécialement pour notre chanson. Les deux manuscrits donnent un texte presque identique, et ils ont notamment perdu tous les deux le vers 15. Quant à *a* et *i*, il n'est pas possible d'arriver à un classement. Dans la strophe adventice, v. 7, *i*, *P*, *X* donnent *deüst* contre *devoit* de *a*, mais ces deux formes peuvent naturellement s'échanger l'une contre l'autre indépendamment.

Nous suivrons la graphie picarde du ms. *a*.

- I „Ki bien aime a tart oublie;“
 Mais ne le puis oublier,
 La douce vierge Marie;
 De li me couvient chanter
 5 Et mes dis renouveler
 Et faire de li m'amie,
 K'ele mi voelle acorder
 A celui ki ne faut mie
 Cieus ki le voelent amer.

1 Les vers 2—4 jusqu'à chanter manquent dans *i* par suite de la mutilation du feuillet. — 2 *PX* Por ce ne puis — 5 *X* mon chant — 6 *i* Et de lui f. — 7 *PX* puisse a. — 8 *a* A lui; *i* A ihū — 9 *i* A nul qui le weile a.

II 10 Dame, par vostre proicre
 Me dounés ensi mener
 Ma jouvenece et ma maniere
 Qu'a vostre fil hounerer
 Me puisse ensi concorder
 15 Que j'aie s'amour entiere
 Sans tricier et sans fausser,
 Et me voille estre dous miere
 Pour mes maus medeciner.

REMARQUES

V. 1. *Ki bien aime a tart oublie* est une expression proverbiale. Outre qu'elle se trouve dans notre chanson et dans son modèle, nous l'avons vu dans une chanson anonyme du ms. de Berne (R. 36) qui finit par ces vers:

Car trop per est grant folie
 D'oblieir son boen amin
 Et tant ai je bien apris:
 „Ke bien aime tairt oblie.“

Aussi un lecteur quelque peu postérieur au scribe du ms. *i* a-t-il si bien senti ce caractère proverbial que, trouvant cette phrase au début de notre chanson, il a cru y voir un refrain qu'il a ajouté à la fin de chaque strophe.

Strophe adventice de aPXi:

C'est a Dieu, nostre dous pere
 Ki de nous print tel pité
 Que de la douleur amere,
 D'enfer nous a tous gete.

II *A partir de cette strophe, i donne un texte tout différent.* — 11 *PX* daignies; *P* orer; *X* user — 13 *a P* Que — 14 *a* Me voillies vous acorder; *P* puist — 15 *Ce vers manque en PX.* — 16 *PX* et sans mentir — 17 *a* mire; *PX* Que il mi soit loial mire — 18 *PX A* mes m.

1 *a* mon tres d.; *i* le nostre p. — 2 *iX* ot; *PX* grant p. — 3 *PX* Qui; *i* Que par la uirge Marie — 4 *aX* getes; *i* Nous a tous d'enfer getez

5 Persiè en eut le costé
 Et la char en eut navree;
 Bien nous devroit ramenbrer
 D'icele dure journee
 Quant ailleurs devons penser.

Strophes III—VI du ms. i:

III Mès trop sont no euers volage
 Et en mauvestié fichié

— — — — —

Quant li mons sera jugiez,

5 Jhesus vendra tous iriés
 Ses plaiez en son costé
 Et dira: „Mauvez, fuiez,
 Tout droit en enfer alez,
 Ou serés mal herbergié!“
Qui bien

IV 10 Cil aront mout mal ostel (*corr.* m. m. o. aront)
 Qui en enfer seront mis;
 Ja n'avront redempcion,
 Mès tous jours de mal en pis.
 Et crieront a haus criz:

15 „— — — — —

Mors, car tue ces chaitis
 Qui ainc n'orent (*corr.* n'avront) se mal non,
 Mes tourjours de mal en pis!“
Qui bien

V Or prion a celui sire
 20 Qui tout fist et deffera
 Que vers nous ne trestort s'ire
 Quant le jugement vendra;
 Chaitis et dolens sera
 Qui souffera le martire
 25 Qu[e] enfers li liverra;

— 5 *a* les costes; *PX* en fu son c.; *i* Sa coste en fu perciee— 6 *PX*
 fu n.; *i* Et sa char ensenglantee — 7 *PX* nous en deust menbrer; *i* deust
 — 8 *Pi* De cele — 9 *i* volons

Quar ja n'i trouvera mire
 Ne d'ilec ja mès n'istra.
Qui bien

- VI Or prions trestuit ensemble
 La virge de grant valour,
 30 Mout i Devon bien entendre
 A l(u)i servir nuit et jour,
 Qu'ele prit le haut Seignour,
 Qui en crois se lessa pendre
 Por nous traire de douleur,
 35 Qu'il de tout mal nous deffende
 Et nous doint la soue amour. *Amen.*

Strophe IV du ms. a:

Douce dame debonaire,
 Ki bien vous saroit amer,
 Miex li venroit que prendre Aire
 Ne Bruges ne Saint Omer;
 3 — — — — — — — — — —
 — — — — — — — — — —
 Pooir avés de donner
 Vostre amour et de retraire
 Cieus qui vous voelent amer.

LVI

(Raynaud: 304)

MANUSCRIT: *a.*

AUTEUR: *Monios* d'Arras (attribution du ms.). L'envoi de la chanson s'adresse à un personnage nommé *Jehan Patus*. Pour savoir si ce nom pourrait nous aider à identifier le poète qui est appelé simplement Moniot par le manuscrit, je me suis adressé à M. A. Guesnon, l'éminent historien des trouvères artésiens. Avec sa bienveillance coutumière, le maître m'a bien voulu répondre: „Je n'ai rencontré nulle part le nom du destinataire de la chanson que vous me communiquez. „Patus“ est certainement étranger à

Arras. Il en serait tout autrement si on pouvait lire „Patous“ (Patols): Nous avons un Jehan Patoul mort en 1274“.

VERSIFICATION. Quatre strophes de sept décasyllabes rimant: *ababaab*. Les deux premières strophes riment en *-ant* et en *-ele*; les deux dernières en *-a* et en *-endre*. L'envoi répète les rimes des trois derniers vers. — Moniot a imité sa pièce d'une chanson anonyme (R. 320) qui nous a été transmise par le seul ms. de Berne; et il n'en a pas seulement emprunté le rythme, il y a encore pris les rimes des deux premiers couplets de la chanson; il emploie même des mots à la rime et des expressions entières (cp. aux remarques) qu'il a trouvés dans son modèle.

I De haut liu muet la cançons que je cant,
 Car ele muet de la vierge pucele
 Dont Dieus naqui; si voeil q'a mon vivant
 Ait cascun an de moi cançon novele.
 5 Ains mais ne fis, pour voir le vous, creant.
 Cançon de li, or me vient a creant
 Que de li cant, s'ert ma chanson plus bele.

II Or sai de voir, bien m'en vois percevant,
 Q'a sa merci la dame me rapele;
 10 Si le doi bien servir mieus que devant,
 Et se vers li ai trait fausse merele,
 Merci l'em pri de cuer humeliant;
 Ne m'ira mais li siecles enchantant,
 Pieça que jou sui cuis de l'estincele.

III 15 Dame, en cui flans li fieus Dix se tourna,
 En vous doit on tous bons exemples prendre,
 Qant li fieus Dieu ·ix· mois i sejourna,
 Digne l'ostel u il deigna descendre!
 Dame, bon jour par vous nous ajourna.
 20 Car Dieus par vous de mort nous destourna,
 Si vous en doit tout li mons grases rendre.

I 7 Que je de

II 11 sauue m. — 13 Ne mirai mais si escles en chantant

III 16 bon e.

- IV Ains diables n'ot pooir, n'encor u'a,
 De nule ame qui vous servist souprendre;
 Bon fait servir tel dame a cui donna
 25 Dieus tel pooir que de mort puet desfendre.
 Qui bien le sert, tel loier en ara
 K'i paradis couroune en recevra.
 En li servir fait boin son tans pendre.
- V Jehan Patus, servés, nel laissiés ja,
 30 La mere Dieu, grans biens vous en venra;
 Trop poons nous as vanités entendre.

REMARQUES

A en croire l'auteur (cp. v. 5—7), cette chanson est antérieure à l'autre, et aurait, à la rigueur, dû être placée avant le n:o LV.

V. 11. Le manuscrit donne: *Et se vers li ai trait sauve merele*. Godefroy cite cet exemple et traduit: peut-être' jouer sans perdre'. Ce n'est pas exact. Nous nous étions demandé si *sauve* ne serait pas une corruption de *fauce* qui se trouve dans la chanson modèle: *onques vers li ne traist fauce merelle*. M. Guesnon confirme notre supposition et nous avons introduit ce dernier mot dans le texte. L'expression signifie évidemment la même chose que *mestraire la merelle* dont Godefroy donne beaucoup d'exemples et qui apparaît aussi dans la chanson n:o LI (v. 45). Nous traduisons le vers 11: 'Si j'ai joué mauvais jeu, si j'ai péché contre elle'.

V. 13. La correction de ce vers est due à M. Guesnon.

V. 14. 'J'ai été il y a longtemps touché par la Grâce'.

LVII

(Raynaud: 654)

MANUSCRIT: *a*.

AUTEUR. Le manuscrit donne comme auteur de la pièce *maistre Jakes li Viniers*. Ce poète n'a pas encore pu être identifié; on sait de lui seulement qu'il était contemporain de Jean Bretel et que, par conséquent, il devait fleurir dans le second tiers du XIII^e siècle (v. Guesnon, *Le Moyen Age*, 1902, p. 149).

VERSIFICATION. Six strophes de huit décasyllabes rimant: *ababbaab*, et un envoi de quatre vers rimant: *baab*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — La forme strophique choisie par l'auteur est une de celles qui ont le plus souvent été employées par les poètes courtois (cp. N:o I). Il est bien probable que Jacques le Vinjer a imité une chanson profane, mais sans pouvoir comparer la musique on ne peut rien affirmer.

- I Ains que mi cant aient definement
 Veil pour l'amour le roi des cieus canter
 De cui j'esper merci et sauvement
 Et plaine joie encore a recovrer;
 5 Car tous biens puet rendre et guerredonner
 Cieus verais Dieus, ki parmanablement
 Regne sans fin et sans commencement.
 Si buer fu nés ki bien le set amer!
- II Or m'i laist Dieus par son commandement.
 10 Si com il set que mestier m'est, penser
 Si qu'i li plaise et lui viegne a talent
 Et que jou puisse en li merci trover.
 Et si me laist tenir et affremer
 Et metre cuer et cors entierement
 15 A son service et s'ounour proprement,
 Si k'en la fin puisse m'arme sauver.
- III Biau sire Dieus, coum a fol essient
 Ki toudis veut en pecié sejourner!
 Puis que ci n'a point d'asseurement
 20 Et qu'il convient morir et trespasser.
 Car cieus qui ci ne veut merci criër,
 Dieus li rendra, saciés, mout cruament:
 Au grant besoing n'en trouvera noient,
 Ains le porra bien mout cier conperer.
- IV 25 Pour ce voeil jou vivre en amendement,
 Se Dieus le veüt consentir et graer,
 Et dés or mais penser souverainement

A lui savoir servir et hounerer,
 Car on i puet haut loier conquerer
 30 Si s'en doit on bien pener loiaument:
 Ki bien le sert, boin loier en atent.
 En tele amour se fait boin afier.

V Qant ce venra an jour du jugement,
 Que Diens vaura son mautalent moustrer,
 35 Que tout seront devant lui en present,
 C'on ne porra riens couvrir ne celer,
 Les bons fera en paradis monter,
 Ki i seront couronné hantement,
 Et les mauvais ens u parfont tourment
 40 Fera desous en infer avaler.

VI N'est pas sages ki ci garde ne prent,
 Car par cel tour vous convenra passer,
 Si ne set on en quel point ne comment
 Diens nous vaura prendre ne apeler.
 45 Si se fait boin garnir et aprester
 Contre le mort, qui destruit toute gent.
 Car qi ançois a Dieu servir n'entent,
 A tart puet bien son damaje plorer.

VII Atant vaurai ici laissier ester,
 50 Si proierai tous sains coumunaument
 K'il proient Dien le pere omnipotent
 Que il nous voeille aidier et conforter.

LVIII

(Raynaud: 1999)

MANUSCRIT: *a*.

AUTEUR. Le ms. attribue la chanson à *maistre Jakes* (le Vinier).

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers qui riment selon la même formule *ababbaab* que la chanson précédente, mais qui n'ont

IV 28 seuir

V 35 en *manque* — 38 Ken s.

que 7 syllabes. La chanson finit par un envoi de quatre vers rimaux: *baab*. Toutes les strophes sont sur les mêmes rimes. — Jacques le Vinier s'est encore ici servi d'une forme strophique qui a souvent été employée par d'autres. Avec la même répartition des rimes masculines et féminines, elle apparaît dans l'unique chanson (R. 1569) d'un poète connu seulement de nom, Gerardin de Boulogne, et dans deux chansons (R. 262 et 2017) qui ont pour auteurs deux contemporains de Jacques: Andrieu Contredit et Perrin d'Angicourt. Mais ici encore, l'examen des mélodies pourra seul décider si notre chanson est une imitation et quel a été son modèle.

I Canter voeil de la meillour
 Ki ains de mere fust uee,
 Ki par grase et par amour
 Est mere Dieu apelee,
 5 Par cui joie ont recouvree
 Et li grant et li menour;
 Si doit bien pour sa valour
 Seur toutes estre hounree.

II Dame de grant resplendour
 10 En paradis assenee,
 De clarté et de luour
 Et de gloire enluminee,
 Sor les angles courounee
 En la digneté grenour,
 15 En la plus parfaite hounour
 Roïne des cieus clamee.

III Haute vierge, cui j'aour,
 Pucele boine eüree,
 Humle et plaine de douçour,
 20 Pure et fine et esmeree,
 Ki sans estre violee
 Portastes vo criatour,
 Jhesucris nostre seignour,
 Par cui nos mors est sanee.

I 3 amours

III 19 Humile — 21 violer

- IV 25 Mout ont cil pris boin retour
 Ki en vous ont leur pensee,
 Et qui sans mauvaïse errour
 L'i ont toudis afermee,
 Car c'est verités prouvee:
 30 Ja n'ert en mortel dolour
 Ki en sa vie a nul jour
 Fait cose qui vous agreee.
- V Si devons tout peceour
 Estre vostre a demouree
 35 Pour eskieuer la tristour
 Qui ja ne sera finee;
 Que par vous qu'avoit amee
 Puiissons aler sans demour
 En cele vie a sejour
 40 Ki toudis avra duree.
- VI Seignour, sans faire oubliee
 Laissons ester la folour,
 Ke ne nous tort au piour,
 Qaut la mort arons passee.

LIX

(Raynaud: 2113)

MANUSCRIT: *a*.ÉDITIONS. A. Keller, *Romvart* (1844), p. 312; E. Mätzner, *Altfranzösische Lieder* (1853), p. 66.

AUTEUR. Au dessus de la chanson, on lit dans le manuscrit: *Pierot de Niele*. Nous ne possédons que cette seule chanson de lui, mais il a participé à quatre partures qu'il a toutes composées avec Jean Bretel (cf. Schultz-Gora, *Mélanges Mussafia*, p. 94, et *Mélanges Chabaneau*, p. 503). Bretel étant mort en 1272, cette partie de la production de Pierot doit être placée avant cette année. Il reparait en 1288; c'est alors qu'il exécuta à Arras, en collabora-

V 37 qu' manque

VI 43 Ki

tion avec Jean Madot, neveu d'Adam de la Halle, le grand manuscrit Bibl. nat. fr. 375 que les deux copistes munirent de courts résumés rimés des différentes choses qu'ils y avaient recueillies. Ces deux dates permettent de supposer que la production littéraire de Pierot — qui ne fut pas très considérable, à en juger d'après ce qui nous en reste — devait être contemporaine de celle d'Adam, auquel il survécut. Le surnom *de Niele* indique vraisemblablement l'origine de ce membre du puy d'Arras.

VERSIFICATION. Cinq strophes de onze vers dont le cinquième, le neuvième et le onzième ont 3 syllabes et les autres sont des vers décasyllabiques. Disposition des rimes: *ababbaaccb*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. L'envoi suit la formule des sept derniers vers.

- I Douce vierge, roïne nete et pure,
 Vergiers d'amours, flouri d'amilité,
 U plantee fu li douce pasture
 Pour soustenir no fraile umanité
 5 En pité.
 Sourjous de bien, ruisiaus de carité,
 Regardés moi soufraitous, plain d'ordure,
 Que vo dous fieus fourma a sa figure,
 Et tous cieus
 10 Ki reclaiment vo saint non gloriëus
 En grieté.
- II Vierge roiaus, ausi con snr verdure
 Descent rousee, ensi, par verité,
 Se mist en vous li solaus de droiture.
 15 Tiers en persoune, uns seus en ternité;
 D'amisté
 Li vint mout grant, car tout desireté
 Fuissiens, dame, par cui tous biens meüre,
 Se vo dous fieus n'eüst pris de nous cure,
 20 Qui fu teus
 Qu'i de son cors repeut les fameilleus
 De santé.

III Riviere en cui s'esuetie et escure
 Cis ors siecles souliés de vanité,
 25 Caurre en froidour, refroidemens d'ardure,
 Pilers del mont, vaissiaus de digneté,
 Aquité
 Avés le treü de mortalité
 Dont n'escapast umaine criature,
 30 Se ne fuisiés; car par vo porteüre
 Fu l'osteus
 Widiés u tous pourrisoit vos cateus
 A vieuté.

IV Relevemens de no desconfiture,
 35 Castiaus garnis de grant nobilité,
 U li cors Dieu fu ·ix· mois en closure
 Pour guerroier celi qui l'eut reubé,
 Respité
 Soumes par vous, roïne de bianté,
 40 De la cartre felenesse et oscure,
 U li mauvais glouton, plain de luxure,
 Convoiteus,
 Ki adès sont de maufaire envieus,
 Sont bouté.

V 45 Siros confis de douce confiture
 De quatre herbes plaines de sanité:
 Del Saint Esprit, ce tesmoigne escriture,
 Del Fil, del Pere et d'incarnalité,
 De bonté
 50 Vous vient, qant cieus qui n'ont afinité
 Vers vous n'envers vo douce nourreture
 Secourés, lues que de lor mespresure
 Sont honteus,
 Ains qu'il soient en lor pechiés morteus
 55 Alité.

VI En plenté
 Nous desfendés d'orguel et de fierté,

III 26 vaissaus — 28 Avés *manque* — 30 pourreture
 V 46 plaine

Et en aversité de le pointure
 De desperance; atemprance et mesure
 60 Soit li neus
 Qui ferm nous tiegne en l'amour Dieu, ki seus
 Rent clarté.

REMARQUES

V. 15. *Tiers* a ici le sens de 'triple'.

V. 16—17. *D'amisté Li vint mout grant*. Mätzner (*l. c.*, p. 263) traduit: 'Cela lui vint (il le fit) par très grande amitié', et il cite d'autres exemples comme: *De grant coardie li vient Quant adevant mostrer ne s'ose* (Keller, *Romvart*, p. 554, 18).

V. 28. On pourrait peut-être lire: *As le treü de le mortalité*. Nous avons gardé la correction de Mätzner en supposant que le poète a admis ici, comme il l'a fait plus loin (v. 58), un de ces décasyllabes sans césure dont parle Tobler dans son *Versbau*², pp. 87—88.

V. 30. *porteüre* est la correction de Mätzner.

V. 30—33. L'hôtel qui fut «vidé» est l'enfer d'où Jésus-Christ ramena les âmes des ancêtres et où, après lui, nul ne va plus s'il est le «bien» de sa Mère.

V. 49—50. *De bonté Vous vient*; cp. v. 16—17.

LX

(Raynaud: 1180)

MANUSCRITS: *Q, T, a, P, W*.

ÉDITIONS. De Coussemaker, *Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle* (1872), p. 107; R. Berger, *Cançons und Partures des altfranz. Trouvère Adan de le Hale*, p. 500.

AUTEUR: Adam de la Halle. Le ms. *a* donne cette chanson sans nom d'auteur; les autres la donnent parmi les chansons d'Adam. Sur la vie de ce poète célèbre, voir Guy, *Adan de le Hale*, et Guesnon, *Le Moyen Age*, 1900, p. 158—159.

VERSIFICATION. Cinq strophes de neuf vers: sept vers octosyllabiques et deux décasyllabes. Formule: *ababaabba*. La pièce est à *coblas unissonans*.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. Les parties des mss. *Q, T, P, W*

qui nous intéressent ici sont tous des *Liederbücher* contenant uniquement des poésies d'Adam de la Halle (cp. Schwan, *Die altfranz. Liederhandschriften*, p. 223). Schwan a essayé de les classer d'après l'ordre des pièces qu'ils contiennent, mais il qualifie lui-même le résultat de problématique. Selon lui, le ms. *P* a gardé l'ordre primitif, et les autres forment un groupe contre lui. Les variantes de notre chanson ne répondent pas à ce classement. Au vers 30, les mss. *P* et *W* donnent: *Car en aus resne gloutrenie*; les autres mss. ont: *Freres menus de gloutrenie*. M. Berger a montré par bon nombre de citations des textes contemporains qu'Adam n'avait pas de raisons pour dire plus de mal des Dominicains que des Franciscains, mais que, par contre, les moines de l'ordre de Citeaux jouissaient encore à cette époque d'une bonne réputation. La leçon de *Q*, *T*, *a* semble donc être la bonne. La parenté des mss. *P* et *W* est encore appuyée par deux autres fautes communes. Au vers 25, *P* et *W* lisent: *Ne soit et sire et damoisiaus*, tandis que les autres donnent: *Ne soit d'iaus sire et d*. Le contexte exige cette dernière leçon. Enfin, le premier vers de la strophe II commence dans *P* et *W*: *Ja n'ara*, etc.; *La n'ara*, comme ont les mss. *Q*, *T* et *a*, est évidemment la leçon correcte. Les mss. *P* et *W* forment donc un groupe contre les autres.

Comment faut-il classer *Q*, *T* et *a*? Au dernier vers, *Q* et *a* ont la leçon: *Car l'anemis*, tandis que *P*, *W* et *T* portent: *Quant anemis*; mais ce sont là probablement des divergences fortuites et paléographiquement explicables qui ne prouvent rien pour le groupement des manuscrits, surtout comme elles ne sauraient être mises en accord avec les variantes du vers précédent. Dans ce vers, *P*, *W* et *a* donnent la leçon: *Soiées leur donc* (ou *douce*) *fremetés et (dous) castiaus*, et *Q T* écrivent: *Or leur soiés f.* Au point de vue du sens, les deux leçons sont aussi bonnes toutes les deux, mais elles diffèrent assez pour qu'on soit forcé d'admettre que l'une ou l'autre constitue une faute commune au groupe de manuscrits qui la contient. Pour pouvoir choisir entre ces deux leçons, il faudrait savoir si, en général, les mss. *Q* et *T* montrent des leçons fautives communes, et si le ms. *a* se rattache plus étroitement à *PW*

ou aux mss. *Q* et *T*. M. Berger, qui a édité les chansons d'Adam de la Halle, ne nous explique pas clairement comment il entend la filiation des manuscrits. Il semble cependant ressortir de l'examen des manuscrits qui précède la publication du texte des premières chansons de son édition (voir notamment les pp. 31 et 48) que, des manuscrits qui nous intéressent, *P* et *W* forment un groupe spécial — ce qui est confirmé par notre chanson. — auquel se rattache aussi le ms. *Q*. D'autre part, *T* et *a* appartiendraient à un groupe opposé. Ce classement justifie le choix de la leçon au vers 30; il ne nous aide pas à reconstruire la leçon originale du vers 44. Nous introduirons dans le texte critique celle des mss. *Q* et *T*, en suivant M. Berger, et en supposant qu'il a eu des raisons sérieuses pour adopter cette leçon contre *a*, *P* et *W*. Toutefois le classement de M. Berger n'explique pas comment les mss. *P*, *W* et *a* peuvent avoir en commun la leçon fautive *Soiées leur*, etc.: selon M. Berger le ms. *a* appartient à un autre groupe que *P W*. — Nous donnerons la chanson avec la graphie de *Q*, manuscrit picard, et dont le texte est très correct.

I Glorieuse virge Marie,
 Puis que vos services m'est biaux
 Et je vous ai-encoragie,
 Fais en sera uns cans nouviaus
 5 De moi qui chant con cieus qui prie
 De ses faus erremens aïe;
 Car cier cōmperrai mes aviaus
 Quant de jugier sera fais li apiaus,
 Se d'argumens n'estes pour moi garnie.

II 10 La n'ara nus talent qu'il rie
 Ne s'asseürt, li jouvenciaus;
 K'inorance n'escuse mie
 Les pekiés c'on fait es reviaus;
 Cascuns i moustrera sa vie.

I 1 *Q* v. pucele — 7 *P* Car *manque* — 8 *W* pour j.
 II 10 *PW* Ja — 11 *QTW* iouenenciaus

15 Hé! gentius dame assignourie,
 Soiiés couverture et mantiaus
 De moi qui sui tant a mesfaire isniaus
 Que j'ai par vanité m'ame eugagie.

III Douce dame, en glore essauchie,
 20 De douchour fontaine et ruissiaus,
 Roïne de roial lignie,
 Bien vous doit souvenir de chiaus
 Dont vous devés estre servie,
 Que l'anemis par trecerie
 25 Ne soit d'iaus sire et damoisiaus;
 Qu'il a pluseurs envenimés quarriaus,
 Dont vostre gent pour traire a mort espie.

IV D'orguel a ja traite clergie
 Et Jacobins de bons morsiaus,
 30 Freres menus de gloutrenie,
 Mais ciaus espargne de Cistiaus.
 Moines, abbés a trais d'envie
 Et chevaliers de reuberie;
 Prendre nous cuide par monchiaus;
 35 Encore a fait el li mauvais oisiaus;
 Car de luxure a toute gent plaie.

V Proiés vo douc fil qu'il ralie,
 Comme boins paistres, ses aigniaus;
 Pour vous en fera grant partie,
 40 Car de lui fustes nes vaissiaus.
 De ciaus qui vous ont corechie,
 Qui dolant sont de leur folie
 Doit estre vostres li fardiaus:
 Or leur soiés fremetés et castiaus
 45 Quant l'anemis fait sour eus s'envaie.

— 17 *W* tant sui; *Les vers 17—18 jusqu'à m'ame manquent en a* — 18
W Et ai; *QP* pour v.

III 19 *P* en joie e. — 21 *Q* roiaus; *a* loial — 25 *PW* soit et sire et d.

IV 28 *W* traitie — 29 *Q* bons *manque* — 30 *PW* Car en aus resne g.
 — 32 *TaPW* trait — 34 *P* Perdre — 35 *W* fait pis; *Q* mauuais

V 40 *T* de li — 42 uo folie — 44 *a*, *W* Soies leur donc f.; *P* Soies lor
 douce fermetes et dous castiaus — 45 *Qa* Car l'anemis; *TPW* Quant anemis

REMARQUES

V 34 *par monchiaus*. M. Berger traduit: 'in Haufen', 'en masses'.

V 35 *li mauvais oisiaus*, 'l'oiseau de proie' est naturellement le diable. Il est appelé de même dans une chanson pieuse de Thibaut de Champagne (R. 273).

V. 39 *grant partie*. Voir Tobler, *Verm. Beitr.*, I, p. 120 en note, où il y a plusieurs exemples de l'emploi de ces mots avec le sens de 'beaucoup'.

LXI

(Raynaud: 495)

MANUSCRITS: *Q, T, P, W*.

ÉDITIONS. De Coussemaker, *Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle*, p. 128; Berger, *Canchons und Partures des alt-franz. Trouvère Adam de le Hale*, p. 486.

AUTEUR: Adam de la Halle.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers octosyllabiques rimaient *abbaabab*. Toute la chanson est sur les mêmes rimes. L'envoi répète les rimes des quatre derniers vers.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. On sait que le ms. *W* se compose de deux *Liederbücher* d'Adam reliés ensemble. Les deux chansons pieuses se trouvent dans la seconde partie: Mais M. Berger (*ouvr. cit.*, pp. 478 et 486) a trouvé aussi dans la première partie une strophe et l'envoi de la seconde, celle qui nous occupe maintenant. Entre les strophes I et II de la chanson n^o 500 de la *Bibliographie* de M. Raynaud se trouvent intercalées ces deux strophes et une strophe d'une chanson profane (R. 1599). Il est curieux de constater que ce sont, dans les deux cas, des strophes qui manquent au ms. *P*. La strophe du ms. *W*¹ n'a rien d'intéressant pour le classement. Quant aux manuscrits *Q, T, P* et *W*², on peut constater seulement qu'ici, comme dans la chanson précédente, *P* et *W*² se réunissent en groupe par une faute commune. Dans tous les deux, la chanson commence: *Qui n'a pucele ou dame amee*. Le sens exige: *Qui a pucele*, etc., comme on lit dans *Q* et *T*. Au vers 25, *P* et *W*² donnent: *mout*

doit, tandis que les autres écrivent: *bien doit*, leçon que nous adoptons, en supposant avec M. Berger (cp. la chanson LX) que les mss. *Q* et *T* ne sont pas de la même famille. Le fait que l'envoi manque aux mss. *T* et *P* ne prouve rien pour le classement; on sait que les copistes n'attachent que peu d'importance aux envois, et qu'ils omettent de les copier tout indépendamment l'un de l'autre. Nous suivrons la graphie du ms. *Q*.

- I Qui a pucele u dame amee,
 U n'a fors decevance et vent,
 Par raison doit savoir comment
 La virge doit estre houneree,
 5 Dont on atent milleur saudee,
 S'il entent bien cest argument;
 Car par peinture est ravisee
 Toute chose c'on voit et sent.
- II On se doit, plus que de riens nee,
 10 Esmervillier d'aucune gent
 Qui sont enparler belement
 Envers car humaine acesmee,
 Et leur pensee i ont tournee
 Du tout en tout si folement
 15 Qu'il n'ont a vous, dame, pensee,
 Qui plus bele estes que les cent.
- III Dame, par cui joie est dounee
 A celui hiretalement
 Qui par pecié ne le despent,
 20 Mout est l'ame bien assenee
 De racorderesse esmeree,
 Pour cui vous volés doucement
 Proier a vo douce portee,
 Qui tant vous aime coralment.

I 1 *P W*² Qui na p. — 2 *P* d. et tout — 8 *Q* qui voit

II 9 *P* In — 11 *P* en parole; belement *manque* — 12 *Ce vers manque en P* — 13 *P* En leur pensee et ont t.; *W* trouuee — 14 *T* De tout en font; *TW* De tout

III Cette strophe *manque en P*, mais se trouve en *W*¹ — 19 *T* les d. — 20 *T* est bien lame acesmee; *W*¹ assuree — 21 *T* Par

- IV 25 Certes, bien doit m'ame estre iree,
 Qui vaurroit vivre saintement,
 Quant li cors a veulie tent,
 Par cui deüst estre sauvee.
 Dame, deffaites la merlee;
 30 Trop a li cors de hardement;
 La cose est ja si mal alee
 Que l'ame en peu d'eure s'en sent.
- V Gentieus roïne courounee,
 Qui vostre amour donnés briement,
 35 Merci de mon fol errement!
 Et s'a tart vous est reclamee
 Par vanité que j'ai antee
 Et par mauvais enortement,
 Ne consentés, dame doutee,
 40 Que ce soit a mon grevement.
- VI Pour ce vous ai dame apielee
 Que je n'ateng nul sauvement,
 Se ma proiere est refuzee
 De vous, u pecieres s'atent.

LXII

(Raynaud: 1662)

MANUSCRIT: a.

ÉDITIONS. A. Keller, *Romvart* (1844), p. 314; E. Mätzner, *Altfranzösische Lieder* (1853), p. 68; A. Scheler, *Trouvères belges du XII^e au XIII^e siècle*, I (1876), p. 38.

AUTEUR. L'auteur de la pièce est selon le ms. *Willaumes de Bethune*. Ce poète n'est guère connu que par les deux chansons pieuses que nous publions ici. On verra qu'il les a imitées de deux chansons amoureuses, dont l'une est d'Adam de la Halle et l'autre

IV 25 PW² mout doit — 26 Q sainement — 27 P Car

V 36 T se a tart vous ai r. — 38 Q U — 40 Q ce tout; T en mon g.

VI L'envoi manque dans P et T; il est donné par QW¹W².

de Jean le Petit, contemporain d'Adam. Dans ces conditions, il est évident qu'il n'était pas, comme on l'a prétendu quelquefois, un frère ou un parent du fameux Conon de Béthune, mais qu'il devait vivre dans le dernier tiers du XIII^e siècle. Nous n'en savons pas davantage; il reste à établir s'il était de la noble maison de Béthune comme prétend M. Gröber (*Grundriss*, II, 1, p. 961), ou si ce surnom n'indique pas plutôt le lieu de naissance d'un clerc qui rima des poésies en l'honneur de la Vierge (cp. la chanson LXIII, aux remarques).

VERSIFICATION. Cinq strophes de dix vers ainsi répartis: quatre vers décasyllabiques, un vers de 5, quatre vers de 7 et encore un vers de 5 syllabes. Formule: *ababbccddc*. Les rimes du premier couplet sont gardées dans tous les autres. L'envoi répète la formule des six derniers vers avec cette différence que les vers de 7 syllabes ne sont qu'au nombre de trois: le premier manque. — Le premier vers indique le modèle que Guillaume de Béthune a choisi pour sa composition. C'est la chanson d'amour: *Puis que jou sui de l'amereuse loi, Bien doi amours en cantant essaucier* (R. 1661) d'Adam de la Halle (cp. Guy, *Adan de le Hale*, p. 195). Guillaume lui a emprunté la forme strophique et les rimes.

- I Puis que jou sui de l'amoureuse loi
 Que Jhesucris vaut croistre et essaucier
 Qant par amours fist de son cors envoi
 Pour nous sauver, moi voel esleechier.
 5 Or devons proïer
 A Dieu, le roi de lassus,
 Qui vaut descendre ça jus
 Pour nous faire haut monter,
 Que li nous doint si amer
 10 Qu'en nous soit reçus.
- II Il fu reçus, disnement et en foi,
 En la Vierge, qant il s'i vaut logier,
 Et il i vint humlement en recoi
 En volenté de ses amis aidier.
 15 Sans li empirier

- Fu ·ix· mois en li repus;
 Ançois k'il en fust issus
 Eut il pris a li armer
 Car et sanc pour racater
 20 Tous ses loiaus drus.
- III Armés s'en fu, si ala el tournoi,
 U il souffri ses armes depechier;
 Sa digne car percierent li clau troi
 Pour ses membres en la crois atacier.
 25 Pour nous calengier
 Fu el cors a mort ferus;
 La fu ses sans expandus,
 Dont bien nous doit ramembrer,
 Car pour pechiés essorber
 30 F'u en crois pendus.
- IV Mout doit peciés estre haïs de moi,
 Qant a pendre fist men pere jugier;
 Et s'ensamble nous tenons ambedoi,
 Me doit mes pere amer ne tenir chier?
 35 Ains m'en doit cacier
 Hors de ses biens mout ensus,
 S'en nul pechié demeur plus
 Jhesucrist a adosser;
 Jè n'i voel plus demourer,
 40 Si ne face nus.
- V Bien est entrés de boine amour el ploi
 Qui de sen gré veut les peciés laisser;
 Preuc que vraie repentance ait en soi
 De çou k'onkes osa Dieu courecier,
 45 A li justicier
 Doit estre en volenté mus;
 Cis biens li ert mieus rendus
 Que cuers ne porroit penser,
 Qant venra s'ame tenser
 50 Li dous rois Jhesus.

 IV 34 peres — 38 a *manque*

V 43 Pourcuc

VI Maugré l'avresier,
 — — — — —
 Mandons la dame salus
 Qui nous puet armes livrer
 55 Pour l'anemi afoler
 Si k'il est vencus.

REMARQUES

V. 1. *l'amoureuse loi* la religion d'amour, c.-à-d. la religion chrétienne.

V. 29. *essorber* pour *assorber* au sens de 'détruire, faire disparaître' (cp. Scheler, *l. c.*, p. 285).

LXIII

(Raynaud: 1176)

MANUSCRIT: *a.*

ÉDITION. A. Wallensköld, *Chansons de Conon de Béthune* (1891), p. 286.

AUTEUR: *Willaaumes de Bethune* (indiqué par le ms.).

VERSIFICATION. Six strophes de huit vers décasyllabiques rimant: *ababccdd*. Toutes les strophes sont sur les mêmes rimes. -- Comme la précédente, cette chanson débute par un vers emprunté à une chanson profane: *On me repret d'amours qui me maistrice* (R. 1175). Si l'on compare les deux pièces, on voit qu'elles ont la même construction rythmique et les mêmes rimes; on peut donc assurer avec M. Jeanroy (*Krit. Jahresb.*, III, p. 114) que c'est cette chanson d'amour qui a été le modèle de notre chanson pieuse. La chanson modèle, couronnée, et, à ce qu'il paraît, assez goûtée par les contemporains de l'auteur — l'imitation et le fait qu'elle a été conservée dans trois manuscrits le prouvent — est attribuée par le ms. du Vatican à *Jean le Petit*. L'homme n'est pas autrement connu comme poète lyrique, mais il est probablement identique à ce *Jean d'Amiens le Petit* qui a écrit le ms. de la Bibliothèque communale d'Arras N:o 657, et qui fut contemporain d'Adam de la Halle (cf.

Berger, *Canchons und Partures des altfranzösischen Trouvere Adan de le Hale*, p. 10 ss.).

- I On me repret d'amours qui me maistrie,
 S'est a grant tort qant aucuns me repret,
 Car eusi est que jou voel de ma vie
 A bien amer metre l'entendement,
 5 Et par vrai cuer canter d'ardant desir
 De la sainte vierge dont pot issir
 Une crape de cui vint l'abondance
 Del vin qui fait l'arme serve estre france.
- II Cele vigne est la très vierge Marie,
 10 Si fu plantée es cieus souverainement,
 Car ele fu d'ame et de cuer ficie
 A Dieu amer et servir humlement,
 Et par çon pot au fil Dieu avenir,
 Et il i vint compaignie tenir;
 15 Si print en li cors humain et sustance
 Sans li metre de corompre en dontance.
- III C'est li crape, de la vigne nourrie,
 Ki vin livra pour saner toute gent
 De l'enferte dont li ame est perie
 20 Qui n'a reçut de cel vin le present.
 Mais ains se vaut par meürer furnir
 Que se laissast de la vigne partir
 U print roisins de si très grant vaillance
 Ke d'enricir tous mendis ont poissance.
- IV 25 Cil douc roisin dont la crape est saisie
 Sont li membre Jhesucrist proprement;
 Et li crape est ses cors q'a grief hatie
 Fu traveilliés a l'estake en present:
 Si trestons nus c'ou le paut desvestir,

I 1 8 franke

III 22 viege — 23 U il p. — 24 tout

IV 29 Si *manque*

30 Fu tant batus k'il n'en remest d'entir
 Le quarte part de sa digne car blanche,
 N'eüst de sanc u de plaie sanslance.

V De la crape qui fu ensi froisie
 Doit cascuns cuers avoir ramenbrement.
 35 Et des roisins, faus est ki les onblie,
 Car mis furent en presse estroitement
 Entre le fer et le fust par ferir,
 Si c'onques blés k'en molin puet qaïr
 Ne fu pour maure en plus fort estraignance
 40 Con li car Dieu fu pour no delivrance.

VI El presseoir ki la crois senefie
 Fist Dieus de lui offrande entirement,
 Si presenta a humaine lignie
 Tel vin qui fait l'oume estre sauvement.
 45 Qui il souvient de çou qu'il vaut souffrir,
 Si voelle a Dieu son cuer et s'ame offrir;
 Ensi boit on par foi et par creance
 Cel vin dont Dius fait as vrais cuers pitance.

REMARQUES

La composition de notre chanson est intéressante. Les poètes picux se contentent en général d'accumuler de brèves allusions au symbolisme chrétien. Il est extrêmement rare de rencontrer des pièces, comme celle-ci, où l'auteur développe le même thème d'un bout à l'autre de la chanson. Le thème traité par Guillaume de Béthune est celui du *Pressoir Mystique*. Selon M. Mâle (*L'Art religieux de la fin du moyen âge*, p. 111 et suiv.) il est né du rapprochement de deux passages de la Bible. L'un est la narration de la grappe merveilleuse que les explorateurs de la Terre Promise rapportèrent suspendue à une perche (*Num.*, XIII. 24). L'autre est le verset d'Isaïe: *Torcular calcavi solus et de gentibus non est vir mecum* (*Is.*, LXIII, 3). Déjà S. Augustin avait rapproché ces deux passages, en leur donnant une signification symbolique: *Primus botrus in torculari pressus est Christus* (S. Augustin, *Comment., in Psal. LV. Patrol.*, t. XXXVI, col. 649). M. Mâle dit qu'après S. Augustin ce symbole se rencontre assez souvent

dans des hymnes et des prières, et il en cite des exemples. Ce n'est qu'au XV^e siècle qu'il apparaît pour la première fois dans l'art français (Mâle, *l. c.*, p. 112); mais la chanson de Guillaume prouve que le thème du *Pressoir Mystique*, pleinement développé, faisait déjà partie des notions religieuses du public lettré du XIII^e siècle.

Guillaume de Béthune révèle un art de composition remarquable dans les deux chansons que nous possédons de lui. Dans celle qui nous occupe ici, il se montre savant mystique, et c'est là un trait qui nous semble trahir les lectures d'un clerc.

V. 8. *france* — écrit *franke* dans le ms. — et *blance* (v. 31) ne sauraient rimer dans le dialecte de l'auteur avec des mots du type *abondance*. Sur cette rime mixte, qui est sans doute le produit d'une convention littéraire, voir Långfors, *Li Regres Nostre Dame*, p. LXXII.

V. 21—22. Il y resta attaché neuf mois!

LXIV

(Raynaud: 353).

MANUSCRITS: *a*, *P*, *X*. Le texte ci-après suit la graphie du ms. *a*.

VERSIFICATION. Cinq strophes de quatorze vers dont les deux premiers, le quatrième et le cinquième, le septième au onzième et le dernier ont 5 syllabes, le troisième et le sixième 3, le douzième et le treizième 4 syllabes. Le groupement des rimes s'exprime par la formule: *aabaabccbccddb*. Les rimes changent de strophe en strophe.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. Des trois mss., *P* et *X*, comme on peut s'y attendre, sont identiques, si on ne tient pas compte de quelques insignifiantes différences graphiques. Ils ont notamment cela de commun que les strophes III et IV leur manquent, et que la fin de la chanson a subi une altération qui rend la strophe trop courte et fausse la mesure. *a* donne toutes les cinq strophes et un texte très satisfaisant.

ORIGINE. Les rimes: *pieus: fiéus: Juiéus: vieus* (str. III) accusent l'origine picarde de la chanson; *atent* (v. 2) qui rime en *-ant*, est une anomalie.

I Mere au roi poissant,
 Boin loier atent
 Qui vous sert.
 L'amour vostre enfant,
 5 Ki vous aime tant,
 Eu desert.
 Roïne houneree,
 Boïne est la pensee
 Ki a vous s'ahert.
 10 Se ne fuisiés nee,
 Toute fust dampnee
 La gent qui sont
 Et qui seront,
 Tuit en soumes cert.

II 15 Pieça c'on disoit
 Que verge nestroit
 De Jessé:
 La flours k'en istroit
 Tout seurmonteroit
 20 Par biauté.
 C'est la profesie
 Que dist Ysaïe,
 Mil ans a passé.
 La verge est Marie,
 25 La flour senefie
 Le dous Jhesu,
 Qui par vertu
 A tout surmonté.

III Dame, tant fu pieus
 30 Jhesucris, vos fieus
 Glorious,
 Ki des maus Juieus
 Fu tenus si vieus
 Pour nous tous,

I 5 *PX* Que vos amez — 14 *a* serf

II 16 *a* Cune vierge issoit; *PX* Qun rainsiau n. — 17 *a* gesse — 20 *a* bonté — 24 *a* La uierge M. — 26 *PX* Li rois J.

III *Cette strophe manque en PX* — 31 *a* glorieus — 32 *a* juis

35 Que il l'escopirent
 Et si le batirent;
 Mout fu angoissous.
 Cil qui le servirent
 Et qui le creïrent
 40 Seront toudis
 En paradis
 La sus avec vous.

IV Dame, or vous proïons
 K'avec vous aillons
 45 En clarté,
 Que nous ne soions
 Avec les felons
 Tourmenté.
 Vierge glorieuse,
 50 Vierge presieuse
 Aiiés ent pité!
 Mout iert dolerouse
 L'ame et angoïseuse
 Que cil tenront
 55 Qui du ciel sont
 En enfer bouté.

V E! las, que feront
 Cil qui la iront
 Sans retour?
 60 Ja n'en isteront,
 Ne ja bien n'aront
 A nul jour.
 Dicele conpaigne
 Nous desaconpaigne
 65 Par ta grant douçour!
 Et si nous ensaigne
 Que nos ne remaigne

— 37 *a* angoisseus

IV *La strophe manque en PX* — 49 *a* glorieuse — 50 *a* presieuse — 52
a dolerouse — 53 *a* angoïseuse

V 57 *PX* He dex — 58 *PX* qui en enfer sont — 60 *PX* James nen
 istront — 61 *PX* Ne joie n'a. — 63 *a* conpaignie — 65 *La fin de la strophe*
est corrompue en PX qui donnent à partir de ce vers: Cele qui est et qui
 sera, james fin navra.

Que i alons,
 Quant nous morrons,
 70 Ta grase et t'amour.

LXV

(Raynaud: 1743)

MANUSCRIT: a.

VERSIFICATION. Cinq strophes de neuf décasyllabes rimant: *ababbccdd*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — Le modèle de la chanson a été fourni par une chanson d'amour de Perrin d'Angicourt: *Li jolis mais ne la flour qui blanchioie* (R. 1692) L'identité des rythmes et des rimes le prouvent clairement.

- I Mere au douc roi de cui vient toute joie,
 Canter m'estuet de vo grant signouraje.
 De vo sains flans issi la grant mounoie
 Dont racaté soumes tout de servage;
 5 Dame, par vous atendons l'iretage
 De paradis. Mout nous fist grant bonté
 Dieus li poissans, qui prist humanité
 En vos sains flans, Vierge sainte Marie,
 Puis souffri mort pour nous tous rendre vie.
- II 10 Vaissiaus d'or fin, vesteïre de soie,
 Rose, rubis, santés de tout malaje,
 Ja tant bel non douner ne vos saroié,
 N'aiiés plus bel, dame vaillans et sage.
 Dieus prist en vos ·ix· mois son herbergaje:
 15 Bien demoustra vostre grande sainté
 Qant il tramist en vous sa deïté.
 Mout vous savoit nete et purefié,
 Quant de vo car fu la soie nourrie.
- III Douce dame, vous estes vie et voie
 20 Pour peceours mener a droit passaje.

— 68 a Que nous ni alons

I 7 qui *manque* — 8 En vous — 9 tout

II 17 purefié

III 19 este

Vo grant bonté esprisier ne saroié,
 Humle, vaillans, dame de haut parage,
 Onques vos cuers n'ot pensee volaje;
 Sourgons d'amours, fontaine de pité,
 25 Tant a en vous de deboinaireté
 Que nis celi qui vostre fil gerrie
 Faites vous pais, qant vers vous s'umelie.

IV Dame, faus est ki vers vous se desroie
 Et qui ne sert et vous et vostre ymaje,
 30 Car vostre amour vo douc fil si fort loie
 Qu'il n'a voloir de moustrer faus coraje
 Vers peceour, tant maigne en vil usaje,
 Se n'est par vous ou par vo volenté.
 Dame, dont, puis k'avés tel poesté,
 35 Mout est cis faus qui merci ne vous crie,
 Qu'il ait de vous et secours et aïe.

V Dame, bien sai, cil qui ne se desvoie
 De vous servir, il a tel avantaje:
 De paradis a passé le moujoie,
 40 Ne n'i a mais c'un petit de vojaje.
 Dame, voilliés q'a cest pelerinaje
 Puisseons venir, comment k'aions ouvré,
 Et vous servir a nostre sauveté,
 Si que soions ens en la conpaignie
 45 Vostre chier filg qui tout a en baillie.

— 24 pitie — 26 filz

IV 32 peceours

GLOSSAIRE

- Abelir (soi), *prés. 1^{ère} pers. abeli* XXIII₃, *p. passé abelixans* XLVIII₁₉, *se plaire*.
- acesmer, *v. a., p. passé fém. acesmee* LXI₁₂, *parer*.
- acheteir, *v. a., chercher à obtenir* XLVII₂₉.
- acointier, *v. a., connaître* XXV₉.
- acordance, *s. f., réconciliation* XXXIX₁₄.
- acort, *s. m., XXV*₂₂, *c. suj. acors* XL₃₅, *alliance*.
- acoustumance, *s. f., habitude* XXVIII₄.
- adeser, *v. a., toucher, approcher* XVII₄₈.
- adonner (soi), *prés. du subj. adoigne* XI₃, *se livrer à*.
- adosser, *v. a., abandonner, renier* LXII₃₉.
- aduré, *p. passé, adj., fém. aduree, permanent, éternel* XXXIV₃₃.
- aferir, *impers., prés. afiert* VII₂₀, *convenir*.
- affremer (soi) LVII₁₃, *p. passé fém. affreeme* LVIII₂₈, *attacher fermement*.
- afinceler, *v. a., prés. afincele* LI₄₆, *lier, prendre dans des tiens*.
- afinité, *s. f., voisinage, aspiration* LIX₅₀.
- aherdre (soi), *prés. s'ahert* LXIV₀, *être attaché*.
- aigrement, *adv., ardenment* XIX₁₄, *rudement* XXII₃₈.
- aire, *s. f., nid* IX₁.
- aisil, *s. m., vinaigre* XVII₃₆.
- ajourner, *impers., passé déf. ajourna* LVI₁₈, *faire jour*.
- alemele, *s. f., lame d'épee* LI₃₄.
- aleveir, *v. a., accroître* XLVIII₃₄; *passé déf. aleva* XXIII₁₉, *élever*.
- aliter (soi), *p. passé pl. alité* LIX₅₅, *s'endormir*.
- aloser, *v. a., p. passé fém. alosee* XIII₁₇, *louer, faire louange*.
- amesurer (soi), *se mesurer, se contenir* I₁₈.
- amonceler, *v. n., prés. amoncele* LI₄₉, *réfl. s'amoncelle* II₂₁, *s'entasser*.
- amorcele, *s. f., amorce* LI₆₀.
- anoier, *v. a., prés. anoie* XXXVIII₆, *ennuyer*.
- apaier, *v. a., prés. apaie* XXX₁₁, *apaier*.
- apareillier (soi), *prés. s'apareille* XXV₁₂, *se rendre pareil, égal*.
- aparillier, *v. a., p. passé fém. aparillie* XLVII₂₃, *préparer, apprêter*.
- apel, *s. m., e. suj. apiaus* LX₃, *appel*.
- apendre, *v. n., prés. apent* XVI₂₆, *être attaché, appartenir*.
- argant, *part. prés. fém. LI*₁₉, *ardent, brûlant*.
- arrement, *s. m., encre* IV₃₄.
- aservir (soi), *se mettre dans l'état de servitude* XXI₅.
- assener, *v. a., p. passé fém. assenee* LVIII₁₀, LXI₂₀, *désigner, placer, destiner, guider*.
- assentir (soi), *prés. s'asent* XVII₄, *acquiescer, consentir* I₇.
- asseürement, *s. m., garantie, assurance* LVII₁₉.

- asseoir (soi), *prés. du subj.* s'asseürt LX₁₁, *avoir ta confiance.*
- assevir, *v. a., satisfaire pleinement* IX₂; *exécuter* XXVI₇.
- assignouri *adj., fém.* assignourie LX₁₅, *souverain.*
- assouvaigier, *v. a., prés.* assouvaige IX₂₂, *soutager.*
- atendre (soi), *prés.* s'atent XV₂₀, XXV₁₅ *etc., s'appliquer, aspirer.*
- atorner (soi), *s'arranger* VII₄₁; *se tourner, s'adresser* XIV₂₆, *prés.* m'atour XXIV₅.
- aumaire, *s. f., coffre* IX₁₇.
- avel, *s. m., pl.* aviaus LX₇, *désir, toute ce qu'on souhaite.*
- aver, *adj., avide, cupide* I₁₄.
- avoier, *v. a., impérat.* avoie XVIII₄₆, *envoyer.*
- avril, *s. m. c. suj.* avrieus LI₂₃, *avril, printemps.*
- Bahif, *adj., c. suj.* bahius XLVII₂₃, *qui aspire.*
- baillif, *s. m., c. suj.* baillius XLVII₃₀, *maître.*
- baïlais, *adj., d'un rouge tirant sur l'orange* XXXIX₄₂.
- beer, *v. n., prés.* bee XVII₁₃, *aspirer ardemment.*
- bele, *s. f., lune* II₂₃ (*rem.*).
- besoigne, *s. f., besoin* XI₃.
- boïdie, *s. f., fraude, trahison* XXXVII₁₆.
- briement, *adv., vite* LXI₃₄.
- buisine, *s. f., pl.* buisines I₄₅, *trompette, clairon.*
- Cacier, *v. a., chasser* LXII₃₅.
- calengier, *v. a., réclamer en justice, racheter* LXII₂₅.
- catel, *s. m., c. suj.* cateus XXXIV₆₅, LIX₃₂, *bien, patrimoine.*
- caurre, *s. f., chaleur* LIX₂₅.
- cens, *s. m., considération, prestige* XV₃₁.
- chantepleure, *s. f., celle qui pleure et chante* XVII₁₀.
- charoigne, *s. f., chair, corps* XXXVIII₃.
- chartrier, *adj., fém.* chartriere XXVII₁₉, *prisonnier.*
- chasté, *s. f., c. suj.* chastez XXI₁₇, *chasteté.*
- chevir (soi), *venir à bout, maîtriser* I₃, XIV₁₇.
- choisir, *v. a., contempler* II₂₃, XXI₁₁.
- clau, *s. m., pl.* LXII₂₃, *clou.*
- closure, *s. f., clôture* LIX₃₆.
- commençance, *s. f., commencement* III₈.
- compaigne, *s. f., compagnie* LXIV₆₃.
- concevement, *s. m., conception* XII₂₁.
- concevoir, *v. a., p. passé* concieus LII₁₄, *concevoir.*
- concorde (soi), *s'accorder* LV₁₄.
- conjoïr, *v. a., p. passé* conjoï XXIII₁₇, conjoïz XV₁₃, *faire bon accueil; employé comme adj.* conjoïs LIII₂₃, *qui plaît.*
- conreer, *v. a., p. passé* conréé IV₃₅, *apprêter, préparer.*
- consievre, *v. a., p. passé* consieus LI₅₄, LI₁₂₂, *atteindre à la course, en frappant.*
- contendre, *v. n., combattre, lutter* XL₁₅.
- content, *s. m., querelle, dispute* XXII₄₁.
- contredire, *v. a., p. passé* contrediz VIII₄₆, *interdire.*
- cotele, *s. f., cotte, manteau* II₃, LI₆₅.
- couler, *v. a., plonger* XVII₄₂.
- courecier, *v. a., courroucer* LXII₄₄.
- cours, *s. m., locution adverbiale* tot le cours XVI₁₁, *bien vite.*
- covent, *s. m., accord* XVII₁₅, *avoir en covent, promettre, s'engager* XLII₃₁.
- crape, *s. f., grappe* LXIII₇ *etc.*
- creance, *s. f., croyance, foi* III₁₃, XLII₃₁, XLVI₂₅.
- creant, *s. m., volonté, plaisir* LVI₆.
- creanter, *v. a., prés.* creant LVI₆, *assurer.*
- cremir, *v. a., craindre* XXXIII₆.
- crimineus, *adj., criminel* XXXIV₅₀.
- crouler, *v. n., s'écrouler* I₄₃.
- crüeus, *adj., fém.* crüeuse XIII₃₁, *cruel* XXXIX₂₁.
- Deceavance, *s. f., déception, tromperie* LXI₂.
- decevoir, *v. a., p. passé* decieus LI₄₇, LI₁₁₆, *tromper.*

- decours, *s. m.*, *déclin* XVI₃.
 defaillir, *v. n.*, *p. passé fém.* defaillie
 XXX₂₂, *manquer*.
 deffensable, *adj.*, *c. suj.* deffensables
 XIX₁₅, *qui peut défendre*.
 deffiance, *s. f.*, *défi* XXXIX₂₁, (*le pas-
 sage paraît corrompu*).
 degaisteir *v. a.*, *p. passé* degaisteit
 XLVI₂₇, *gâter, ravager*.
 delaiier, *v. n.*, *prés.* delaiie XXV₁₆, *tar-
 der, être en retard*.
 delgié, *adj.*, *fém.* delgie XXXVI₁₁, 17,
délicat, fin.
 demoneir, *v. a.*, *mener* XXX₁₅.
 depechier, *v. a.*, *briser, rompre* LXII₂₂.
 derachier, *v. a.*, *p. passé c. suj.* dera-
 chiés XVII₃₁, *arracher avec violence,
 déchirer*.
 desaconpaignier, *v. a.*, *impérat.* desa-
 conpaigne LXIV₆₁, *séparer*.
 deschanter, *v. a.*, *changer de ton*
 XVII₃.
 desconfire, *v. a.*, *p. passé* desconfiz
 IV₄₃, VI₄₉, XLI₁₄, *décourager, abattre*.
 desconfiture, *s. f.*, *découragement* LIX₃₁.
 descoulorer, *v. n.*, *perdre sa couleur* I₄₆.
 desdire (soi), *fut.* desdira XXII₄₀, *se
 dédire*.
 deservir, *v. a.*, *mériter par ces services*
 XXI₇.
 desevrer, *v. a.*, *passé déf.* dessevra
 XXII₅, *séparer, diviser* II₄₅; *v. n.*,
 desevreir XLVIII₁₃, *se séparer*.
 desirier, *adj.*, *desiriere* XXVII₁, *dési-
 reux*.
 despersement, *adv.*, *terriblement*
 XXIX₃₅.
 despiteusement, *adv.*, *avec mépris, ar-
 rogance, rudement* XVII₃₄.
 despris, *adj.*, *dénué, misérable* XLIV₁₆.
 desroier (soi), *prés.* desroie LXV₂₃,
s'écarter du droit chemin.
 destourner, *v. a.*, *prés. du subj.* destourt
 VIII₄₃, *détourner*.
 destraindre, *v. a.*, *prés.* destraint XLII₃,
serrer, opprimer.
 destremper, *v. a.*, *p. passé* destrempé
 IV₃₂, *détremper, mélanger*.
- desvoier, *v. n.*, *prés.* desvoie XVIII₂₀,
s'égarer; réfl. s'écarter du droit chemin
 LXV₃₁.
 deveur, *v. a.*, *p. passé* deveué XXII₂₁,
interdire.
 devier, *v. n.*, *mourir* VII₃₅, 42.
 devis, *s. m.*, *désir, volonté* XLIII₂₇.
 deviser, *v. a.*, *expliquer* XI₁₆, XVII₁₆;
p. passé devisés LI₁₀, *assigner*.
 diien, *s. m.*, *doyen* XL₄₃.
 dolosement, *s. m.*, *douleur, plainte
 douloureuse* XVII₁₉, XXVIII₁₂.
 douté, *p. passé adj.*, *fém.* doutee LXI₃₃,
respecté, vénéré.
 doutif, *adj. pl.* doutieus LI₅₁, *redou-
 table; c. suj.* doutieus LI₅₄, *craintif*.
 doutour, *adj.*, *savant* XXIV₂₉.
 dozime, *adj. superlat.* de dous XLVII₉.
- Embatre, *v. a.*, *plonger, précipiter* XVI₂₂,
réfl. prés. s'embat XVIII₂₀.
 empeerris, *s. f.*, *impératrice* XLI₆₇.
 empenir, *v. a.*, *expier, amender*
 XXXVIII₁₆.
 emperial, *adj. c. suj.* emperiaus LIII₁₀.
 emprendre, *v. a.*, *empris* IV₉, XVI₁₆,
entreprendre, s'engager dans XL₂.
 enclin, *adj.*, *incliné* V₃₄.
 encombrier, *s. m.*, *mal, donnage* VIII₄₃.
 enconchier, *v. a.*, *p. passé adj. fém.*
 enconchie XXIIV₃₅, *souiller*.
 encoragier, *v. a.*, *p. passé fém.* encora-
 gie LX₃, *aimer de cœur*.
 encouvrir, *v. a.*, *passé déf.* encouvri,
 XXXIX₂₀, *couvrir*.
 endurer, *v. a.*, *tolérer* III₆.
 eufantil, *adj. pl.* enfantieus LII₁₇, *en-
 fantin*.
 engignier, *v. a.*, *tromper* XXXIII₇.
 enluminer, *v. n.*, *prés.* enlumine VI₃₀,
resplendir.
 enortement, *s. m.*, *conseil* LXI₃₅.
 enparler, *s. m.*, *orateur, parleur* LXI₁₁.
 ensus, *adv.*, *loin* LXII₃₆.
 entais, *adj.*, *appliqué* LII₁₁.
 entechier, *v. a.*, *p. passé* entaichés
 XLIV₃₉, *p. passé fém.* entechie VII₃₅,
entamer.

- entencion, *s. f.*, aspiration LIV₂₃.
 entendre, *v. n.*, *prés.* entent XII₁₅, XXI₁,
 avoir l'intention, se disposer à.
 ententif, *adj.*, *c. suj.* ententis IV₃₇, ap-
 pliqué, studieux.
 enterin, *adj.*, *fém.* enterine IV₄₉, entier
 V₁₃.
 entrait, *s. m.*, *cas suj.* entrais, remède
 LI₃₃.
 entreprendre, *v. a.*, *p. passé* entrepris
 XV₂₂, XVI₁₅, XLIV₅₃, saisir, surpren-
 dre, attaquer.
 envie, *s. f.*, perfidie VIII₂₇.
 erainne, *s. f.*, cor du jugement dernier
 XX₁₉, XXIII₃₆.
 erranment, *adv.*, promptement, aussitôt
 X₁₆.
 errement, *s. m.*, *plur.* erremens LX₆,
 égarement, erreur XLI₁₇.
 eschiver, eskieuer LVIII₃₃, *prés.* eschi-
 vent I₂₃, éviter I₁.
 esclaiier, *v. a.*, éclairer VIII₁₃; *v. n.*,
prés. esclaire IX₂₃, luire, briller.
 escoudire, *v. a.*, *p. passé* escoudiz VI₃₂,
 refuser.
 escousement, *s. m.*, action de se cou-
 cher, en parlant des astres
 XXVIII₁₁.
 escopir, *v. a.*, *passé déf.* escopirent
 LXIV₃₃, *p. passé* escupis XLIX₂₄,
 couvrir de crachats.
 escremir, *v. n.*, faire des armes; *inf.*
pris substantivement I₃₂.
 escurer (soi), se nettoyer LIX₂₃.
 eshait, *s. m.*, *cas rég. pl.* eshais LI₃₃,
 joie, ardeur.
 esleechier (soi), se réjouir LXII₁.
 eslite, *s. f.*, choix LI₃₃.
 esnetier (soi), *prés.* s'esnetie LIX₂₃, se
 nettoyer.
 espandre (soi), *passé déf.* s'espandi
 XLI₉, se répandre.
 especial, *adj.*, *c. suj.* especiaus LIII₁₂,
 spécial, hors de pair.
 espeler, *v. a.*, *prés. du subj.* espele
 LI₁₃, expliquer.
 espin, *s. m.*, épine V₄₆.
 esprendre, *v. n.*, *p. passé* espris XXXI₁,
 LIII₂₀, s'allumer, s'éprendre XL₂₉;
v. a., *impérat.* esprendés LI₁₉, allumer.
 esprisier, *v. a.*, apprécier, faire com-
 prendre LXV₂₁.
 esprouvé, *p. passé*, *adj. fém.* esprouvee
 XIII₁₅, qui a fait ses preuves, excellent.
 esgarteler, *v. a.*, *prés.* esgartele LI₃₆,
 briser.
 essaucier, *v. a.*, *p. passé fém.* essauchie
 LX₁₉, élever, exalter LXII₂.
 essemplaire, *s. f.*, exemple IX₃₃.
 essil, *s. m.*, *c. suj.* essuis XLVII₁₃, exil.
 essoigne, *s. f.*, empêchement, obstacle,
 retard XI₁₃.
 essorber, *v. a.*, absorber, détruire LXII₂₉
(rem.).
 estage, *s. m.*, état XXVI₁.
 estake, *s. f.*, pieu, poteau LXIII₂₃.
 estancier, *v. n.*, *prés.* estancelle II₂₆,
 briller d'un vif éclat.
 estancier, *v. n.*, *prés.* estance LI₂₆, fi-
 nir, s'épuiser.
 esteler, *v. a.*, *passé déf.* estela XXII₁₃
 garnir d'étoiles.
 estraignance, *s. f.*, r'esserrement LXIII₃₉.
 estraindre, *v. a.*, *prés.* estraint LI₄₇,
 serrer, tenir rudement, châtier.
 estrainne, *s. f.*, cadeau XX₉.
 estrif, *s. m.*, *c. suj.* estris XXII₂₆, dis-
 pute, débat.
 estriver, *v. n.*, *p. prés.* estrivant XVI₁,
 disputer, résister.
 Faintif, *adj.*, *c. suj.* faintiz VI₅₃, lâche,
 hésitant.
 fameilleus, *adj.*, affamé LIX₂₁.
 fauseüre, *s. f.*, fausseté XXIV₉.
 favele, *s. f.*, mensonge, fourberie LI₁.
 feel, *adj.*, *c. rég. plur.* feels XLI₇₀, fi-
 dèle, loyal.
 felenesse, *s. f. et adj.*, méchante, cru-
 elle LIX₄₀.
 fermail, *s. m.*, fermoir, agrafe IX₂₇.
 ferm, *adv.*, fermement LIX₆₁.
 fermer, *v. a.*, fortifier I₂₇.
 fermeté, *s. f.*, *c. suj.* fremetés LX₄₄,
 citadelle, château fort.

ferrer, *v. a.*, *attacher avec des clous* XVII₃₉.

fiance, *s. f.*, *foi* III₂₂.

ficier, *v. a.*, *p. passé fém. ficie* LXIII₁₁, *fixer*.

foloier, *v. a.*, *prés. foloie* XVIII₁₇, *être fou, se tromper*.

fontenil, *s. m.*, *pt. fontenieux* LI₂₅, *petite fontaine*.

forsenerie, *s. f.*, *folie* VII₉.

fournir, *v. a.*, *exécuter* XXVI₅; *réfl.* LXIII₂₁, *grandir*.

frerin, *adj.*, *pauvre, misérable* V₁₃.

fricon, *s. f.*, *frayeur* X₁₅.

froisier, *v. a.*, *p. passé fém. froisie* LXIII₃₃, *briser, forcer, maltraiter*.

Garant, *s. m.*, *garantie, protection* XVI₁₂.

garde, *s. f.*, *sujet de crainte, peur* X₃₉, XV₁₉.

garnir (soi), *se tenir sur ses gardes* L VII₁₅.

gast, *s. m.*, *c. suj. gas* XX₂₃, *dommage*.

gast, *adj.*, *fém. gaste* LI₂₇, *aride, inculte*.

gerrier, *v. a.*, *prés. gerrie* LXV₂₄, *combattre*.

gesir (soi), *prés. se gist* X₂₀, *se coucher*.

glout, *adj.*, *glouton* XLIV₃₅.

gracier, *v. a.*, *p. passé fém. gracie* XXIX₁₆, *louer*.

graer, *v. a.*, *accorder, consentir* LVII₂₆.

graine, *s. f.*, *cochenille ou kermès, employé à la teinture de l'écarlate* XXIII₃₇.

gravele, *s. f.*, *sable* LI₁₆.

gré, *s. m.*, *pl. grés* LIII₁₆, *remerciement*.

grenour, *adj.*, *suprême* LVIII₁₄.

grevance, *s. f.*, *dommage, malheur* III₂₇ et 31, XI₅ etc.

grevement, *s. m.*, *dommage* LXI₁₀.

grever, *v. a.*, *mettre obstacle, empêcher* VII₆.

griété, *s. f.*, *peine, souffrance* LIX₁₁.

guenchr, *v. a.*, *obliquer, détourner* II₅.

guier, *v. a.*, *prés. guie* XLVII₁₅, *conduire, quider*.

Habonder, *v. a.*, *passé déf. habonda* XXII₁₂, *donner en abondance*.

haichie, *s. f.*, *tourment, supplice* XXXVI₂₁.

hardement, *s. m.*, *courage* XVII₄₇.

haraine, *s. f.*, *sable* XXIII₁₆.

hatie, *s. f.*, *honte* LXIII₂₇.

herbergaje, *s. m.*, *logement* LXV₁₄.

hiretalement, *adv.*, *à héritage, pour toujours* LXI₁₈.

hoir, *s. m.*, *héritier, enfant* IX₂₄.

honorance, *s. f.*, *honneur* XXXIII₁₂.

hontaige, *s. m.*, *action honteuse* IX₃₀.

hucier, *v. a.*, *appeler* XXXIV₅₁.

ierre, *s. f.*, *terre* XXVII₃.

incarnalité, *s. f.*, *incarnation* LIX₄₈.

inginiere, *s. m.*, *ingénieur* XXVII₂₇.

Joial, *adj.*, *c. suj. joiaus* LIII₃, *joyeux*.

joir, *v. a.*, *p. passé jois* IV₇, *goûter*.

joliveté, *s. f.*, *gâté, entrain* V₈.

jouel, XVI₃₉, juël XXXIII₁₅, *s. m.*, *bijou, cadeau*.

jouticier, X₃₀, justicier LXII₄₅, *v. a.*, *dominer, gouverner*.

juerie, *s. f.*, *judaïsme* VII₃₃.

juïs, *s. m.*, *jugement* XXXII₅ etc.

Kieus, *s. m.*, *choix* LI₅₈.

Laidengier, *v. a.*, *p. passé laidengiez* XLIX₂₄, *injurier, maltraiter*.

lancer, *v. n.*, *prés. lance* III₁₅, *se lancer*.

ligement, *adv.*, *en homme lige* XV₁₁.

lijance, *s. f.*, *hommage lige* III₂₄, XXVI₃₉, XXVIII₂₂.

los, *s. m.*, *conseil* XXXIV₃₅.

Mahaing, *s. m.*, *infirmité, impureté* XXXV₁₀.

mainburnie, *s. f.*, *tutelle, pouvoir* XLVII₃₁.

maintenance, *s. f.*, *protection* XXVIII₁.

mairer, *v. a.*, *prés. maire* XLIX₂₈, *maîtriser, gouverner*.

malaisif, *adj.*, *c. suj. malaisieus* LI₅₀, *mauvais*.

malaje, *s. m.*, *mal* LXV₁₁.

manaie, *s. f.*, *protection, pouvoir* XXV₁₄.

manie, *s. f.*, maison XXXVII₇.
 marcir, *v. n.*, se faner XIV₂, XXI₉.
 mastin, *s. m.*, valet V₄.
 maure, *v. a.*, moudre LXIII₃.
 mëndif, *adj. et subst.*, *pt.* mendis LXIII₂₄,
mendiant.
 mensoigne, *s. m. et f.*, mensonge XI₁₅.
 merele, *s. f.*, jeton; traire fausse merele
 LVI₁₁ (*rem.*), mestraire la merele
 LI₄, jouer mauvais jeu, éprouver un
 malheur.
 merlee, *s. f.*, mêlée LXI₂.
 meschin, *adj.*, jeune V₄₂.
 mesestance, *s. f.*, mauvais état des
 choses III₆.
 mesfais, *p. passé, adj.*, qui a mal agi,
 coupable LII₄.
 mespresure, *s. f.*, erreur XVI₂₂.
 miere, *s. m.*, médecin LV₁₇.
 miniere, *s. f.*, mine XXVII₂₅.
 molier, *v. a.*, *prés.* molie LI₃₀, adoucir,
attendrir.
 moncel, *s. m.*, *pl.* monchiaus LX₃₄
(rem.), tas, amas.
 mont, *s. m.*, la mont, *adv.* là haut
 XLI₇₄.
 mounoie, *s. f.*, monnaie LXV₃.
 moustrer, *v. a.*, *passé déf.* monstra
 XXVII₂₂, mettre au monde XIV₆.
 movoir, *v. n.*, *prés.* muevent X₆ *prés.*
 muet LVI₁ et 2, traiter de; *p. passé*
fém. mute XVII₄₄, se mouvoir.
 nuance, *s. f.*, changement III₁₀.
 mucier, *v. a.*, *p. passé fém.* musie
 XXXVII₁₈, cacher, soustraire aux re-
 regards.
 muél, *adj.*, *fém.* muèle LI₄₁, muet.
 muser, *v. n.*, réfléchir, XVIII₁₁; *p. passé*
 museit XLIV₂, s'amuser.

Natural, *adj.*, *c. suj.* naturaus LIII₁₇,
pur, franc.
 nef, *s. f.*, *c. suj.* nés XLI₁₃, navire.
 net, *adj.*, *c. suj.* nes^s LX₄₀, immaculé.
 noier, *v. n.*, *p. prés.* noiaut XII₁₈, nager.
 noumé, *p. passé, adj.*, renommé, jour
 noumé LII₆, jugement dernier.

norreture, *s. f.*, éducation XVI₅; nour-
 reture LI₅, progéniture.

Oiseler, *v. n.*, *prés.* oisele II₄₆, tendre
 des pièges.

olor, *s. f.*, *c. suj.* olors XLV₂, odeur.
 ombrage, *adj.*, ombreux XLVII₁₁ (*rem.*),
 obscur VIII₂₃.

osté, *s. m.*, hôtel V₃₅.

osteler (soi), toger XII₃₈.

otriance, *s. f.*, octroi XXXIX₁₃.

Paele, *s. f.*, poêle, tenir la keue de la
 paele LI₅₇, avoir le manienement des
 affaires.

painture, *s. f.*, description, comparaison
 LXI₇.

parçonnier, *adj.*, *fém.* parçonniere
 XXVII₁₃, qui participe.

parmenable, *adj.*, permanent, invariable
 XXV₂.

partir, *v. n.*, se fendre I₄₆.

pecheor, *s. m.*, *c. suj.* pechierres
 XIX₁₃, pécheur.

pecherin, *s. m.*, pécheur V₃₈ (*variante*).

pereceus, *adj.*, paresseux LI₁₈.

peril, *s. m.*, *c. suj.* perius XLVII₁₄,
péril.

periller, *v. a.*, mettre en péril XVI₂₃;
 perillier, *v. n.*, X₃₉, être en péril.

pesance, *s. f.*, détresse, affliction
 XXVIII₁₈.

plait, *s. m.*, *cas suj.* plais XXXIX₁₃,
procès.

ploi, *s. m.*, rang, ordre, ligne LXII₄₁.
 ploier, *v. n.*, *prés.* ploie XVII₁₃₈, céder,
fléchir.

ploncier (soi), plonger XXXIV₄₅.

poestif, *adj.*, *pl.* poestieus LI₄₂, puis-
 sant.

pointoier, *v. n.*, *prés.* pointoie XVIII₁₆,
 chercher des pointilleries, des chicanes.

portee, *s. f.*, ce qu'on porte (en parlant
 d'une femme) LXI₂₃.

porteüre, *s. f.*, ce qu'on porte (en par-
 lant d'une femme) LX₃₀.

pourprendre, *v. a.*, *passé déf.* pourpresis
 XLI₄₉, entourer, couvrir.

- preu, *s. m., ce qui est bon, utile* IX₆.
 preuc, *adv., pour cela* LXII₁₃ (*conjecture*).
 purefiier, *v. a., p. passé fém.* purefiie LXV₁₇, *purifier*.
 Qair, *v. n., tomber*, LXIII₃₈.
 qarreler, *v. a., prés.* qarrele LI₃₁, *percer, entailler*.
 quarrel, *s. m., pl.* quarrius LX₂₆, *trait d'arbalète*.
 querine, *s. f., haine* XXXIV₅₉.
 Racordresse, *s. f., réconciliatrice* LXI₁₁.
 rapel, *s. m. c. suj.* rapiaus XXXIX₄, *appel, recours*.
 rapeler, *v. a., prés.* rapele LI₈, *refuser*.
 raviser, *v. a., p. passé fém.* ravisee LXI₇, *apercevoir, reconnaître*.
 ravoier (soi), *prés.* ravoie XVIII₂₇, *rentrer dans le bon chemin*.
 receptor, *v. a., donner asile* XII₁₃.
 recevoir, *p. passé* recieus, LI₆₃, *recevoir*.
 recoi, *s. m., abri, refuge* LXII₁₃.
 recordence, *s. f., souvenir, mémoire* XXXIII₁₆.
 recorder, *v. a., p. passé* recordé IV₁₀, *rappeler, raconter* XIV₁₅.
 recreant, *adj., c. suj.* recreanz IX₂₆, *celui qui renonce à défendre sa cause, épuisé, lassé* VI₈.
 ree, *s. f., rayon de miel* XXXIV₄₂.
 refui, *s. m., c. suj.* refuis XLI₁₄, *refuge*.
 regracier, *v. a., louer* X₃.
 relevement, *s. m., c. suj.* relevemens LIX₃₄, *soulagement*.
 relever, *v. n., passé déf.* releva XLV₁₄, *ressusciter* I₈.
 religion, *s. f., piété* XVIII₃₅.
 remenance, *s. f., locution adverbiale a remenance* XXXIII₁₀, *à perpétuité*.
 remembrance, *s. f., souvenir* III₃₃, XXXVIII₁.
 remirer, *v. a., prés.* remir XVI₈, *regarder, contempler* II₂₃, VI₁₁.
 renvoisier (soi), *prés.* se renvoisent V₁, *se réjouir*.
 reprendre, *v. n., p. passé* repris VI₁₈, XV₁₄, XVI₃₁, *fém.* reprise IV₂₂, *s'entraciner* (*v. Mütznér, Altfranz. Lieder, p. 103; Tobler, Verm. Beitr., I, p. 133*).
 rere, *v. a., raser* XXVI₂₅.
 resaisir, *v. a., p. passé, c. suj.* resaisis VI₁₆, *reprandre, délivrer*.
 resartir, *v. a., raccommoder* XXIX₂₇ (*rem.*).
 resbaudir (soi), *prés.* resbaudis L₆, *se délecter*.
 rescorre, *v. a., p. passé* rescous L₃₇, *délivrer*.
 resoignier, *v. a., prés.* resoigne XI₂₀, *resoiing* XXXI₃₆, *craindre, redouter*.
 resort, *s. m., secours, remède* XIX₂₁.
 resoudre, *v. a., p. passé* resours XVI₈, *relever, rétablir*.
 respasser, *v. n., prés. du subj.* respasse LII₂₅ *relever d'une maladie, être guéri*.
 respiter, *v. a., p. passé* respité LIX₃₈, *garantir, sauver*.
 restaindre, *v. a., prés.* restaint XV₂₃, *éteindre*.
 restancier, *v. a., itancher, arrêter* XXXIV₄₃.
 retolir, *v. a., reprendre* XXXIV₆.
 retor, *s. m., retour* XXXI₂₅; *retour refuge, recours* LVIII₂₅.
 retraire, *v. n., prés.* retraient IX₁, *retourner; v. a., raconter, décrire* II₂₉, IX₉, XIX₃₂.
 revel, *s. m., pl.* reviaus LX₁₃, *réjouissance*.
 reveler, *v. n., se rebeller, se révolter* LI₅₂.
 riot, *s. m., dispute, querelle* V₁₉.
 risee, *s. f., joie, allégresse* XIII₂₈.
 roisnier, *v. a., couper, trancher* LI₃₇.
 rousé, *adj., fém.* rousee XIII₁₇, *teinté de roses, rose*.
 rudesce, *s. f., chaos* XXII₆.
 Sainteé, LII₄₉, *sainté* LXV₁₅, *s. f., sainteté*.
 saisif (?), *adj. tiré de saisir, c. suj.* saisieus LII₉, *désireux, occupé de*.

saisine, *s. f.*, prise de possession XXXIV⁶⁰.
 saisir, *v. a.*, *p. passé fém.* saisie LXIII²⁵, mettre en possession de.
 santable, *adj.*, *pl.* santables LI⁴³, qui a du sentiment.
 saudee, *s. f.*, récompense LXI⁵.
 seeler, *v. a.*, *prés.* seele LI³³, enfermer.
 sen, *s. m.*, sens, signification XXXI³⁷.
 sené, *adj.*, *c. suj.* senez XIX⁹, intelligent, sage.
 sente, *s. f.*, sentier XII¹⁸.
 someir, *v. a.*, consommer XLIII²¹.
 soronder, *v. n.*, *prés.* soronde LI⁵², déborder.
 souduire, *v. a.*, tromper I³⁰; *p. prés.* soudoianz XXVII³³, traître, séducteur.
 souffraiteus, *adj.*, nécessaire, misérable LIX⁷.
 sougit, *p. passé et adj.*, *c. suj.* sougis XLIX¹⁰, soumis, sujet.
 souhais, *adj.* (?), désireux LII²⁶.
 soultiment, *adv.*, subtilement, intelligemment XV²⁵.
 Talentif, *adj.*, *c. suj.* talentieus LI²⁰, désireux, empressé.
 tapin, *adj.*, caché et silencieux V⁶.
 targif, *adj.*, *c. suj.* targieus LI²⁹, lent.
 tempres, *adv.*, tôt, de bonne heure LI²⁸.
 tenebroux, *s. f.*, obscurité XIII⁵.
 tenses, *v. a.*, *prés.* tense XV⁶, *impérat.* tenses IX³⁰ etc., garantir, protéger.
 tentir, *v. n.*, retentir I⁴⁵.
 terdre, *v. a.*, *prés.* tert XLIII¹⁶, frotter.
 terniere, *s. f.* (?), endroit lugubre, enfer XXVII²³ (rem.).
 tiers, *adj.*, triple LIX¹⁵.
 tolier, *v. a.*, *prés.* tout XV²⁸, *fut.* taura, LI⁵⁵, *passé déf.* toli XXIII¹⁰, enlever, ravir.
 tormenteir, *v. n.*, se fâcher XLVIII²¹.

tornoier, *v. n.*, *prés.* tornoie XXXVIII²⁴, s'agiter.
 tour, *s. m.*, occasion LIII⁴⁸.
 tourner, *v. a.*, *passé déf.* se tourna LVI¹⁵, former.
 traipais, *s. m.*, passage XLII²⁷.
 traire, *v. a.*, *p. passé pl.* traits LX³², *fém.* traite LX²⁸, tirer LX²⁷.
 tresmontainne XXIII²⁰, trismon-tainne XLVI¹, *s. f.*, étoile polaire.
 treü, *s. m.*, tribut XL³⁰, LIX²⁶.
 triboleir, *v. n.*, s'agiter XXXVII⁴.
 tricheor, *s. m.*, *c. suj.* trichiere XXVII³³, trompeur, fourbe.
 triier, *v. a.*, *p. passé fém.* triie VII⁴, XIII⁵, choisir.

Veance, *s. f.*, défense, interdiction XXXIX¹⁸.
 venin, *s. m.*, méchanceté V¹⁰.
 vent, *s. m.*, tromperie, fourberie LXI².
 vergoignier, *v. a.*, *prés.* vergoigne I²¹, honnir, déshonorer.
 verriere, *s. f.*, vitrage, vitraux peints XXVII⁵, XLIII⁷.
 veritaulement, *adv.*, en vérité, sincèrement XXXIV²³.
 veulie, *s. f.*, frivolité LXI²⁷ (cp. Långfors et Söderhjelm, La vie de saint Quentin, p. 61 note, et Jeanroy, Rev. crit., 1909, p. 222).
 viellance, *s. f.*, volonté XLIII³¹.
 vieuté, *s. f.*, vilénie XL²⁰.
 virge, *adj.*, virginal XL¹⁶.
 viutance, *s. f.*, vilénie XXXIX²³.
 voiseus, XII¹⁴, XXVIII²⁵, voisseus XVI²⁰, *adj.*, rusé.
 volentif, *adj. c.*, *suj.* volentius XLVII⁵, volentieus LI²³, désireux, empressé.
 voloir, *v. n.*, *passé déf.* vausis XLI⁵¹, vouloir.

Warantir, *v. a.*, garantir XXXIII⁵.

LISTE DES NOMS

- Adan IX₁₂, XVIII₂₂, XXII_{15,17,19,23},
 XL₁₃; Adam X₁₄, XXXI₃₃; Adans
 V₃₇, XXI₃₂, XXII₃₁, XXXIV_{34,39},
 XXXIX₁₆, XLIII₃₅, LII₄₀.
 Abejois (*Albigois*) XXXI₂₄.
 Airc, p. 143, v. 3.
 Alixandre XXVI₁₆.
 Bethleem XXIII₂₂; Beliant XLII₁₅.
 Bruges, p. 143, v. 4.
 Cistiaus LX₃₁.
 Davis XXXI₂₃.
 Evain III₃, IV₁₃, VIII₂₆, XXII₁₉; Eve
 XXI₃₂, XXXIX₁₇, XLVIII₃₂; Eva
 XXXI₃₃, XLI₃₁, XLVI₉, LII_{45,53}.
 Gabriel II₆, X₁₀, XXVII₁₂.
 Habrahan XXXI₃₀.
 Isaïe XXXVI₃; Ysaïe LXIV₂₂; Ysaÿe
 XXIX₁₀.
 Jacobins LX₂₉.
 Jehan Patus LVI₂₉.
 Jessé XXXVI₁₂, LXIV₁₇.
 Jheremie XXXI₁₁.
 Jonas XXIII₃₂.
 Judas XVII₂₄, XXIII₂₄.
 Juif V₄₈; Juïs VII₃₁, XXIV₃₁; Juÿs
 XLIX_{17,25}; Jeu XLVI₁₄; Jeus
 XXXIII₂₀; Glicus LII₁₅; Juiens
 LXIV₃₂.
 Kaïn V₃₇.
 Lis IV₃₃.
 Longis III₃₄, XVII₄₁, XL₂₃.
 Magdeleine XXVII₄₀.
 Merlin V₃₅.
 Mikieus LI₆₁.
 Moÿses XXIX₂₉; Moÿsen XXXI₄₀.
 Omer XII₆.
 Oston (veske d'O.) XXXIX₃₃.
 Pharaon XXIX₁₅.
 Rosne IV₃₃.
 Rouge Mer (La) XXIX₁₃.
 Roume XXIV₂₅.
 Saint Omer, p. 143, v. 4.
 Sainte Crois XL₁₁.
 Salemon X_{32,42}, XII₆, XVIII₃₂; Sale-
 mons VII₁₅, IX₁₀, XIX₂₉.
 Sarrazin V₂₅.
 Surie VII₃₂.
 Theophilus II₃₇, VI₃₈, XLI₄₅, LIV₂₉.
 Tyr XXI₂₈.
 Vaspasiens VII₂₉.
 Ynde la majour XIII₁₅.
 Ysengrin (*le diable*) V₆₀.

ERRATA

- P. 21, v. 32, au lieu de *descremir* lire *d'escremir*.
„ 31, variantes de la str. IV, au lieu de 40 lire 44.
„ 63, ajouter comme vers 23: *Et fera parmenablement*
„ 74, placer le chiffre 10 devant le vers: *Son fruit etc.*
„ 103, la str. C de la str. V se trouve en C.
„ 121, lire au v. 11, au lieu de N:o IX lire N:o VIII.
-